TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 365 — VENDREDI 14 AOUT 1981

Le dollar se maintient au-dessus de 6 francs

LIRE PAGE 20



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 f. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, [illegible] dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 L. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, [illegible] esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Pour une négociation américano-soviétique

Confirmant les propos tenus mardi 11 août à La Nouvelle-Orléans par M. Haig, le département d'Etat a réitéré mercredi, par la voix de son porte-parole, M. Fisher, le « ferme engagement » des Etats-Unis « de commencer avant la fin de l'année avec l'Union soviétique des négociations complètes sur le contrôle des armes nucléaires de théâtre » (euromissiles). La décision américaine de produire l'arme à neutrons, a-t-il précisé, n'a nullement modifié cet engagement, dont l'objectif est de parvenir « à des accords équilibrés et vérifiables avec l'Union soviétique ». M. Fisher a également relevé les craintes, nourries de ce côté-ci de l'Atlantique, que la nouvelle arme ne permette aux Etats-Unis « de limiter [illegible] guerre nucléaire au territoire européen ». « Il est ridicule, *a-t-il dit, d'envisager un* conflit nucléaire en Europe, où les Etats-Unis ne seraient pas impliqués ».

Cette mise au point est destinée à *dissiper le malaise que* la décision américaine a amplifié dans les opinions ouest-allemande et italienne, notamment, et les critiques de la presse américaine sur son opportunité. « Décision militairement bonne, mais diplo*matiquement désastreuse* », écrivait mercredi le « New York Times ». Il n'y a pas de « raison logique » pour que l'OTAN se prive « d'une arme efficace contre les blindés », ajoutait le quotidien, mais « des années de propagande *soviétique » en ont fait* « une question explosive pour des gouvernements amis ». Il aurait fallu « leur demander leur avis sur le choix du moment », comme le préconisait le secrétaire d'Etat, M. Haig. Cette absence de consultation n'est pas étonnante. Tous les nouveaux présidents américains font à ce propos des promesses qu'ils ne tiennent presque jamais.

M. Schmidt et le président du conseil italien, M. Spadolini, n'en auront pas moins du mal à « contrer » ceux qui nour*rissent l'espoir ou l'illusion* d'abstraire leur pays d'une confrontation Est-Ouest. Ce n'est évidemment pas M. Strauss dont la réputation de boute-feu est établie, qui en réclamant ce jeudi le stockage de l'arme à neutrons en Europe et son introduction dans la Bundeswehr aidera le chancelier ouest-allemand à endiguer le neutralisme.

Reste l'essentiel : au dernier conseil atlantique, l'administration de M. Reagan *s'est* engagée, alors que la « modernisation » de la force nucléaire alliée sera en cours, à *ouvrir* « pour la fin de l'année, des négociations avec l'Union soviétique pour la limitation des armes nucléaires de théâtre dans le cadre des SALT ».

L'Union soviétique, pour sa part, *est-elle disposée au dialogue ?* Un commentaire de l'agence Tass du 11 août le laisse *entendre* sans qu'on en puisse tirer de conclusion définitive.

Pour désarmer il faut être armé. *Le* non-armement unilatéral n'a jamais assuré, en Europe en tout cas, la sécurité et la paix. Encore faut-il, pour ramener l'équilibre des forces au niveau le plus bas, formule retenue par le gouvernement français (qui, soit dit en passant, garde, en dépit de la participation de ministres communistes, sang-froid et discrétion dans cette controverse), qu'existe une volonté de négocier.

LA TENSION EN POLOGNE

Solidarité demande à la population de s'abstenir de toute manifestation

A l'issue des travaux de sa commission nationale de coordination, le syndicat Solidarité a invité, mercredi 12 août, la population *à renoncer provisoirement aux grèves* et « marches de la faim ». Pour sa part, M. Kania, qui a rencontré, mercredi, Mgr Glemp, primat de Pologne, avait lancé la veille, dans son discours de clôture du plénum du comité central, une nouvelle mise en garde contre le risque d'une « confrontation sanglante ».

A Moscou, où « l'Etoile rouge », organe de l'armée soviétique, signale pour la première fois les manœuvres entreprises par « les trois armées *sœurs d'Union soviétique, de Pologne et de Tché*coslovaquie », la « Pravda » cite longuement les attaques portées, mardi, par M. Barcikowski contre Solidarité.

De notre envoyée spéciale

Varsovie. — Le *fossé* entre Solidarité et le pouvoir ne cesse de se creuser depuis qu'une campagne bien orchestrée des organes d'information impute constamment au syndicat indépendant la responsabilité de l'échec des pourparlers du 7 *août sur* les problèmes de ravitaillement. En *réalité,* le *pouvoir* a *fortement* durci sa position depuis qu'il a réussi, *la* semaine dernière, à immobiliser à 200 mètres de l'immeuble du parti la « marche de la faim », qui, après avoir campé sur place, s'est dispersée dans le calme.

Pour sa part, la commission nationale de coordination de Solidarité a terminé ses travaux, mercredi 12 août, à Gdansk. Elle a demandé aux membres du syndicat et à la population de s'abstenir de toute grève, manifestation ou « marche de la faim » avant le début des assises nationales de Solidarité, le 5 septembre prochain.

La commission se réserve toutefois le droit de recourir à la grève pour « *riposter contre toute attaque ou entrave à la liberté du syndicat* ». On n'a rien pu apprendre sur les délibérations qui avaient eu lieu à huis clos : la consigne du silence a été, cette fois-ci, bien respectée.

Au cours d'une conférence de *presse, M. Lech Walesa a expli*qué cet appel : « *Pour la première fois,* a-t-il dit, *nous nous sommes retrouvés à la croisée des chemins. Nous nous sommes posé la question de savoir si nous devons être avant tout un syndicat qui revendique et donne son opinion ou si, en tant que Polonais, nous choisirons d'alléger notre sort en nous acheminant vers une issue. Personnellement, j'estime que cette seconde voie est la seule valable, mais il reste à voir à présent ce que décideront les syndicalistes.* »

La commission a demandé aussi à tous les travailleurs de bien vouloir se remettre au travail pendant huit samedis libres durant cette année, « *en raison de la situation extraordinaire et dramatique* ». Elle demande que, en contrepartie, les conseils ouvriers puissent prendre ces *jours-là en charge la gestion des* entreprises, ce qui serait, à son *avis, un bon test de leur capacité* à l'autogestion, l'un des chevaux de bataille de Solidarité.

AMBER BOUSOGLOU.

(Lire la suite page 4.)

A LA CONFÉRENCE DE NAIROBI

La France se prononce pour le développement énergétique du tiers-monde

M. Edmond Hervé, *ministre délégué chargé de l'énergie*, a réaffirmé, mercredi 12 août, à Nairobi, lors de la conférence des Nations unies sur les énergies nouvelles et renouvelables, « l'attachement de la France au lancement de négociations globales entre le Nord et le Sud, dont l'énergie constitue un volet essentiel ».

Parce qu'un succès à Nairobi ne peut que *faciliter* cet « inévitable dialogue élargi », avant le sommet de Cancun, M. Hervé s'est efforcé de promouvoir une voie médiane, où pourraient se retrouver tant le groupe dit des « 77 » que les Etats-Unis et les membres de la Communauté les plus réticents (Allemagne fédérale et Grande-Bretagne).

Favorable, avec les Dix, à la création d'une filiale énergie de la Banque mondiale, la France s'est prononcée, dans tous les cas, pour « la mobilisation effective des moyens additionnels en *faveur du développement énergétique* du tiers-monde ». M. Hervé a préconisé une « concertation appropriée des donneurs d'aide » par « des consultations régulières en vue de faciliter des cofinancements sur des projets de mise en valeur d'énergies nouvelles ».

De notre envoyé spécial

Nairobi. — Si l'on exclut l'épineuse question du financement, l'une des conditions de la percée des énergies nouvelles et renouvelables est sans conteste un transfert de technologies adéquat. « *Il est admis,* souligne le projet préliminaire du programme d'ac*tion, que le succès d'un processus de transition dans le domaine de l'énergie dépendra de la mesure dans laquelle les problèmes, critiques, de mobilisation des ressources financières et des transferts de techniques au bénéfice des pays en développement peuvent être résolus de manière satisfaisante* ».

En marge de la conférence de l'ONU, des *organisations non* gouvernementales ont montré les *dangers* que les *multinationales* faisaient courir à ce transfert de technologies. Les compagnies pétrolières devenues énergétiques contrôlent aux Etats-Unis au moins 77 %, si ce n'est 90 %, de la production totale de cellules photovoltaïques, la filière la plus prometteuse de la transformation de la lumière en énergie. De ce fait, ces compagnies drainent vers elles la *quasi-totalité* des fonds publics de soutien à la recherche. En 1975, les multinationales américaines avaient obtenu 89 % des crédits de recherche pour le solaire ; en 1979, sur les 500 millions de dollars distribués dans ce secteur par le département américain de l'énergie, 97 % ont été affectés à trente sociétés, toutes multinationales.

Le directeur exécutif du centre des Nations unies sur les sociétés transnationales, M. Klaus Sahlgren, a certes affirmé que « *le nombre croissant de grandes sociétés investissant dans les sources renouvelables devrait permettre aux pays en développement d'avoir accès aux technologies dont ils ont besoin à des conditions raisonnables* ». Mais les organisations non gouvernementales ont exprimé la crainte que la préférence de ces sociétés pour les technologies les plus commerciales (à capital intensif) ne conduise à délaisser la recherche sur les technologies les moins sophistiquées.

En matière d'économies d'énergie, par exemple — un « *gisement* » *dont on* parle trop peu à Nairobi, — une simple amélio*ration* des fours vendus quelques dollars peut multiplier le rendement énergétique du bois par trois ou quatre.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 17.)

— POINT —

Un ton nouveau dans la crise viticole

La crise viticole en France ne se résoudra pas comme auparavant. Le ton a changé, et, manifestement, les importateurs et les négociants sont dans le collimateur. Le gouvernement ne cherche-t-il pas à taxer les bénéfices sur les achats de vins italiens ? Ne lui prête-t-on pas également l'intention de créer, à côté de l'Office des vins, une société de commercialisation où les pouvoirs publics seraient majoritaires ? Que la menace soit réelle ou feinte, elle n'en manifeste pas moins la volonté d'y voir plus clair dans les transactions.

La taxe sur les coupages viendra, dans l'esprit du gouvernement, boucler le dispositif en réduisant l'intérêt qu'il y a à importer des vins étrangers. Cett taxe, qui satisfait notamment le Centre national des jeunes agriculteurs, pourraient aussi moraliser les opérations... franco-françaises, puisque seul sera frappé le mélange de vins de qualités différentes provenant de pays ou de régions différents. En revanche, l'assemblage par une coopérative ou par un négociant de vins de qualités égales, provenant d'une même région, continuera à se faire comme par le passé.

Si elle est suffisamment dissuasive, cette mesure devrait limiter les importations mieux que ne le ferait une taxe, au demeurant anti-communautaire, sur ces mêmes importations. Le ton a changé également à l'égard des viticulteurs. A l'ancienne des gouvernements précédents, qui invoquaient la qualité, sans que celle-ci, qui impose au vigneron une diminution des rendements, se révèle payante, M. Mauroy oppose une politique d'aides sélectives. « Que ceux qui produisent 200 hectolitres à l'hectare ne s'attendent pas à être aidés ! », *s'est exclamé le premier ministre, qui a fixé à environ 70 hectolitres à l'hectare le plafond des rendements pour bénéficier de mesures encore à définir.*

Quoique sélectives, ces aides risquent toutefois d'être mal appréciées par les gardiens de l'ordre communautaire. Mais, et c'est le troisième thème du changement, on a l'impression que le gouversement ne s'en soucie pas outre mesure.

« Au-dessus du règlement, il y a toujours l'intelligence et le bon sens des hommes », *a rappelé M. Mauroy. Les défenseurs du règlement auront-ils l'audace d'en disconvenir ?*

(Lire page 18.)

LA FRANCE ET SES ÉTRANGERS

On ferme

par PHILIPPE BOUCHER

Le comportement du gouvernement *français a cessé d'être paradoxal.*

Parce qu'il fallait bien trouver des solutions qui tarissent les sources *du chômage, à défaut d'enrayer celui* qui existe, la nouvelle majorité a repris à son compte, vis-à-vis des étrangers, les recettes de l'ancienne, non sans risque de les aggraver.

Simultanément, parce que, diable ! le *socialisme* est le socialisme, dès lors qu'il est français, on régularise les « sans-papiers », ce qui est, quoi qu'on en dise, un sacré beau geste. Mais, surtout, on projetait d'offrir à tous la dernière prérogative qui dis*tingue absolument les nationaux des* autres habitants de l'Hexagone : le droit de vote. Ou au moins le principe du ce droit. Alors ? On ferme ou on ouvre ? Xénophile ou xéno*phobe, ce gouvernement ? Ou encore* démagogue, si ce n'est irréfléchi ? S'il s'exprime au nom du gouvernement, plus que ne le pouvait M. Cheysson, le secrétaire d'Etat aux *immigrés* a tranché. *On ferme.*

Car la fermeture est, elle, patente si l'ouverture devient improbable.

(Lire la suite page 18.)

ALBANIE : le communisme « rétro »

I. — Une société égalitaire

De notre envoyé spécial
THOMAS SCHREIBER

Tirana. — Onze heures du matin. Le boulevard des Martyrs de la nation, principale artère qui traverse la capitale depuis la nouvelle gare ferroviaire jusqu'à l'université, construite en 1957, ressemble étrangement aux rues de Phnom-Penh après l'entrée des Khmers rouges. C'est le grand désert.

Place Skanderberg, au centre de Tirana, dominée par l'imposante statue équestre du héros national sous la conduite duquel ont été repoussés, au quinzième siècle, les envahisseurs ottomans, un agent de police est en pleine activité. Prenant son rôle au sérieux, il donne des coups de sifflet énergiques pour rappeler à l'ordre deux cyclistes et un camion qui circulent hors des couloirs prévus. Pas de voitures privées en vue pour la bonne raison qu'elles n'existent pas en Albanie.

Tirana, deux cent mille habitants, serait-elle une ville morte ? Certes pas. Mais, depuis 7 heures du matin et jusqu'au début de l'après-midi, les citoyens de la capitale de la plus petite République populaire socialiste travaillent, poursuivent leurs études, participent à des exercices militaires ou restent à la maison.

Pas de plaques indicatrices

Il n'y a pas de touristes non plus : dans ce pays qui abonde en *sites* merveilleux (la Riviéra albanaise face à Corfou est de toute beauté) et peut s'enorgueillir de ses découvertes archéologiques, les étrangers sont *a priori* suspects. Les *autorités* craignent que certains d'entre eux ne travaillent pour les services de renseignements et surtout qu'avec leurs devises ils tentent de corrompre le peuple « *comme cela se pratique chez nos voisins grecs et yougoslaves* ».

D'ailleurs, les visiteurs indésirables qui, malgré les contrôles, réussiraient à s'infiltrer seraient rapidement déroutés. La plupart des rues albanaises n'ont pas de *plaques indicatrices* ; les *plans de* ville sont introuvables. Et la seule carte officielle du pays — publiée en 1979 — ne contient pas le moindre renseignement d'ordre *économique*.

Heureusement, quelques jours passés dans une ville albanaise *suffisent pour s'orienter* : les slogans politiques de taille et de couleurs différentes fleurissent sur les murs. Ils exaltent le Parti du travail, saluent le « *camarade Enver* » *et mobilisent les* travailleurs contre les ennemis de l'Albanie. Même des bâtiments soigneusement restaurés et classés monuments historiques sont trans*formés — comme dans* ville-musée de Gjirokastro — en de gigantesques panneaux publicitaires d'un goût plus que douteux.

Méfiants à l'égard des touristes « ordinaires », les Albanais accueillent pendant toute l'année des « invités », originaires des pays occidentaux ou du tiers-monde. Ce sont des militants opposés à *Moscou* et à *Pékin ou* des groupes de jeunes sympathisants recommandés par des « associations d'amitié » créées avec l'appui des représentations diplomatiques albanaises. Exceptionnellement, quelques journalistes de la « presse bourgeoise » cordialement reçus peuvent se familiariser tant bien que mal avec la vie quotidienne du pays, au cours d'un bref séjour soigneusement organisé...

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Météo

Par une métaphore, M. Georgy, ambassadeur de France en Iran, a décrit ainsi, à sa descente d'avion, les relations entre les deux pays : « Ce n'est pas parce qu'un nuage passe que l'été est compromis. »

Bien sûr, ce genre de procédé (retour éclair après orage) jette un froid, et les relations diplomatiques devraient être gelées pendant quelque temps.

A moins que les ressortissants français ne se décident à repartir, puisque là-bas, paraît-il, ils faisaient la pluie et le beau temps.

PIERRE ZIMMER.

UN ENTRETIEN AVEC LE FONDATEUR DU FESTIVAL MÉDITERRANÉEN

Un paysan fou de musique

La Camargue, *l'été, n'est certainement* plus le lieu idéal pour passer *des* vacances tranquilles et sauvages. En fait de « sauvage » on ne trouve guère, apparemment, que le camping *qui déshonore et pollue* les plages. Mais la Camargue bles*sée se défend ;* elle ne livre guère ses secrets aux automobilistes ; les plus beaux paysages ne sont accessibles qu'aux *piétons et aux* cavaliers qui ont su gagner la confiance des *habitants*, et apprennent peu à peu à conquérir le pays secret des étangs et des marais, à surprendre l'envol *des flamants roses,* les jeux de la lumière et de l'eau, les libres ébats des taureaux.

Ce ne sont pas les *taureaux* que nous sommes venus chercher en Camargue, mais un homme de ce pays farouche qui vit une *étonnante* histoire d'amour épuisante avec la *musique* : François Pagès, le fondateur du Festival méditerranéen, que nous avons déjà rencontré à Perpignan avec Rostropovitch (*le Monde* du 18 juillet).

Dans six départements de la côte, il organise, du 7 juillet au 28 août, trente-huit concerts, de Cassis à Amélie-les-Bains, *simplement* pour faire aimer la musique et aider les jeunes interprètes.

Trente-neuf ans, un visage large, un menton volontaire adouci par *des yeux pleins de tendresse et de* rêve et une grosse moustache noire tombante. *C'est* un vrai paysan de Camargue, tout au bout du delta, à Salin-de-Giraud ; la mer n'est pas *loin* et ses terres jouxtent le grand Rhône.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 12.)

هكذا من الأصل

Le Monde

idées

DÉCENTRALISATION

Décentraliser, mais ne pas perdre le nord... Legalex pense que les tribunaux administratifs y aideront les collectivités locales nouvelles. Et les préfets, qui vont devenir commissaires de la République ? Claude Carretta présente leur défense et illustration. Le P.S., en matière régionale, a pour Joël Broquet, qui s'en inquiète, deux discours : l'un décentralisateur, l'autre jacobin. Lequel l'emportera dans la pratique ? Pour le Provençal Thierry Orsoni, il importe de toute façon de ne pas oublier les cultures régionales.

Des tribunaux-boussoles

par LEGALEX (*)

« *IL faut adapter les catégories juridiques aux faits et non les faits aux catégories juridiques* », pensait Duguit. Pour réussir une réforme institutionnelle en profondeur et *contrairement à une idée reçue*, peu d' « ingrédients » sont nécessaires, mais ceux-ci doivent être judicieusement dosés et liés pour obtenir une réforme « historique » : une volonté politique hors du commun, *une prise en compte de l'inconscient* collectif, plus précisément une maturité des esprits et surtout une grande rapidité dans l'exécution du dessein.

On ne remarque pas assez que trente-six jours seulement séparent le 18 Brumaire (9 novembre 1799) de la Constitution du 22 Frimaire an VIII (15 décembre 1799) ; que *la création du Conseil d'Etat et celle du célèbre « tripode »* préfet - conseil général - conseil de préfecture (loi du 17 février 1800) sont distantes de moins de deux mois. Plus près de nous, seules quelques semaines séparent le *retour du général de Gaulle et* la *naissance* de la Constitution du 4 octobre 1958.

« Dans les grandes affaires, ne prendre conseil que de la chose et du moment. » Ce *mot* de Diderot touche notre cible. L'actuel ministre de l'intérieur semble bien fondé historiquement à mener tambour battant la réforme de la décentralisation. *Seule l'histoire pourra dire si les autres ingrédients du « mélange »* ont été correctement évalués...

Parmi les nombreux paramètres qui conditionneront le succès de la réforme, une donnée sociologique de première grandeur doit être exhumée : *dans la France de 1981, près de 25 % des enfants d'une classe* d'âge sont des bacheliers et, en 1985, près de 10 % seront diplômés de l'enseignement supérieur. C'est un truisme de dire que l'on ne peut *ni gouverner, ni légiférer, ni administrer un peuple à dominante urbaine et fortement intellectualisé* comme on a pu le faire pour un peuple rural du début du dix-neuvième siècle. De même, les élites locales et régionales doivent pouvoir s'épanouir et trouver *leur consécration sur place, sans être obligées* d'aller quérir l'inévitable « baptême » parisien.

La réforme en chantier modifiera profondément notre édifice institutionnel. Les préfets « transmutés » en *commissaires de la République ; les conseils généraux des départements*, comme d'ailleurs les communes et les régions totalement émancipés ; des collectivités locales ayant accédé au statut d'adulte, jugées désormais exclusivement sur leurs *actes ; des cours des comptes régionales mises en place ;* des tribunaux administratifs *probablement* rattachés au ministère de la justice. Tels sont quelques-uns des éléments de la nouvelle trame institutionnelle qui va se tisser et qui constituera, à coup sûr, une des plus audacieuses réformes qui ait été entreprise, touchant aux collectivités locales.

Dans ce que certains appelleront un système-gigogne à quatre « étages » de souveraineté (commune, département, région et Etat), la nouvelle mission du commissaire de la République représentant l'Etat *sera capitale. Celui-ci devra notamment respecter* la nouvelle donne historique que constitue l'autonomie des collectivités locales et, en même temps, être le réducteur vigilant des éventuelles forces centrifuges qui *viendraient attenter à la souveraineté étatique. Enfin, il est évident qu'à* côté du représentant de l'Etat il faudra une « boussole juridique » qui soit capable d'indiquer, le cas échéant, le « nord » de la légalité aux nouvelles collectivités locales.

Par leur histoire, leur compétence, leur place originale dans les institutions régionales et surtout leur totale et indiscutable indépendance, les tribunaux administratifs devraient être ces instruments privilégiés de régulation juridique. Ils pourraient en cas *de besoin jouer* un rôle « en amont » *des décisions prises par les collectivités locales*, par le biais de la consultation, et « en aval » desdites décisions par la saisine du futur commissaire de la République. Les tribunaux administratifs, juges de *droit commun du contentieux administratif depuis le 1er janvier* 1954, sont les héritiers des conseillers de préfecture. Bien que gérés par le ministère de l'intérieur, ils sont soumis au contrôle du premier corps de l'Etat à un double titre : par la voie *de l'appel*, leurs jugements peuvent *être déférés à la censure du Conseil* d'Etat, et une mission permanente d'inspection, présidée par un conseiller d'Etat, est chargée de contrôler leurs activités.

Une connaissance très étendue du fonctionnement des administrations

Les tribunaux administratifs — *vingt-cinq en métropole*, cinq outre-*mer* — *rendent leurs jugements* au nom du peuple français. Si leurs membres (trois cent vingt environ) sont des fonctionnaires non soumis au statut organique de la magistrature, ils exercent des fonctions de *magistrat. Le corps des tribunaux administratifs est sans doute un des* trois corps de fonctionnaires qui a la connaissance la plus étendue et la plus approfondie du fonctionnement des différentes administrations françaises. Pour reprendre le mot *d'Albert Camus à propos du policier, on peut dire que « le corps des tribunaux administratifs est au centre des choses publiques et de la vie administrative »*.

La compétence des tribunaux administratifs *comprend deux volets : un champ juridictionnel à deux grandes* lignes de force (le recours pour excès de pouvoir et le recours de pleine juridiction) recouvrant les deux vastes secteurs du contentieux *général* (actions en responsabilité, *actions contractuelles, contentieux* des immeubles menaçant *ruine* et contentieux des établissements dangereux, incommodes et insalubres) et des contentieux spéciaux (le *contentieux des pensions, le contentieux des élections*, le *contentieux* fiscal et le contentieux *répressif*).

Le champ non juridictionnel comprend *les* avis donnés aux préfets, la participation à des commissions *administratives régionales ou départementales* en qualité de président ou de membre (une vingtaine), des missions administratives diverses et, enfin, des fonctions d'enseignement.

Pour peu qu'on leur en donne les *moyens, les tribunaux administratifs semblent parfaitement qualifiés pour* jouer ce rôle de « boussole juridique » fixée sur la carte de la décentralisation et devenir ainsi le conseil des collectivités locales.

(*) *Pseudonyme d'un membre des* juridictions administratives.

Pour les préfets

par CLAUDE CARRETTA (*)

NOMMÉ et par conséquent à l'abri des tentations démagogiques liées aux arrière-pensées électorales, le préfet est un interlocuteur de choix pour l'ensemble des partenaires locaux. C'est un arbitre qui, comme tel, se tient naturellement à l'écart des *querelles personnelles et partisanes* qui émaillent la vie politique d'un département.

Haut fonctionnaire représentant tous les ministres ensemble, il est le chef des services de l'Etat dans son département et dispose, d'ores et déjà, des *moyens* d'exercer cette responsabilité.

Gestionnaire, il administre son département en exécutant les délibérations du conseil général, sous le contrôle attentif des élus.

Il est enfin, et peut-être surtout, l'avocat de son *département auprès des bureaux parisiens et* des ministres eux-mêmes et dispose, ici encore, des moyens d'information et d'instruction indispensables.

Quant à la fameuse tutelle préfectorale sur les communes, qu'il est de bon ton de dénoncer haut et fort sans en analyser le contenu, *elle se réduit, outre l'approbation de certaines décisions* réglementaires ayant un caractère qui dépasse les limites communales, à la sanction éventuelle de l'illégalité.

Les finances locales : nerf de la guerre et problème-clé

Restent les finances locales, ce nerf de la guerre, qui est et demeure le problème-clé, et il y a fort à parier que la disparition des préfets ne supprimera pas par enchantement la dépendance financière des collectivités locales.

Quel ministre « technicien » verra sans réagir une bonne part de ses crédits attribués et gérés hors de son contrôle ?

Quel ministre des finances acceptera de sanctionner ses fonctionnaires qui outrepassent *leurs pouvoirs* et assurent de fait des contrôles d'opportunité ?

Quel ministre de l'équipement s'insurgera contre les dispositifs mis en place par ses propres services et qui aboutissent, par *le jeu des normes ministérielles*, à imposer aux collectivités des installations onéreuses qui pourraient être réalisées à moindre coût ?

Rien n'a été dit à cet égard ou presque, et les réformes qui s'ébauchent peuvent faire craindre un nouvel affaiblissement des « politiques » au profit des techniciens.

En outre, la référence constante au Plan, dont on voit mal comment il peut être *facteur* de décentralisation, laisse présager un renforcement des pouvoirs parisiens, des bureaux des ministères, jaloux de leurs prérogatives et *soucieux de les conserver*, voire de les accroître ; il faudrait une singulière volonté politique à long terme pour contrecarrer ces tendances...

Cette attaque en règle, injustifiée et périlleuse contre un corps prestigieux masque les vrais problèmes et ressemble à une chasse aux symboles : elle désorganisera pour longtemps le fonctionnement des *institutions* locales, soumettra les *préfectures* aux *soubresauts* politiques auxquels elles ont jusqu'ici échappé et renforcera la tutelle parisienne. Elle ne fait, en outre, aucun cas des fonctionnaires *du cadre national* des préfectures, qui sont bien mal récompensés de leur dévouement et de leur loyauté.

(*) Attaché de préfecture.

La dimension culturelle en plus

par THIERRY ORSONI (*)

ON a, certes, raison de voir dans la *régionalisation* une *réponse* aux problèmes de la société française ; mais, pour que cette régionalisation tant attendue réussisse, encore faut-il que l'on accorde à la question culturelle — qui se pose avec une *acuité* particulière dans une région comme l'Occitanie, par exemple, — tout l'intérêt qu'elle mérite.

Car, s'il est *vrai que* la région est le lieu *naturel où s'expriment* l'économique, le social et le culturel, la *culture* doit venir, elle aussi, en priorité dans l'ordre de nos préoccupations.

C'est tout le mérite du mouvement provençal Parlaren de le rappeler dans sa *Charte culturelle pour la Provence*, dont la publication revêt, dans le *contexte actuel*, une *importance* particulière (1).

Culture et régionalisme ne se séparent pas. Les auteurs de la charte ont, je crois, raison d'insister sur cette idée essentielle. Il n'existe pas, en effet, un régionalisme économique, un autre administratif et politique, *le troisième, enfin*, qui serait *d'ordre* intellectuel. Il n'en existe qu'un seul ! Et celui-ci est fait de la combinaison de ces trois éléments — économie, politique, culture — égaux en importance et dont « *on ne pourrait sacrifier l'un sans se condamner à faire œuvre stérile* » (2).

Il faut le garder présent à l'esprit : *sans* culture maintenue, voire sauvée, il n'y aura bientôt plus de conscience régionale, et cela pourrait bien compromettre tout projet de réforme *en profondeur* des institutions régionales *de la France*.

D'où l'importance qui devra être accordée à la régionalisation culturelle dans le projet de réforme en préparation.

Seulement, le « *combat pour la culture* » (A. Ariès) n'a pas très bonne réputation ; et ceux qui le mènent — je pense en Provence au félibrige — sont accusés d'oublier l'essentiel, de se contenter d'un combat d'arrière-garde... Eh bien, non ! *Ce combat est salutaire. L'amour que l'on* peut éprouver pour sa « petite patrie » et celui de sa langue et sa culture spécifiques ne doivent pas être considérés comme des valeurs du passé, mais plutôt comme « *les racines du futur propres à libérer les énergies nécessaires au développement de notre pays* » (3).

L'avenir de la réforme régionale en préparation passe aussi par la prise en compte de cette réalité.

Replacée dans un cadre plus général, la charte culturelle de *Parlaren*, qui, au départ, tient compte de la spécificité de la *situation* provençale, peut servir de modèle pour d'autres régions fortement individualisées — la Bretagne, la Corse et plusieurs autres — et donne un aperçu de ce que pourrait être cette dimension culturelle sans laquelle la régionalisation serait *comme* une pyramide sans base.

Son propos est de donner à la *région* les *moyens de préserver et* d'enrichir son patrimoine par un ensemble de mesures appropriées, qui visent à :

— Assurer à la langue régionale, à sa culture spécifique, les moyens nécessaires à son développement, y compris à la radio et la télévision (et FR 3 doit jouer en ce domaine une rôle primordial) ;

— Recenser, conserver, étudier et analyser les éléments spécifiques du patrimoine culturel régional et en assurer la diffusion la plus large possible (ce serait l'une des missions du nouvel Institut *culturel régional*) ;

— Assurer la prise en compte de ces *éléments* par l'*ensemble* du réseau culturel existant — M.J.C. et autres foyers de culture, — auquel on ajouterait des « maisons de pays » ;

— Susciter et encourager la création régionale sous toutes ses formes et à tous les niveaux, par le jeu des contrats, cahiers des *charges, commandes*, subventions ponctuelles, prix et dotations diverses.

Un avenir national

Ainsi conçue, la *charte* s'intéresse à un certain nombre de projets d'initiative régionale et propose la création d'un conseil culturel régional, qui rassemblera les principaux acteurs de la « promotion culturelle » de la région et pourra coordonner les actions.

On ne saurait, en ces quelques lignes, prétendre à l'exhaustivité. *La charte culturelle* que Parlaren a publiée avant l'élection présidentielle se situait dans une perspective essentiellement provençale. Il s'agissait alors, dans un premier temps, d'obtenir pour l'« Occitanie » ce *que* d'autres régions avaient *déjà obtenu*, à savoir la présence de leur langue sur les antennes ; et, dans une deuxième étape, de prévoir les *structures* d'une véritable régionalisation culturelle.

A l'heure actuelle, où est mis en *chantier* un *solide* projet de réforme régionale, ce texte n'a d'avenir qu'au plan national : avec les militants de Parlaren, nous devons espérer que les grandes orientations prévues — et que *nous avons définies plus haut* — seront contenues dans le projet qui doit être soumis prochainement au Parlement.

Il faut donc sans plus tarder prendre connaissance de cette charte et veiller à ce que la régionalisation à venir ait bien la nécessaire dimension culturelle qui y est mise en évidence...

(*) Etudiant provençal.

(1) *Charte culturelle pour la Provence*, publiée par le mouvement régionaliste provençal Parlaren. On peut se la procurer en écrivant : 36, boulevard des Farigoules, 13400 Aubagne.

(2) C'est ce qu'écrivait, dès 1923, le félibre-majoral limousin René Farnier.

(3) *Extrait du Préambule* (page 8) du *Statut pour la Provence*, présenté en mars dernier à Aix par l'Union provençale.

Deux discours, deux logiques deux histoires

par JOËL BROQUET (*)

LA France *des minorités a joué un rôle majeur dans l'avènement* de la majorité nouvelle, moins d'ailleurs par les voix qu'elle mobilise que par le « climat » créé et amplifié par ses innombrables *relais*.

Cette France des *minorités* a, par sa victoire même, *marqué* ses *limites. Elle peut donner* un élan, des idées novatrices, mais ne saurait fonder un projet *ou* du moins un programme précis. Moins encore un gouvernement.

Dès lors, le constat s'impose. Les règles de dévolution du pouvoir *d'Etat interdisent aux forces innovantes d'investir* celui-ci. Un pays légal chasse l'autre. La vraie question qui se pose aujourd'hui aux régionalistes comme aux écologistes, voire à l'ensemble des forces *socio-économiques libres de toute sujétion partisane*, est de savoir marquer la frontière entre *ce qu'il faut attendre de l'Etat* et *ce qu'il ne faut espérer que de soi.*

La présence aux plus hauts postes de l'Etat d'hommes comme J. Delors et M. Jobert permettra de poser la question dans toute son acuité, *puisque leur sincère attachement aux libertés de la société civile se* confronte aujourd'hui aux *nécessités* du service de l'Etat. L'Etat socialiste saura-t-il limiter ses propensions à l'interventionnisme inconsidéré ? Le projet de loi *sur* la *décentralisation* le laisse *espérer ; les nationalisations peuvent faire craindre le contraire* si elles devaient déboucher sur l'étatisation.

Deux discours, deux logiques, deux histoires, vont se confronter dans le champ de la majorité présidentielle. Le manichéisme serait stupide (comme il l'était dans le clivage droite-gauche) car il ne s'agit pas de trancher dogmatiquement entre *les tenants du tout-Etat du* CERES *et ceux d'une* autogestion généralisée, mais de savoir ce qui relève de la pleine souveraineté de l'Etat et ce qui relève de l'initiative individuelle *ou* collective (régionale, *municipale, professionnelle*).

Ceux qui craignent ou feignent de craindre le démantèlement de la France mènent un combat ambigu, car une réelle décentralisation ne peut que vouloir *briser* certaines *habitudes étatistes. Il faudra bien, par exemple, toucher au statut* de la fonction publique lorsqu'il s'agira de « régionaliser » certains grands corps de fonctionnaires. Il faudra bien affronter certains syndicats *lorsqu'il faudra régionaliser l'enseignement*. Il faudra bien *rompre* avec la planification technocratique lorsqu'il s'agira d'élaborer le Plan à partir des impératifs régionaux. Peut-être même *la suppression* de certains *ministères pourra-t-elle être* envisagée. Tout cela est *possible* sans mettre en péril l'unité nationale ou l'identité française.

Toutefois, une critique lourde de conséquences pour l'avenir peut être faite au projet gouvernemental : il ignore délibérément la notion de « *pays* » alors même que Jacques *Delors montrait dans Changer* (1975) que la complémentarité de la région et de l'arrondissement pouvait succéder à terme à la concurrence du département et de la région.

Le refus de choisir entre la région et le département est lourd d'un conflit à terme.

Pour notre part, nous nous situons *délibérément dans la perspective du pouvoir régional* en mettant *en place* les *structures* qui *permettront* de jouer un rôle décisif lors des prochaines élections régionales.

(*) *Président du Comité de liaison* pour l'action locale et régionale d'Ile-de-France.

Edité par la S.A.R.L. le *Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

1980

Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

LA TENSION ENTRE PARIS ET TÉHÉRAN

Le gouvernement français examine le dossier iranien concernant la demande d'extradition de MM. Bani Sadr et Radjavi

S'il est vrai qu'avec le rapatriement de la plupart des résidents français en Iran une page a été tournée dans les relations entre les deux pays, la crise n'est pas pour autant résorbée. Le porte-parole du ministère iranien des affaires étrangères a vu dans ce départ *« la preuve de la politique hostile de la France envers l'Iran »*. Le rapatriement, a-t-il déclaré mercredi soir 12 août, n'est *« justifié par aucun motif raisonnable »*. Après avoir fait une distinction entre les peuples et les gouvernements, il a ajouté : *« Les Français sont nos chers invités ; ceux qui veulent rester le peuvent et ceux qui veulent regagner l'Iran pourront revenir sans problème. »*

Le gouvernement français a décidé, pour sa part, de ne pas envenimer les relations avec Téhéran, en refusant de s'engager dans toute polémique, a indiqué en substance, mercredi soir M. Jacques Fournier, secrétaire général adjoint de l'Elysée. Le président Mitterrand n'a pas l'intention dès lors de répondre au message fort peu diplomatique du président Radjaï dans lequel celui-ci accusait le chef de l'Etat français de « mentir ».

Le gouvernement français prend connaissance, dès ce jeudi 13 août, du dossier présenté par la République islamique pour justifier l'extradition de l'ancien président Bani Sadr et de M. Massoud Radjavi, le chef des Moudjahidin du peuple. Le document est, en effet, arrivé mercredi soir par la valise diplomatique qu'accompagnait l'ambassadeur de France à Téhéran, M. Guy Georgy. Tout porte à croire que les deux gouvernements s'apprêtent à engager une bataille de nature tout autant juridique que politique.

C'est vraisemblablement dans cette perspective que les mesures restreignant les mouvements et les contacts de MM. Bani Sadr et Radjavi ont été renforcées. On ignore encore si les deux hommes politiques iraniens demanderont à quitter la France de leur plein gré. Dans une récente interview au *Corriere della Sera*, M. Bani Sadr avait déclaré : *« Je n'ai pas quitté l'Iran pour prendre des vacances. J'espère être autorisé dans quelques jours à parler librement. Autrement, je quitterai la France (...). Où irai-je ? Qui sait ? peut-être en Italie... »*

Mise en garde à l'Italie

Réagissant à cette déclaration, un porte-parole de l'ambassade d'Iran à Rome a mis en garde le gouvernement italien mercredi contre la tentation d'accorder l'asile politique à l'ancien président iranien. *« M. Bani Sadr est un criminel et c'est pour cela que nous avons demandé son extradition de France »*, a-t-il déclaré, avant d'ajouter : *« Nous jugeons nos amis selon la façon dont ils se comportent avec nous. Nous agissons en amis avec nos amis, mais pas avec ceux qui protègent les criminels iraniens. »*

La présence de M. Bani Sadr à Auvers-sur-Oise a suscité quelques remous au sein de la municipalité. Les quatre élus socialistes du conseil municipal se sont élevés contre le maire de la ville, M. Serge Caffin (modéré), qui avait exprimé le souhait que l'ex-président iranien *« trouve ailleurs qu'à Auvers le terrain d'action qu'il recherche »*. Les élus socialistes ont estimé que M. Bani Sadr avait sa place dans la ville à condition *« qu'il respecte les lois de l'asile politique »*. D'autre part, un tract circule à Auvers, intitulé *« Appel solennel de l'organisation patriotique indépendante des étudiants iraniens à l'étranger »* (favorable à M. Bakhtiar), qui dénonce avec véhémence M. Bani Sadr, *« chassé par ses ruses grossières, son incapacité, sa lâcheté »*.

Après les attentats individuels, qui ont coûté la vie à de nombreuses personnalités iraniennes, la campagne de violence déclenchée en Iran par l'opposition a revêtu, le mercredi 12 août, une nouvelle forme. Les bâtiments du quartier général des « gardiens de la révolution » (les pasdaran) ont été atteints par plusieurs roquettes antichars RPG-7. Selon un communiqué officiel, l'attaque n'a pas fait de mort et a provoqué des dégâts peu importants. Deux parmi les assaillants, dont l'un a été blessé par balles, ont été arrêtés. Les autres se sont enfuis à bord d'une Mercedes blanche. C'est la première fois que des roquettes antichars sont utilisées dans des attentats.

La répression se poursuit à un rythme soutenu. Durant ces derniers jours, selon Radio-Téhéran, deux cent soixante-quatorze membres de divers groupes de l'opposition ont été arrêtés. A Téhéran, treize « chefs de réseau » sont aux mains de la justice islamique. L'agence Pars annonce, pour sa part, l'exécution mercredi et jeudi de quinze personnes membres des Moudjahidin du peuple ou des Fedayin minoritaires (groupe marxiste-léniniste dissident). — *(A.F.P., Reuter.)*

L'arrivée à Orly du second groupe de Français

Un retour à contre-cœur

Le petit monde des Français d'Iran se trouvait donc, une fois encore, à l'aéroport d'Orly-Sud mercredi 12 août pour l'accueil de ses « rapatriés ». Des parents, des amis et quelques-uns rentrés l'avant-veille qui ayant éprouvé la cohue de la presse étaient venus apporter leur soutien moral aux cinquante compatriotes attendus. *« Il fallait voir*, dit une « contractuelle » de l'ambassade de France à Téhéran, *on a été assaillis de questions, bombardés par les flashes, comme si c'était l'affaire du siècle. »* La plupart réaffirmaient : *« On a fait beaucoup de bruit pour rien. » « C'est moi qui ai appris à mon mari qu'il devait revenir*, confiait la femme d'un homme d'affaires. *Les Iraniens ont toujours été très corrects avec nous. Ils payaient cash. Je n'ai jamais eu le sentiment de courir un risque. Evidemment, il ne faut pas tomber aux mains des intégristes... »*

Un enseignant de l'Institut *Français sont bien considérés. Moi j'ai préféré rentrer deux jours plus tard pour pouvoir dépenser agréablement les rials qui me restaient. »* De son côté, un diplomate convenait que la manifestation devant l'ambassade de France n'avait rien eu de bien tragique : *« On dit qu'ils étaient cinq mille. De toute façon, là-bas on ne sait pas compter les foules. Mais en fin d'après-midi tout était fini. On avait appelé à la prière, le moyen habituel pour disperser les manifestants. » « Oui, ils ont crié à mort*, reconnaissait un autre, *mais il ne faut pas prendre cette expression au pied de la lettre. »*

Un grand-père qui attendait ses enfants et ses petits-enfants faisait remarquer à ce propos : *« Les prétendus étudiants étaient tous des vieux. Ils avaient du mal à tenir leurs pancartes. Mon fils était depuis onze ans là-bas, ma belle-fille est iranienne. Je ne pense pas qu'ils apporteront beaucoup de bagages, ils y retourneront, c'est sûr. »*

Les départs précipités ont perdu de leur pittoresque. *« Moi, cela fait trois fois qu'on me rapatrie*, dit la femme d'un fonctionnaire, *mais j'ai des amis qui ont dû cinq fois faire leurs malles. »* Trois hommes d'affaires attendent leurs employés : *« Ils n'ont pas terminé leur mission. Les Iraniens voulaient les retenir parce qu'ils étaient satisfaits de leur travail. Nous disons qu'ils sont en vacances pour qu'il n'y ait pas de rupture de contrat. »*

A 20 h. 15, lorsque l'avion d'Iran Air atterrit, personne ne dit « *ouf* » ou ne crie « *au sauveur* ». Comme pour les premiers arrivés, lundi 10 août, M. Jacques Fournier, secrétaire général adjoint de l'Elysée, accueille au pavillon d'honneur le groupe, dans lequel se trouvent M. Guy Georgy, ambassadeur de France à Téhéran, et le colonel Jérôme Vella, attaché militaire.

On apprend qu'un industriel, M. Pierre Chabanne, a été retenu en Iran pour *« complément d'enquête »* sur une affaire qui n'a pas été révélée et que neuf familles franco-iraniennes, dont certains membres n'ont pu obtenir leur visa, ont été retenues à Téhéran. D'autre part, six Français ne se sont pas d'eux-mêmes présentés à l'aéroport. M. Fournier transmet un message du président de la République et explique aux arrivants que M. Mitterrand a préféré *« précéder l'événement plutôt que d'être contraint de le subir »*. Il ajoute que le chef de l'Etat a pris sa décision *« en fonction de l'ensemble des éléments d'appréciation dont il disposait »*.

M. Fournier précise à nouveau que le rapatriement des Français *« avait été décidé sans contrepartie »*. De son côté, M. Georgy estime que le retour des Français était *« une décision extrêmement sage »* et qu'il *« garantissait toutes les chances de reprise des relations avec l'Iran »*. *« Nul ne pouvait savoir ce qui pouvait se passer*, a conclu l'ambassadeur, *même si nous ne nous sommes pas senti menacés. »*

Dans le groupe des Français, ce retour précipité paraissait moins opportun. C'est plutôt une sorte de fatalisme oriental qui l'emporte : *« Vous savez, là-bas, il y a une telle distorsion entre l'acte et la parole... »* C'est d'ailleurs ce qui inquiète un jeune couple à l'écart. Ils ne cachent pas leurs sympathies socialistes. Ils étaient partisans du rapatriement : *« Nous sommes bien contents, on ne sait jamais comment cela peut tourner. On recevait des nouvelles rassurantes mais le courrier est ouvert et ils sont sur table d'écoute. »* Leurs voix prudentes étaient à peine audibles dans le concert. Les autres savaient, connaissaient l'âme islamique et ne croyaient pas un seul instant l'avoir échappé belle.

Des roses rouges

Il n'y avait donc que trois Iraniens pour donner raison à ces alarmistes. Ils appartenaient à l'Organisation patriotique indépendante des étudiants iraniens à l'étranger (O.P.I.), favorable à l'ex-premier ministre, M. Bakhtiar, et ils apportaient des bouquets de roses pour marquer leur soutien au gouvernement français. Ils parlaient de *« l'enfer islamique de Khomeiny »* et du *« scénario des otages remis sur le tapis par des terroristes enturbannés »*. Ils distribuaient un tract : *« La France en disant non au chantage de l'ayatollah évitera le pire et imposera une cuisante défaite à ce Frankenstein. » « Ils exagèrent, ils exagèrent*, répondaient les rapatriés. *Entre Iraniens peut-être mais pas avec les Français. »*

CHRISTIAN COLOMBANI.

Précipitation ou sagesse ?

Fallait-il inciter les Français résidant en Iran à rentrer momentanément en France ? A entendre les commentaires de plusieurs de ces « rapatriés », on serait tenté de répondre par la négative. Certains, déjà, ne s'en privent pas, et reprochent au président de la République d'avoir dramatisé inutilement la situation, voire d'avoir perdu son sang-froid.

Il est toujours facile, a posteriori, d'être péremptoire. C'est sans doute pourquoi ceux qui affirment aujourd'hui que les Français d'Iran ne risquaient rien et que c'est une erreur d'avoir précipité leur retour se gardaient de tout pronostic il y a encore quelques jours... Ajoutons que coopérants ou hommes d'affaires installés dans un pays étranger ne sont pas toujours les meilleurs juges de la situation qui y règne : présents souvent pour des raisons affectives ou financières, ils peuvent manquer du recul nécessaire à un jugement serein et oublier qu'une révolution qui est en train de dévorer ses enfants peut tout aussi bien dévorer ses amis.

En fait, il était du devoir de M. Mitterrand de se préoccuper du sort des ressortissants français dès lors que l'avion de M. Bani Sadr avait atterri à Evreux. Tout était alors possible, y compris une réédition de l'affaire des otages américains — que M. Mitterrand avait à l'époque fermement condamnée. Menacé à son tour d'être pris au piège iranien, le président de la République n'a plus songé, à partir de là, qu'à le déjouer. D'où le « rideau de fumée » qu'il a mis en place pour masquer ses véritables intentions aux autorités iraniennes : mesures à l'encontre de MM. Bani Sadr et Radjavi, livraison des trois vedettes, message de félicitation à M. Radjaï. Il s'agissait comme l'a dit M. Fournier, le secrétaire général adjoint de l'Elysée, de « précéder l'événement » et de ne pas se laisser enfermer dans un interminable état de crise, propice à tous les chantages.

Si le président de la République a donné à cette occasion une démonstration de ses talents pour la ruse, on ne saurait le lui reprocher : il avait affaire à forte partie. Il a bien failli échouer d'ailleurs, mais, en mettant les autorités iraniennes au pied du mur, il les a contraintes à prendre une décision claire — laisser partir les Français. Elles auraient bien évidemment préféré rester dans le flou et manœuvrer en fonction de l'évolution du dossier Bani Sadr-Radjavi.

Reste maintenant le problème des relations franco-iraniennes. Reléguée au rang de « petit Satan », la France, c'est indéniable, n'est plus vraiment présente à Téhéran même si les relations ne sont pas rompues et si une antenne diplomatique composée de volontaires est restée sur place. La pente sera sans nul doute très longue à remonter, en tout cas tant que l'imam Khomeiny conservera son pouvoir. Mais n'en aurait-il pas été de même sans le rapatriement des Français ? Comment imaginer, en effet, que l'ermite rancunier de Qom aurait pu, un jour, pardonner au « petit Satan » l'asile politique accordé à deux de ses ennemis ?

JACQUES AMALRIC.

Des relations économiques très faibles

Les relations économiques franco-iraniennes sont très faibles depuis l'arrivée au pouvoir de l'imam Khomeiny. Ainsi l'Iran n'est plu que le douzième fournisseur de pétrole de la France — il en était le deuxième jusqu'en 1975 et le cinquième encore en 1979, — ne livrant plus que 1,3 % du total des importations françaises de brut contre 5,2 % en 1979, 9,4 % en 1978 et 12,8 % en 1975. En volume, ce pays a fourni, l'an dernier, seulement 1,57 million de tonnes d'hydrocarbures au lieu de 6,12 millions en 1979.

Parallèlement l'Iran a été en 1980 le vingt-sixième client de la France (3,04 milliards de francs, soit 0,65 % du total des exportations françaises), il en était le douzième en 1978.

Au cours du premier semestre 1981, la tendance est restée la même que l'an dernier, les exportations françaises ayant atteint 1,8 milliard de francs (dont 40 % de produits agro-alimentaires). Toutefois les pertes des entreprises françaises du fait de la rupture de nombreux contrats par les Iraniens risquent d'être les plus importantes de l'histoire des échanges extérieurs de l'après-guerre : elles sont estimées par les experts officiels à environ 10 milliards de francs. Depuis deux ans, la COFACE (Compagnie française d'assurances pour le commerce extérieur) a, quant à elle, dû verser 3 milliards de francs au titre de la couverture des risques à l'exportation, indique le ministère du commerce extérieur.

La Compagnie générale d'électricité est un des rares groupes français avec Renault (chaîne de montage sur place de R 5) et Spie Batignolles à avoir conservé des intérêts en Iran. Toutefois, les activités de la C.G.E. se sont sérieusement ralenties au fil des mois. Aujourd'hui, sa filiale Alsthom Atlantique n'a plus aucun Français sur place, toutes les activités sur le chantier de la centrale nucléaire de Tabriz étant « gelées » depuis la guerre irano-irakienne. En revanche, une autre filiale, la COGELEX, continue d'assurer le montage d'équipements électriques. Les disjoncteurs, transformateurs et autres matériels sont importés de France et assemblés dans une usine locale, et son personnel comptait encore une dizaine de techniciens français. La COGELEX joue également un rôle non négligeable dans la maintenance et la répartition quotidienne des installations électriques iraniennes.

Une rupture brutale des relations avec la France ne serait pas sans conséquences sur la bonne marche du réseau électrique local. La C.G.E., pour sa part, y perdrait un courant d'affaires représentant de 200 à 300 millions de francs par an.

La C.G.E. possède également une filiale baptisée C.G.E. Iran, qui contrôle elle-même une autre société, Fulmen Distribution. Tout le personnel de ces deux firmes est iranien, le dernier Français était parti à la fin du mois de juin. Ces deux firmes n'ont pas d'actif... mis à part du mobilier de bureau.

Liban

Le président Sarkis est invité à se rendre en visite officielle à Washington

De notre correspondant

Beyrouth. — Le président libanais, M. Elias Sarkis, a été invité à se rendre en visite officielle aux Etats-Unis, dans le cadre des consultations que le président Reagan entreprend en vue de débloquer la crise du Proche-Orient. Après avoir reçu le président Sadate, le chef de la Maison Blanche doit en effet conférer, au cours des deux prochains mois, avec M. Begin, le roi Hussein de Jordanie, probablement l'émir Fahd, prince héritier d'Arabie Saoudite, et, enfin, le président Sarkis.

Confirmée par des proches qui ont récemment rencontré le chef de l'Etat libanais, l'invitation américaine est considérée ici avec grand intérêt, car on y voit la confirmation d'un changement dans la politique de Washington à l'égard du Liban, à partir d'une prise de conscience de l'importance et de la spécificité du problème libanais.

L'administration américaine entreprend de vastes démarches pour désamorcer la crise libanaise, afin qu'elle n'interfère pas continuellement avec la mise en place d'un nouveau projet de règlement au Proche-Orient. Le chef des milices phalangistes, M. Béchir Gemayel, se trouve actuellement aux Etats-Unis ; c'est la première fois qu'il y est reçu par des officiels américains. Il est question que, dans le camp opposé, M. Walid Joumblatt, chef du Mouvement national (progressiste), M. Nabih Berri, chef du Mouvement amal (chiite), et des dirigeants du Rassemblement islamique (à prédominance sunnite) reçoivent également des invitations de Washington et s'y rendent.

A cet égard, le journal *l'Orient-le Jour* rapporte que la France et le Vatican apportent une contribution spéciale aux démarches occidentales concernant le Liban, ce qui explique la prochaine visite de M. Cheysson à Beyrouth.

De tels développements risquent cependant d'agacer Damas et, par voie de conséquence, de provoquer des tensions sur le terrain que le chef de l'Etat ne pourrait ignorer et qui pourraient torpiller l'ensemble de ce processus. La Syrie n'est certes pas totalement à l'écart des nouvelles initiatives américaines : elle y est associée par l'intermédiaire de l'Arabie Saoudite et par des contacts officieux — un délégation du centre d'étude américain comprenant notamment M. Harold Saunders, ancien secrétaire d'Etat adjoint chargé du Proche-Orient, a été reçue mardi par le président Assad. Mais Damas entend être l'interlocuteur privilégié de Washington et parrainer d'éventuels contacts avec le gouvernement libanais comme d'ailleurs avec la résistance palestinienne.

LUCIEN GEORGE.

Jordanie

Une mise au point des Frères musulmans

A la suite de la publication d'un article de notre envoyé spécial J.-P. Péroncel-Hugoz, « la Jordanie du refus » (le Monde *daté 21 et 22 juin), nous avons reçu une lettre de l'un des dirigeants des Frères musulmans en Jordanie, M. Youssef El Azm, dont nous extrayons les passages suivants :*

Les Frères musulmans ne pourchassent nullement les chrétiens et les considèrent comme des citoyens à part entière, conformément aux enseignements de notre religion (...) Les Frères musulmans dénoncent seulement certains chrétiens qui entretiennent des rapports avec des missions jésuites, lesquelles provoquent de temps à autre des conflits confessionnels. Contrairement à ce qu'affirme votre envoyé spécial, non seulement les Frères musulmans n'ont pas assassiné deux enseignants chrétiens dans la ville d'Ajloune en Jordanie, mais ont fermement condamné ce crime (...).

Les Frères musulmans syriens ne combattent pas le régime de Damas parce que celui-ci est largement animé par des membres de la secte alaouite, mais bien en raison de son caractère totalitaire, de la corruption qu'il répand et de sa dépendance à l'égard des deux super-puissances.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

FORTE AUGMENTATION DU BUDGET DE LA DÉFENSE

Le Cap *(A.F.P.)* — L'Afrique du Sud dépensera 2 465 millions de rands (15 776 millions de francs) pour sa défense pendant l'année budgétaire 1981-1982, soit plus de 30 % de plus que l'année précédente, a annoncé, mercredi 12 août, le ministre sud-africain des finances, M. Owen Horwood.

Présentant son projet de budget au Parlement réuni en session au Cap, M. Horwood a précisé que l'augmentation prévue pour la défense nationale était de 575 millions de rands (3 680 millions de francs).

Maroc

M. CHEYSSON ANNONCE « D'AUTRES CONTACTS DANS UN AVENIR PROCHE »

Rabat *(A.F.P.)*. — Le ministre français des relations extérieures, M. Claude Cheysson, a adressé à son homologue marocain, M. M'Hamed Boucetta, un message, publié mercredi 12 août à Rabat, dans lequel il assure que le récent voyage qu'il a effectué au Maroc a été *« remarquablement dense et intéressant »* et ajoute : *« Nous aurons bien d'autres contacts dans un avenir proche. »*

Après avoir affirmé que *« la continuité de la politique française à l'égard du Maroc a pu être confirmée dans la démonstration évidente de la solidarité entre nos deux peuples, de la communauté d'intérêts entre nos deux pays »*, M. Cheysson demande à M. Boucetta de faire part de sa *« gratitude »* au roi Hassan II. *« L'audience qu'il m'a accordée*, ajoute-t-il, *était d'une qualité exceptionnelle (...). L'analyse de la situation des divers pays du monde, qui concerne votre pays et le mien, faite par le souverain, est évidemment pour nous d'une importance majeure (...). Nous garderons ses avis présents à l'esprit à tout moment dans nos actions des semaines et des mois à venir »*.

Zimbabwe

DES CONSEILLERS NORD-CORÉENS ENTRAINERONT UNE BRIGADE SUR LA FRONTIÈRE DU MOZAMBIQUE.

Salisbury *(A.F.P.)*. — Le plus gros contingent de conseillers militaires nord-coréens jamais envoyé en Afrique (*le Monde* daté 9 et 10 août), est en train de s'installer discrètement au Zimbabwe. Le gouvernement de M. Mugabe, qui a nommé la semaine dernière un officier blanc à la tête des forces armées du Zimbabwe, garde un mutisme absolu sur cette affaire. Mais on sait de sources diplomatiques que ce détachement d'une centaine de militaires, qui a débarqué en pleine nuit le week-end dernier à l'aéroport de Salisbury, a aussitôt été dirigé vers Inyanga, près d'Umtali, sur la frontière mozambicaine, où il a rejoint des Nord-Coréens déjà sur place.

Son objectif est d'entraîner une brigade de quelque cinq mille hommes pour en faire une unité d'élite qui surveillera la région et neutralisera le Mouvement de résistance nationale (M.R.N.) du Mozambique. Le M.R.N. opère pour l'instant presque impunément, avec la bénédiction de Pretoria, sur la ligne de démarcation entre les deux pays et, surtout, en territoire mozambicain.

L'unité ainsi formée — la sixième de l'armée zimbabwéene — sera constituée à partir des meilleurs éléments provenant des armées de MM. Nkomo et Mugabé, la Zipra et la Zanla, et de soldats de l'ancienne force rhodésienne. Des militaires mozambicains pourraient également bénéficier de cet entraînement.

En acceptant l'aide nord-coréenne, le premier ministre, M. Mugabé, a répondu aux critiques de certains de ses amis qui lui reprochent ses trop bonnes relations avec les pays occidentaux. L'instruction de l'armée ne sera plus confiée aux seuls conseillers britanniques qui sont actuellement cent soixante et dont le nombre doit être réduit prochainement à une centaine. Pour le moment, l'arrivée des militaires nord-coréens n'a provoqué aucune réaction de la sourcilleuse Afrique du Sud. De même, Washington a observé un silence total.

EUROPE

ALBANIE : le communisme « rétro »

(Suite de la première page.)

Beaucoup plus qu'une lecture de l'abondante et rébarbative littérature politique, des promenades impromptues dans les rues permettent de constater l'évolution du pays par rapport à 1938, année de référence qui revient dans toutes les conversations avec les personnalités officielles. Celles-ci rappellent que, en 1938, le royaume de Zog Ier était l'Etat le plus arriéré d'Europe et pas seulement sur le plan économique.

Chaque jour, à partir de 16 heures, les rues principales des villes et villages albanais sont envahies par des promeneurs. Première impression du visiteur qui découvre à Tirana le spectacle d'une foule qui paraît sortir du néant : l'habillement correct des Albanais qui, engagés dans des conversations animées, ont l'air détendu. Evidemment, pas de jeans, de chemises bariolées ou de cheveux longs chez les hommes ni de jupes trop courtes chez les femmes, qui ne semblent pas connaître le maquillage. Cette foule d'allure très méditerranéenne fréquente en grand nombre les cafés et les restaurants, ouverts jusqu'à environ 22 heures, heure où la vie s'arrête et où tout le monde rentre sagement à la maison, y compris les spectateurs des cinémas et des théâtres ou les visiteurs des expositions organisées dans chaque ville.



L'inflation n'existe pas

Les distractions sont à la portée de chaque citoyen. Au restaurant de l'Hôtel Tirana, l'un des meilleurs de la capitale, un dîner ne coûte que 15 leks (environ 9 F). Il n'y a pas d'inflation en Albanie ; les prix restent inchangés depuis 1970. Quant aux rémunérations, le rapport entre les salaires moyens des ouvriers et les traitements les plus élevés des fonctionnaires n'est que de 1 à 2,5. On nous explique que, il y a quatre ans, pour rapprocher le niveau de vie des différentes catégories de la population et aussi barrer la voie au « carriérisme », le gouvernement avait réduit de 4 à 25 % les traitements supérieurs à 900 leks par mois (environ 500 F), diminution que les intéressés, c'est-à-dire les mieux payés, auraient accueillie « avec enthousiasme ». Du moins telle est la version officielle racontée par un haut fonctionnaire...

Une chose est certaine : beaucoup de salaires ne dépassent pas 600 leks ; les ouvriers que nous avons interrogés au combinat textile de Korça gagnent encore moins. Mais les produits de première nécessité (sauf les vêtements de qualité) restent étonnamment bon marché pour un Occidental. D'autre part, les Albanais ne paient aucun impôt : le prix des loyers, de l'électricité (introduite dans le moindre village éloigné), des transports en commun est insignifiant, la médecine gratuite. Bref, les salaires, dont la modicité surprend, suffisent à assurer à tous le strict minimum. Cet objectif fixé par les dirigeants du régime est atteint : pas de riches ni de misérables, pas de circuits parallèles, et, peut-être — mais cela reste à démontrer, — pas de privilèges économiques pour les membres de la *nomenklatura*, bien que les plus hauts dirigeants se déplacent en Mercedes...

Une certitude : le contenu des magasins est partout le même. Nous n'avons pas relevé de différence entre la capitale et les principales villes de province que nous avons visitées. Les produits alimentaires, les tissus, les articles ménagers disponibles à Korça, à Gjirokastro, à Berat et ailleurs sont identiques à ceux mis à la disposition de la population de Tirana. Contrairement à ce qui se passe dans certains pays de l'Est, il n'y a pas de files d'attente, même si le choix est sensiblement plus limité qu'en Hongrie.

L'émancipation féminine à l'albanaise

« *Les Albanaises, émancipées grâce à la révolution socialiste, égales de l'homme en tous points, jouent désormais un rôle de premier plan* », dit Mme Violeta Havari, l'une des responsables de l'Union des femmes. « *Avant la libération*, ajoute-t-elle, *la vie de femme était encore régie par un coutumier rédigé au quinzième siècle, qui donnait au père le droit de vendre sa fille et au mari celui de tuer son épouse infidèle. Aujourd'hui, la femme peut posséder — comme tous les citoyens albanais — son arme personnelle pour participer à la défense de la patrie.* »

Pourtant, en observant les promeneurs du soir dans les villes et les villages, le visiteur reste impressionné par le pourcentage peu élevé de femmes qui, de plus, préfèrent rester entre elles. Peu de couples, pas d'amoureux enlacés : peut-être les citoyens de ce pays vertueux et puritain veulent-ils éviter de faire étalage de leurs sentiments autres que politiques.

Pays curieux, qui se veut d'avant-garde pour le progrès social et célèbre chaque jour l'émancipation de la femme, mais où l'avortement et la contraception restent interdite. La patrie a grand besoin d'enfants, bien que la population ait presque triplé en quarante ans (passant de moins d'1 million à 2,7 millions actuellement). Pays singulier, où toute manifestation religieuse est sévèrement réprimée depuis 1967, mais où, pour respecter les coutumes ancestrales, les femmes se marient en blanc.

Dans ce domaine aussi, le communisme albanais pratique la mode « rétro ».

THOMAS SCHREIBER.

Prochain article :

LES TIGRES LES LOUPS ET LES AUTRES

Espagne

L'Union du centre démocratique accuse le parti socialiste de collusion avec Moscou

De notre correspondant

Madrid. — Selon un rapport confidentiel circulant parmi les dirigeants de l'Union du centre démocratique (U.C.D.), le parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) aurait conclu un pacte secret avec le parti communiste soviétique lors de la visite à Moscou de M. Felipe Gonzalez, en décembre 1977. Le P.C.U.S. se serait alors engagé à favoriser l'accession au pouvoir du P.S.O.E. si celui-ci s'opposait plus fermement à l'entrée de l'Espagne dans l'OTAN. Parallèlement, le P.C.U.S. aurait relâché son soutien au parti communiste espagnol, dont les mauvaises relations avec le Kremlin, irrité par son eurocommunisme, sont bien connues.

Le PC soviétique se serait, en outre, engagé à ne plus qualifier le P.S.O.E., dans sa propagande, de « *renégat de la classe ouvrière* ». En échange de la reconnaissance des syndicats officiels comme représentants exclusifs des travailleurs soviétiques, le P.C. soviétique aurait également donné l'assurance de soutenir l'Union générale des travailleurs (U.G.T.), le syndicat socialiste espagnol, dans les réunions internationales. Ce soutien se serait fait bien entendu au détriment des Commissions ouvrières, le syndicat communiste espagnol.

Ces accusations ont provoqué une virulente attaque de M. Alfonso Guerra, numéro deux du P.S.O.E., contre l'U.C.D. M. Guerra, tout en indiquant qu'il avait eu connaissance de ce rapport, l'a qualifié de « *calomnie misérable et éhontée* ». La violence de son attaque survenant peu après la signature du pacte U.C.D.-P.S.O.E. de sans-vergogne » issus du fran- « discrédité ». M. Guerra a accusé le ministre de saffaires étrangères, M. José Pedro Llorca, d'être à l'origine du rapport. — *(Intérim.)*

Pologne

Solidarité demande à la population de s'abstenir de toute manifestation

(Suite de la première page.)

En revanche, si, le 19 août, on n'accorde pas à Solidarité le droit de réplique à la télévision pour qu'il puisse répondre à la campagne sans précédent menée contre lui, des débrayages de deux heures auront lieu dans toutes les imprimeries et messageries de presse.

Le discours de M. Kania

La lecture des comptes rendus officiels des discours prononcés au deuxième plénum du comité central du POUP, le 11 août, permettrait de croire qu'il n'avait pas été renouvelé à 80 % lors du congrès de juillet, à moins que le choix pour la publication ne se soit porté uniquement sur les interventions qui conviennent au pouvoir, à savoir celles qui veulent au mieux confiner Solidarité à la seule action syndicale.

Le discours de clôture de M. Kania a été aussi virulent que ses paroles d'ouverture : « *Le cours pris par les événements, si nous ne l'arrêtons pas, mènera inévitablement à une confrontation sanglante* », a-t-il déclaré. Le premier secrétaire a ajouté que, dans les conflits qui ont surgi jusqu'à présent autour des grèves, « *le parti a fait tout son possible pour éviter une telle confrontation. Maintenant, par la faute d'un groupe d'aventuriers au sein de la direction de Solidarité pour lesquels la poussée vers la confrontation est devenue une ligne d'action, nous nous trouvons face à un tel danger. Nous devons arrêter ce processus, et cela ne peut être fait en reculant. Nous devons nous rendre compte (...) que ces tendances à la confrontation ne sont pas spontanées, mais qu'il s'agit d'activités délibérément planifiées de gens qui se sont fixé des objectifs contre-révolutionnaires.* »

« *Il y a*, a-t-il dit, *des forces en Occident qui espèrent que la Pologne jouera le rôle de détonateur de la situation mondiale. Elles s'attendent que l'explosion en Pologne n'aura pas un caractère local mais impliquera le monde socialiste tout entier, et ces forces seront alors libres de renverser le cours de l'histoire mondiale.* »

Chaque argument de ce discours est sorti de la panoplie de la normalisation, y compris les coups de chapeau à l'U.R.S.S. et à M. Brejnev pour leur « *attitude généreuse* », tout comme la main tendue « *aux forces qui souhaitent voir la Pologne se développer comme un Etat socialiste* ».

Mais alors, pourquoi M. Kania a-t-il demandé à rencontrer Mgr Glemp, le nouveau primat de Pologne ? Celui-ci a souligné, au cours de l'entrevue qui a eu lieu mercredi, selon l'agence PAP, que « *l'Eglise, fidèle à sa mission religieuse et morale, fera tout ce qui est en son pouvoir pour écarter les dangers qui pèsent sur la Pologne* ». Quant à M. Kania, il a exposé « *les principales lignes du programme de stabilisation sociale et économique adopté par le neuvième congrès du parti ainsi que le grand danger qui menace la nation et l'indépendance du pays* ». Les deux interlocuteurs, toujours selon l'agence PAP, ont estimé, d'un commun accord, que « *la Pologne a besoin aujourd'hui plus que jamais de concorde nationale, de paix sociale, de sacrifice au travail et d'une bonne gestion* ».

Cependant des rumeurs circulent. M. Kania serait-il parti, à l'issue de son entrevue avec le primat et après avoir montré sa fermeté, faire en Crimée la visite qu'il n'avait pu effectuer il y a quelques jours pour raisons de santé ? Peu importe. Le chef de l'exécutif, le général Jaruzelski, et ses militaires sont là.

Un premier test des intentions réelles du pouvoir aura lieu la semaine prochaine si la marche pour la libération des prisonniers politiques, organisée par le syndicat indépendant des étudiants et par les comités régionaux de défense des prisonniers politiques de cinq villes, commence bien le 17 août pour gagner Varsovie le 22. En attendant, à partir de ce jeudi 13 août, la vodka est rationnée dans la région de Varsovie. La ration mensuelle est d'un litre par adulte. Cependant, une bonne partie du pays est partie, elle, en pèlerinage à Czestochowa, pour la marche annuelle de la foi.

AMBER BOUSOGLOU.

Danemark

L'OPPOSITION DE DROITE OBTIENT L'AUGMENTATION DU BUDGET MILITAIRE

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Après dix-huit mois de discussions, le gouvernement danois, minoritaire, social-démocrate, de M. Joergensen, a conclu un compromis sur le budget de la défense valable jusqu'en 1985 avec quatre des partis non socialistes.

Cet accord, qui devra être approuvé cet automne par le Parlement, où une large majorité lui est assurée, contient une clause par laquelle le gouvernement s'engage à ne pas le modifier.

M. Joergensen a abandonné la position consistant à refuser toute augmentation qui suscitait l'indignation de la droite et des alliés du Danemark, principalement des Américains. Il a accepté certaines augmentations modestes (1 à 1,5 % par an) et le renforcement de la défense de l'île de Seeland (où se trouve la capitale) que l'on était près d'abandonner presque totalement. Deux batteries de fusées Hawk seront achetées ou empruntées à cette fin. Les vedettes lance-torpilles seront modernisées et surtout une commission va étudier la possibilité d'inclure dans un service accéléré de trois mois, certaines recrues du contingent qui ne devaient pas être incorporées.

« *Il n'y a pas de quoi pavoiser* », écrit le quotidien conservateur *Berlingske Tidende* en constatant qu'on est loin de l'augmentation annuelle de 3 % que l'OTAN juge indispensable. Malgré tout, les responsables sociaux-démocrates ont jeté du lest, ce qui risque de leur poser des problèmes avec une partie de leurs militants. — C. O.

ASIE

Afghanistan

La répression s'étend à l'extrême gauche

Deux cent soixante-quinze personnes ont été arrêtées à Kaboul depuis le retour d'U.R.S.S. et de Tchécoslovaquie, fin juillet, de M. Babrak Karmal, dans le cadre d'une campagne de répression visant particulièrement l'opposition d'extrême gauche, a-t-on appris à Islamabad de source diplomatique occidentale. Des arrestations ont été opérées au sein de l'organisation maoïste Chalai-i-Jawi (Flamme éternelle), dont le chef, M. Osman Landai, a été capturé. Six personnes ont d'autre part été exécutées ; il pourrait s'agir de militants d'extrême gauche déjà détenus avant l'intervention soviétique de décembre 1979.

D'autre part, alors qu'une activité militaire intense se poursuit au nord de Kaboul, l'agence Tass a annoncé, mercredi 12 août, qu'un poste frontière afghan situé à proximité de la frontière pakistanaise avait été attaqué par sept cents maquisards ; les quarante-trois défenseurs auraient tenu quatre jours avant de repousser les assaillants. Des armes de fabrication américaine, chinoise et britannique auraient été saisies.

Enfin, selon une étude du département d'Etat américain rendue publique mercredi, le corps expéditionnaire soviétique de quatre-vingt-cinq mille hommes « *perd du terrain* » face à la résistance islamique. « *La situation est devenue progressivement plus instable et les forces gouvernementales sont moins sûres.* » Toutefois il n'y a aucun signe permettant de penser que le Kremlin envisage de retirer ses troupes. — *(A.F.P., U.P.I., Reuter.)*

CORRESPONDANCE

L'évolution de la situation sanitaire au Cambodge

A la suite de la publication dans le Monde *du 30 juillet d'une lettre du docteur Marchal, membre de l'Association pour le développement des relations avec le Cambodge (ADRAC), sur le renouveau de l'Institut Pasteur, nous avons reçu de M. Thaddée In, président du Groupe tiers-monde (16, rue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge, CCP Paris 14 811 10 H), une réponse dont nous publions ci-dessous les extraits principaux :*

Au début de cette année, j'ai passé deux semaines dans les maquis du Kampuchéa démocratique (khmer rouge), pour le compte du Groupe tiers-monde, qui envoie là-bas des médicaments et du matériel médical. Durant mon séjour, j'ai visité deux hôpitaux de brousse capables d'accueillir cent cinquante à deux cents personnes chacun, et j'ai interrogé durant des heures les médecins et le personnel de la Croix-Rouge, qui m'accueillait tant sur la situation à laquelle ils ont à faire face aujourd'hui que sur la période 1975-1978.

Sur la base de leurs témoignages — recueillis en khmer — et notamment des renseignements précis que m'a fournis Mme Kho Vanni, pharmacienne diplômée de la faculté de Paris, je me permets de vous préciser ce qui suit. La plupart des établissements pharmaceutiques de Phnom-Penh ont été rouverts dès l'année 1976. Il s'agit notamment de la Pharmacie d'approvisionnement du Kampuchéa, de la Lumex, du Comptoir pharmaceutique du Cambodge, de l'Enaphar, et, bien sûr, de l'Institut Pasteur. Loin d'avoir été dynamité, il a produit, jusqu'à l'invasion vietnamienne, des vaccins antivarioliques et anticholériques et était désigné par la lettre khmère « phô » suivie du numéro 3.

Il y a quelques mois déjà, l'ADRAC avait lancé une campagne au sujet de la faculté de médecine de Phnom-Penh. A ce sujet, je puis être très précis : elle a été jusqu'à l'arrivée des Vietnamiens le Centre de recherche et de formation pour la lutte contre le paludisme. Dirigé par le docteur Di Phen, ce Centre a d'ailleurs publié un ouvrage assez complet sur le paludisme, que j'ai eu moi-même entre les mains lors de mon séjour au Cambodge.

Qu'il soit clair qu'il ne s'agit pas pour moi de faire l'apologie du régime qu'a connu le Cambodge de 1975 à 1978, mais, celui-ci est, me semble-t-il, critiquable sur suffisamment de points pour que l'on n'en rajoute pas.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● UNE MISE AU POINT DE LUANDA. — L'agence angolaise de presse ANGOP a reconnu, mercredi 12 août, avoir commis « *une erreur* » en diffusant « *une déclaration franco-angolaise* », quatre jours plus tôt, à l'issue de la visite de MM. Penne et Debray, les deux émissaires de l'Elysée, à Luanda. Le texte concerné, a admis ANGOP, était en fait « *une déclaration sur les conversations angolo-françaises* » faite à l'agence par M. Fernandes, secrétaire de la présidence pour les relations extérieures, comme on l'avait fait savoir à l'Elysée (*le Monde* du 13 août). — *(A.F.P.)*

Brésil

● POUR REMPLACER COMME CHEF DE CABINET CIVIL de la présidence de la République le général Golbery, démissionnaire, le chef de l'Etat brésilien, le général Figueiredo, a désigné, le mercredi 12 août, M. Joao Leitao de Abreu, vice-président de la Cour suprême fédérale, qui avait déjà occupé ces fonctions, de 1969 à 1974, dans le cabinet du général Medici. — *(A.F.P.)*

Colombie

● LE SECRETAIRE DES JEUNESSES COMMUNISTES A ETE ARRETE le 11 août. — M. Leon Saenz Vargas aurait admis que le parti communiste est impliqué dans la guérilla, a affirmé un porte-parole militaire. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● HUIT CONSERVATEURS ONT QUITTE LEUR PARTI, le mercredi 12 août, pour rejoindre le S.D.P., parti social démocrate, créé il y a quelques mois par Mme Shirley Williams et MM. David Owen, Roy Jenkins et William Rogers. Ces huit transfuges avaient des responsabilités au niveau local dans le parti conservateur. — *(A.F.P.)*

Madagascar

● LE PRESIDENT MALGACHE DIDIER RATSIRAKA a présenté, vendredi 7 août, aux membres du Conseil suprême de la révolution (C.S.R.) et du gouvernement, réunis à Antananarivo, M. Monja Jaona, marquant ainsi officiellement le retour au sein du Front national pour la défense de la révolution (F.N.D.R.) du leader nationaliste du sud de Madagascar et de son parti, le Monima. M. Monja Jaona, âgé de plus de quatre-vingts ans, a égalemet été nommé membre du C.S.R., dont il devient le doyen. M. Monja Jaona avait été assigné à résidence, de novembre 1980 à février 1981, à la suite de manifestations estudiantines. Il s'était depuis rallié au régime.

Le chef de l'Etat lui aurait demandé de superviser le ravitaillement en denrées de première nécessité et la lutte contre le marché noir, ainsi que l'organisation de la répression du banditisme rural. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

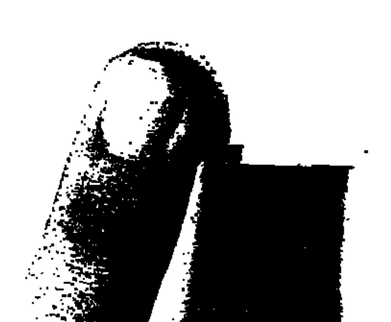
● LE SECRETAIRE D'ETAT ADJOINT AMERICAIN POUR LES AFFAIRES INTERAMERICAINES, M. Thomas Enders, a achevé, le mercredi 12 août, une visite de deux jours au Nicaragua. Il s'est entretenu, en particulier, avec le ministre des affaires étrangères, le Père Miguel d'Escoto, un important dirigeant sandiniste, le commandant Bayardo Arce, ainsi qu'avec des représentants du secteur privé et des partis politiques. — *(A.F.P.)*

Sri-Lanka

● ATTENTAT CONTRE MME BANDARANAIKE. — Des engins explosifs ont été jetés, mercredi 12 août, en direction de Mme Sirimavo Bandaranaike, alors qu'elle présidait une réunion publique au nord de Colombo. L'ancien premier ministre, qui a été déchu de ses droits civiques et dont le parti, le Sri-Lanka Freedom Party, est la proie de graves dissensions internes, est indemne, mais dix-huit personnes ont été blessées. Pour faire face à la vague de violence politique qui déferle sur le pays, le président Jayewardene a décidé de demander aux forces armées d'aider la police à maintenir l'ordre. — *(U.P.I., A.F.P.)*

Yougoslavie

● ONZE ALBANAIS DU KOSOVO ont été condamnés mercredi 12 août, à Pristina, à des peines allant de sept à onze ans de réclusion pour leur participation à des manifestations le 2 avril dernier à Glogovac. Ils étaient accusés « *d'attaque directe contre l'ordre constitutionnel* » et de « *vandalisme* ». — *(A.F.P.)*



AMÉRIQUES

Bolivie

Le nouveau gouvernement du général Pereira perpétue l'ancienne junte

Le général Waldo Bernal Pereira, membre le plus ancien de la junte au pouvoir à La Paz, a formé mardi 11 août un nouveau gouvernement.

Six ministres ont été maintenus à leur poste tandis que plusieurs collaborateurs des présidents précédents font leur entrée au gouvernement. Le général Bernal Pereira a affirmé que ce gouvernement d'unité nationale avait pour mission de pacifier le pays et que les militaires remettraient « dès que possible » le pouvoir aux civils. Cependant, le général Pereira semble assurer la continuité de la junte. Depuis plusieurs mois, il apparaissait comme le candidat le plus « présentable » à la succession du général Garcia Meza.

Une fois encore, l'accès de fièvre qui vient de secouer la Bolivie n'aura fait que reporter les échéances sans vider l'abcès qui débilite ce pays andin depuis le coup d'Etat du 17 juillet 1980. Les unités qui s'étaient mutinées le 3 août dernier, à Santa-Cruz, ont regagné leurs casernes et leurs chefs ont été mis au pas. Quant aux grèves qui avaient éclaté dans les mines, elles auraient été suspendues.

Provisoirement au moins, la Bolivie retrouve cet ordre particulier que ne cessent de lui imposer des militaires, plus préoccupés de leurs privilèges que des intérêts du pays.

Le dernier putsch en date se différenciait quelque peu des quatre tentatives précédentes contre le général Garcia Meza, qui avait brutalement coupé court au processus de démocratisation entamé sous la présidence civile de Mme Gueiler. L'isolement croissant du régime, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, son incapacité à redresser une économie au bord de la banqueroute et, surtout, ses liens notoires avec les trafiquants de cocaïne, avaient fini par attiser le mécontentement au sein même des forces armées.

Les deux chefs de la rébellion, les généraux Natusch Bush et Anez Rivero, exigeaient la nomination d'un nouveau président par les forces armées, le retour aux libertés constitutionnelles et la dissolution des groupes paramilitaires. Pour améliorer l'image de la Bolivie, ils promettaient aussi d'instaurer un climat de confiance et d'éliminer la corruption et le trafic de drogue. Ce programme avait soulevé certains espoirs dans la population. La plupart des dirigeants de l'opposition en exil avaient *apporté leur soutien* aux insurgés, et la centrale ouvrière bolivienne (COB) avait lancé un mot d'ordre de grève générale, sans *toutefois se ranger aux côtés des* putchistes.

Dans un premier temps, les rebelles avaient réussi à imposer la démission *du chef de l'Etat et paraissaient* avoir rallié à leur cause la majorité des unités militaires. Mais le temps a finalement joué en faveur de la junte des commandants des trois armes qui avaient assumé le pouvoir après le retrait du général Garcia-Meza.

Les deux hommes ont ensuite accepté la médiation de l'Eglise pour éviter un affrontement. En engageant des négociations, ils sont tombés dans le piège des dirigeants de La Paz. L'accord conclu ressemble fort à un marché de dupes, sanctionnant en quelque sorte l'échec de la rébellion.

L'attitude américaine

Certes, l'établissement d'un « *gouvernement de transition vers la démocratie* » a été prévu ; mais ses grandes lignes restent encore à définir. Les rebelles se sont soumis à l'autorité de la junte, et le général Natusch Bush a déclaré qu'il se retirait pour se consacrer « *à des activités privées* ». En échange, la junte s'est engagée à ne prendre aucune sanction et à réintégrer les officiers expulsés de l'armée.

Mais le nouvel homme fort du pays, le général Waldo Bernal Pereira, semble déjà revenir sur certaines de ses promesses. Ainsi, il vient d'affirmer qu'il n'était pas question de remettre en cause la hiérarchie militaire ni de convoquer une réunion pour élire un nouveau président de la République.

Dans ces conditions, le départ du général Garcia Meza prend des allures de fausse sortie et ne change rien à la nature du régime. En remettant le pouvoir à la junte des trois commandants en chef, l'ex-président avait prévenu qu'il demeurerait vigilant jusqu'à la réalisation du « *plan de reconstruction nationale* » que ses successeurs se sont engagés à respecter.

Le général Garcia Meza se trouverait toujours à la résidence présidentielle. Vendredi soir encore, il avait chaleureusement accueilli les membres de la junte venus fêter à la fois l'accord conclu avec les rebelles et le cinquante et unième anniversaire de l'ex-chef d'Etat. Le bruit a même couru, à La Paz, que le général Garcia Meza pourrait se voir confier, à nouveau, le poste de commandant en chef des forces armées, qu'il avait été contraint d'abandonner en mai dernier.

Autre signe révélateur de l'influence que continuent d'exercer les mêmes hommes dans les affaires du pays, l'ancien bras droit du général Garcia Meza, le colonel Arce Gomez, vient de faire reparler de lui. Ministre de l'intérieur, il avait constitué des groupes para-militaires et avait été l'un des principaux artisans de l'impitoyable répression déclenchée contre l'opposition. Mais ses liens avec la mafia de la cocaïne avaient fortement contribué à discréditer l'actuel régime. Le département d'Etat américain l'avait directement mis en cause pour son rôle dans le trafic *de drogue et, en février dernier,* il avait été limogé de ses fonctions. Or le colonel Arce Gomez a fait savoir qu'il serait prochainement *blanchi par un tribunal militaire, puis* réintégré dans l'armée.

Aujourd'hui comme hier, le principal souci des militaires boliviens *demeure de se faire reconnaître par* les Etats-Unis pour tenter de rompre leur isolement diplomatique et économique. Jusqu'ici, même l'administra*tion Reagan s'était refusée* à renouer officiellement avec La Paz. Les pays de la C.E.E. ont également gelé leurs relations avec le gouvernement actuel en raison de l'étouffement de la démocratie, de ses violations des droits de l'homme et de ses accointances avec la mafia internationale de la cocaïne. En revanche, l'Union soviétique et les pays de l'Est n'ont pas hésité à reconnaître et à développer leur coopération avec le régime militaire. Profitant du vide laissé par les Occidentaux, les techniciens soviétiques continuent de travailler comme si de rien n'était sur les chantiers de l'usine de volatilisation de l'étain de Karachipampa, près de Potosi. En juillet, vingt-quatre techniciens polonais, sont arrivés à La Paz pour participer à la modernisation d'une fabrique de verre.

Craignant la contagion démocratique, les militaires argentins avaient déjà prêté un concours actif aux auteurs du putsch de l'année dernière. L'Argentine, qui a obtenu des conditions avantageuses pour l'achat du gaz bolivien, avait consenti un prêt d'urgence de 250 millions de dollars à la Bolivie en octobre 1980. Les militaires de Buenos-Aires semblent avoir également suivi de très près l'évolution des récents événements. Le 4 août, immédiatement après sa démission, le général Garcia-Meza se serait rendu à l'aéroport de La Paz pour s'entretenir avec le général Leopoldo Galtieri, commandant en chef de l'armée argentine, qui faisait une escale impromptue avant de se rendre aux Etats-Unis.

A ce petit jeu de poker où les principaux protagonistes gravitent dans les milieux restreints de la classe dirigeante et changent *leur fusil* d'épaule selon leurs intérêts immédiats, les perdants sont toujours les mêmes : les Boliviens dans leur *ensemble, dont les* besoins essentiels sont sacrifiés sur l'autel de rivalités personnelles. Par leur mouvement de grève, les mineurs avaient clairement indiqué quels étaient les sentiments d'un peuple qui ne s'avoue pas battu. Mais l'opposition civile, en grande partie décapitée par la répression, paraît trop atomisée pour offrir actuellement une solution de rechange. Et pendant que les militaires factieux se cramponnent à leurs prébendes, la Bolivie s'enlise dans l'attentisme et l'impuissance, faute de pouvoir exprimer ouvertement ses aspirations démocratiques.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Haïti

LES AUTORITÉS AMÉRICAINES REGROUPENT DES RÉFUGIÉS DE LA MER A PORTO-RICO

Les autorités américaines ont commencé, le mercredi 12 août, le transfert vers *la base de Fort-Allen*, à Juana-Diaz (Porto-Rico), de cent vingt-cinq réfugiés de la mer haïtiens, jusqu'à présent rassemblés dans un camp au sud de la Floride. Ces premiers *boat people* seront suivis progressivement par plusieurs centaines de leurs compatriotes, et seront ensuite probablement expulsés vers Haïti. Le gouvernement de Porto-Rico, Etat associé aux Etats-Unis, a accepté qu'un maximum de huit cents personnes transitent par son territoire pour une période ne pouvant dépasser un an. Près de cinquante mille Haïtiens sont arrivés illégalement *en Floride* au cours des deux dernières années. La plupart attendent, dans un camp — aujourd'hui surpeuplé — proche du parc des Everglades, au sud de la Floride, que leur situation soit examinée. Des groupes d'exilés haïtiens de Porto-Rico et de Floride ont annoncé leur intention d'apporter une aide légale aux réfugiés pour essayer d'obtenir qu'ils restent aux Etats-Unis.

L'arrivée des Haïtiens a provoqué de violents remous dans les *milieux politiques et religieux* de Porto-Rico, dont la densité de population est déjà de plus de mille habitants au kilomètre carré. Le cardinal archevêque de San-Juan, Mgr Luis Aponte Martinez, a publié, le mardi 11 août, un communiqué dans lequel il affirme : « *Nous sommes tous conscients que ces hommes ne viennent pas à Porto-Rico de leur propre gré et, par conséquent, nous ne pouvons les rendre responsables de leur présence parmi nous. Ce n'est pas à eux qu'il faut demander des comptes, mais plutôt au gouvernement fédéral, qui les envoie* ».

D'autre part, le chef de l'Etat haïtien, M. Jean-Claude Duvalier, vient de lancer un appel aux Etats-Unis, au Canada et à la Communauté européenne pour obtenir le financement de livraisons alimentaires pour son pays.

DIPLOMATIE

LE DÉBAT SUR LA BOMBE A NEUTRONS

M. DILIGENT : la balle est dans le camp de l'U.R.S.S.

Pour M. André Diligent, secrétaire général du C.D.S., « *si la construction de la bombe à neutrons est envisagée, c'est en raison de la présence de quarante mille chars à l'Est, c'est-à-dire quatre fois plus que n'en possèdent les alliés* ». Il ajoute :

« *A une offensive par ces chars, la seule réplique à ce jour était l'arme nucléaire tactique dont les retombées n'épargnent pas les populations civiles et entraînent un immense risque d'escalade. L'arme à neutrons, essentiellement défensive, épargne ces populations et ne présente pas le même risque d'escalade.* »

Après avoir rappelé que le C.D.S. et l'U.D.F. ont souhaité que la France se dote de cette arme, M. Diligent déclare : « *Il est temps dès lors que chacun, à commencer par l'U.R.S.S., prenne ses responsabilités. Il est temps que l'Europe de l'Ouest, plus que toute autre concernée, réfléchisse à une politique de défense commune au sein de l'alliance atlantique. Il est temps enfin de poursuivre, parallèlement, tous les efforts qui permettront d'aboutir à (...) un désarmement multilatéral, progressif et simultané. Encore faudra-t-il qu'il soit de part et d'autre contrôlé. Mais là encore, la balle est dans le camp de l'U.R.S.S.* »

● *Le président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale*, M. Louis Darinot (P.S.), estime que la France doit poursuivre ses études sur la bombe à neutrons, qu'elle est capable de réaliser, « *à charge pour nous*, a-t-il dit, *d'être les premiers à proposer le renoncement devant l'utilisation de cette arme. Au nom de l'indépendance nationale que nous prônons entre les Deux Grands, nous estimons que nous devons nous donner tous les moyens nécessaires pour faire face à toutes les menaces, qu'elles soient idéologiques ou économiques* ».

● *L'Union des syndicats C.G.T. de la région parisienne* appelle ses organisations à envoyer des délégations à l'ambassade des Etats-Unis le mardi 18 août « *pour protester contre les décisions de l'administration Reagan de construire la bombe à neutrons* ».

● *La C.F.D.T.* « *condamne sans équivoque la fabrication de la bombe à neutrons qui aggrave dangereusement la capacité de l'arsenal atomique* ».

LE CHEF DE LA MISSION SOVIÉTIQUE AUX KERGUELEN OBTIENT LE DROIT D'ASILE EN FRANCE

M. Vladimir Sankowich, chef de la mission soviétique de coopération scientifique aux îles Kerguelen, a demandé asile à la France le 6 août dernier, a annoncé mercredi 12 août le ministère français des relations extérieures. Ce droit lui a été accordé.

M. Sankowich pourra, s'il le désire, solliciter le statut de réfugié politique en France ou choisir un autre pays d'accueil.

En vertu d'un accord avec la France qui exerce la souveraineté sur l'archipel des Kerguelen, situé au sud de l'océan Indien, l'Union soviétique y dispose d'une mission de neuf ingénieurs et techniciens qui procèdent à des expériences de climatologie. M. Sankowich a demandé asile à la France la veille du jour où un bâtiment soviétique devait venir le relever. Il fait actuellement route vers la Réunion. L'ambassade de l'U.R.S.S. a été informée le 8 août. Un de ses membres pourra rencontrer M. Sankowich, si celui-ci est d'accord, précise-t-on au Quai d'Orsay.

Le mois dernier, un autre Soviétique, M. Plechakov, du secrétariat international de l'UNESCO, avait demandé asile à la France.

Chili

Ancien président de la démocratie-chrétienne

M. Castillo a été expulsé en compagnie de deux anciens ministres de Salvador Allende

Le président de la commission chilienne des droits de l'homme, le démocrate-chrétien, *M. Jaime* Castillo Velasco, a été expulsé du Chili, le 11 août, ainsi que trois autres personnalités politiques de premier plan, anciens ministres ou parlementaires de l'Unité populaire, MM. Carlos Brione, Orlando Cantuarias et le sénateur Alberto Jerez. Arrêtés par des *agents de la C.N.I.* (la police politique du régime), ils ont été escortés jusqu'à la frontière argentine. Retenus quelques heures à Mendoza, ils ont ensuite recouvré leur liberté de mouvement dans le pays voisin. Le Mexique a accordé un visa aux quatre bannis.

Aucune explication n'a été fournie sur les charges précises qui pèsent contre les quatre hommes. Il leur est sans doute reproché d'avoir apporté leur soutien à une organisation syndicale jugée illégale. La nouvelle constitution chilienne autorise le chef de l'Etat à ordonner l'expul*sion de* tout citoyen jugé dangereux pour la paix intérieure, ou qui accomplit des actions jugées contraires à l'intérêt national. M. Castillo a été président du parti démocrate-chrétien et ministre de la justice sous la présidence d'Eduardo Frei (1964-1970). Il avait déjà été expulsé en 1976 par le gouvernement militaire du général Pinochet, puis avait été autorisé à regagner le Chili il y a trois ans. MM. Brione et Cantuarias sont, respectivement, anciens ministres de l'intérieur et des mines de Salvador Allende.

A Washington, le porte-parole du département d'Etat, M. Dean Fisher, a qualifié de « *particulièrement malheureuses* » ces expulsions. Selon les observateurs dans la capitale américaine, cette prise de position est la première manifestation des Etats-Unis en *faveur des droits de l'homme* sous l'administration Reagan. M. Fisher a assuré que Washington soutient « *le droit à une opposition politique pacifique* ».

D'autre part, le gouvernement du général Pinochet a, le mardi 11 août, interdit par décret à tous les organes de presse chiliens de diffuser toute information relative à des actes de caractère terroriste commis sur le territoire national. — (*A.F.P., Reuter.*)

Le Monde

société

JUSTICE

La cour d'appel de Rouen refuse la mise en liberté de Roger Knobelspiess

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Rouen, présidée par M. Jean Soudé, a rejeté, mercredi 12 août, la demande de mise en liberté de Roger Knobelspiess, malgré l'avis du parquet favorable à cette mise en liberté, nous indique notre correspondant à Rouen. Condamné à quinze ans de réclusion pour une attaque à main armée qu'il a toujours niée et qui a rapporté 800 francs à ses auteurs, Roger Knobelspiess a bénéficié d'une suspension de peine le 16 juillet. Son procès doit être révisé, comme ceux de Guy Mauvillain et Daniel Debrielle qui ont été, eux, remis en liberté. Roger Knobelspiess reste détenu en raison du hold-up qu'il a commis lors d'une « cavale » entre octobre 1976 et mars 1977. Il doit comparaître pour cette affaire devant la cour d'assises de Seine-Maritime au mois d'octobre.

M° Bernard Donche a fait état auprès des magistrats de Rouen de lettres de plusieurs membres du comité de soutien à Roger Knobelspiess — parmi lesquels MM. Guy Bedos, Michel Foucault, Roger Garaudy, Claude Manceron, Claude Mauriac, Mme Simone Signoret —, affirmant qu'ils étaient prêts à le prendre en charge à sa sortie de prison et se portant garants de sa comparution devant la cour d'assises. L'avocat a conclu en soulignant l'état de tension extrême, de délabrement moral et physique dans lequel se trouve Roger Knobelspiess, qui, à trente-trois ans, a passé, en raison des affaires qui lui sont reprochées, dix-sept ans de sa vie en prison.

Libres opinions

Parole de prisonnier

Par ROGER KNOBELSPIESS (*)

La prison, c'est l'endroit où la souffrance ne cesse jamais. La société s'en accommode, car elle l'ignore. Aux détenus, les paroles, comme les cris, sont arrachés. *Ceux qui sont moins que rien, ceux qui sont moins que chiens, se réjouissent, évidemment, de la nomination de M° Badinter comme ministre de la justice.*

Un grand journaliste m'écrivait récemment : *« Même si, vu de l'extérieur, il est aisé de penser ainsi, c'est par « la raison » que le débat doit s'instaurer. »* Les prisonniers sont embaumés vivants dans cette léthargie glacée qu'est l'univers concentrationnaire. Comment le débat est-il possible ? Là où chaque mot s'identifie à un cri sur la bouche d'un martyr. Ils sont combien les détenus relevant la tête ? Ils sont combien, en cet endroit, ceux qui demeurent animés de sensibilité, de courage, de qualité humaine ? La prison n'est qu'un visage calciné...

Pour les responsables pénitentiaires, il importe d'abord de justifier l'injustifiable. En supprimant les Q.H.S., Q.P.G.S., Q.S.R., que fera-t-on de ceux qui officiaient en ces endroits d'exterminations sophistiquées et collectives. Si c'est avec eux qu'on envisage les réformes, comme jadis l'on rapatria le personnel du bagne et que, avec ces derniers, ce fut la mentalité de Cayenne qu'on implanta dans le régime des centrales pénitentiaires, dès lors je n'aurais rien à dire. Les rares paroles de détenus qui se refusent à la domestication, au dressage sans la crainte et la peur... Ce n'est pas avec ceux-là que le débat est possible.

Mon rêve insensé de voir un jour une émission de radio, de télévision, un reportage journalistique concernant l'enfermement être sans truquage, mais brutal de vérité, relève évidemment de l'utopie... Même après dix-sept ans de vie close, de lutte et de résistance au-delà de toutes expressions. Et si je suis innocent, que m'importent ces douze ans d'erreur judiciaire. Il n'est pas une seule personne en France pouvant me rendre justice... à moi... aux centaines d'autres !

L'irréparable, en ce domaine, scintille d'une déchirure envers laquelle aucun humaniste, aucune intelligence, aucun médecin ne peut apporter remède. Déclarant que rien n'est changé en France depuis l'affaire Dreyfus, on me taxera de fou ! Alors, je suis fou de cette vérité... Comme à l'habitude, on modifie le décor, mais on ne change rien !

La France peut ignorer qu'elle persécute des innocents, qu'elle les bâillonne ! Elle peut ignorer que ces prisons débordent des catégories sociales les plus malheureuses, *que la pénitentiaire est, depuis longtemps, le camp où sont emmurés des chômeurs, que la frontière entre la démocratie et le Moyen Age se franchit à travers la porte d'une prison et que, surtout, les hauts murs d'enceinte ont vocation de maintenir le venin le plus hideux du despotisme... S'il faut un équilibre entre détenus et surveillants, il devra liquider ce passif et rendre ce qu'une démocratie n'aurait jamais dû enlever : la parole aux prisonniers !*

(*) Détenu. Auteur de deux livres, *Q.H.S.* et *l'Acharnement* (Stock).

POLICE

L'AFFAIRE MAIONE-LIBAUDE

L'Inspection générale a entendu deux hauts fonctionnaires de la police

Après la décision du parquet du tribunal de Paris d'ordonner une enquête sur l'ancien chef de l'O.C.R.B. (Office central de répression du banditisme), M. Lucien Aimé-Blanc, à propos de ses relations avec un malfaiteur recherché par la police, Jean-Pierre Maïone-Libaude (*le Monde* du 6 août), M. Lucien Boulègue, contrôleur général à l'I.G.P.N. (inspection générale de la police nationale), a entendu M. Aimé-Blanc et M. Maurice Paoli, directeur des renseignements généraux de la préfecture de police de Paris.

M. Paoli est le chef de l'inspecteur divisionnaire Henri Langlois, le policier qui était entré en contact avec Jean-Pierre Maïone-Libaude. M. Langlois, beau-frère de M. Pierre Debizet, secrétaire général du SAC, avait été chargé de la protection de M° Jean-Baptiste Biaggi après un attentat dont l'avocat avait été victime. Ayant quitté la police judiciaire, il fut affecté, il y a environ un an et demi, au R.G. et plus précisément au service des protections et de la voie publique, son travail consistant essentiellement en secrétariat.

C'est à cette époque que M. Aimé-Blanc s'adressa à M. Paoli pour lui indiquer qu'il avait un informateur pouvant fournir des renseignements sur le F.N.L.C. Il s'agissait de Jean-Pierre Maïone-Libaude. M. Aimé-Blanc, connaissant M. Langlois en raison de son passé à la police judiciaire, lui demanda s'il ne pouvait pas entrer en relation avec Jean-Pierre Maïone-Libaude qui faisait l'objet depuis le mois de janvier 1979 d'un mandat d'arrêt pour une affaire de trafic d'armes et d'explosifs. M. Maïone-Libaude fut arrêté le 23 juillet 1981 par les policiers de la B.R.I. (Brigade de recherche et d'intervention), inculpé et écroué.

L'enquête de l'I.G.P.N. va donc s'efforcer de déterminer quels étaient les rapports entre M. Aimé-Blanc et ce malfaiteur recherché par la police et qui était d'autre part soupçonné d'avoir participé au meurtre de Pierre Goldman (il a depuis été mis hors de cause à ce sujet). L'ancien chef de l'O.C.R.B. a également été interrogé par un magistrat du parquet chargé du dossier. Il semble que M. Aimé-Blanc ait informé ses supérieurs hiérarchiques et notamment M. Maurice Bouvier, à l'époque directeur central de la police judiciaire, de ses contacts avec Maïone-Libaude. Quant à M. Langlois, actuellement en vacances, il sera entendu très prochainement par M. Boulègue.

CONDAMNÉE POUR TRAFIC DE DROGUE

Christina von Opel a été libérée à mi-peine

En application de la grâce présidentielle décidée à l'occasion du 15 août et qui a été signée par M. François Mitterrand, vingt et une femmes — toutes condamnées à des peines d'emprisonnement ne dépassant pas cinq ans et ayant toutes des enfants (le Monde *du 13 août) — ont été libérées mercredi 12 août. Parmi elles, Christina von Opel, trente et un ans, mère d'une petite fille âgée de six ans, Vanessa.*

Impliquée dans une affaire de trafic de haschich, portant sur plusieurs tonnes — après la découverte en juillet 1977 de 1 390 kilos de haschich dans une villa qu'elle louait près de Sainte-Maxime, — Christina von Opel, qui avait parmi ses avocats M° Robert Badinter, avait été condamnée à dix ans d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Draguignan en 1979 (*le Monde* daté 18-19 novembre 1979). Sa peine avait été réduite à cinq ans en appel, alors que la peine de seize ans d'emprisonnement de son compagnon, Michael Karg, père de Vanessa, était confirmée (*le Monde* du 20 juin 1980). Compte tenu du temps passé avant son procès en prison, Christina von Opel a été libérée à mi-peine.

Dès la découverte de la drogue dans la villa de Sainte-Maxime, l'affaire avait fait grand bruit, Christina von Opel étant la fille du constructeur allemand d'automobiles. Pour certains, la fortune de Mlle von Opel ajoutait au scandale, l'ampleur du trafic étant liée aux sommes importantes dont elle pouvait disposer. Ses avocats présentaient, au contraire, la jeune femme comme une victime. Elle était, selon eux, si malade — droguée et alcoolique — au moment des faits qu'elle ne pouvait en rien être l'organisatrice de ce trafic. Pour ces raisons de santé, elle avait été mise en liberté le 31 mars 1978, avant sa comparution devant le tribunal correctionnel. Elle avait alors été soignée à l'hôpital psychiatrique de Pierrefeu (Var).

Depuis sa nouvelle incarcération, après le procès, Mlle von Opel était de nouveau malade et avait considérablement maigri. Ses avocats avaient déposé une demande de libération conditionnelle. Après la nomination de M. Badinter comme garde des sceaux, le 23 juin, le dossier von Opel a de nouveau été évoqué, de même que d'autres affaires, telle celle de Guy Mauvillain, dans lesquelles il était intervenu comme défenseur.

Au cours de sa conférence de presse le 9 juillet, M. Badinter avait indiqué, faisant allusion à une éventuelle libération conditionnelle de Mme von Opel, que ses anciens clients, s'ils ne devaient bénéficier d'aucun *« favoritisme »*, ne devaient pas non plus être traités avec plus de rigueur pour l'avoir eu comme défenseur.

Dans une interview au *Nouvel Observateur*, samedi 8 août, interrogé sur les difficultés, pour le garde des sceaux d'aujourd'hui de régler des affaires plaidées naguère par l'avocat, M. Badinter précisait : *« Elle* (Mme von Opel) *est toujours à la prison des Baumettes. Parce qu'elle est malade et aussi à cause du problème posé par sa petite fille, la commission d'application des peines avait donné, au début de l'année 1981, un avis favorable à sa libération conditionnelle. Mais, à Paris, la commission nationale a émis un avis défavorable pour des raisons strictement juridiques qui tiennent à sa condition d'étrangère. Du coup, bien que j'en aie le pouvoir, je n'ai pas signé sa mise en libération conditionnelle. Son sort ne relève que de la grâce, c'est-à-dire du président de la République.* — Jo. S.

Mme COMBALDIEU SECRÉTAIRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE

Mme Danièle Combaldieu a été nommée secrétaire administratif du Conseil supérieur de la magistrature. Elle était jusqu'ici substitut au service de documentation et d'études de la Cour de cassation.

Elle remplace M. Vincent Lamanda nommé à ce poste en janvier après avoir été conseiller technique au cabinet de M. Peyrefitte.

● *Moins de hold-up dans les banques.* Le nombre d'agressions à main armée dans les banques durant les cinq premiers mois de 1981 a diminué de 42 % par rapport à la même période de 1980. 156 hold-up ont été commis de janvier à mai 1981 contre 270 de janvier à mai 1980. Le montant total de ces agressions s'élève en 1981 à 10,4 millions de francs et en 1980 à 16,3 millions. La majeure partie des hold-up ont eu lieu en région parisienne : 98 durant les cinq premiers mois de 1981 contre 185 de janvier à mai 1980. Enfin, 17 hol-up ont échoué durant la période considérée de 1981 contre 24 en 1980.

● *RECTIFICATIF.* — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans *le Monde* du 13 août, M. Mitterrand n'a pas usé trois fois du droit de grâce depuis son élection. Outre la grâce de Philippe Maurice, celle du 14 juillet et celle qui a été décidée à l'occasion du 15 août, M. Mitterrand a notamment usé de son droit de grâce en faveur de M. Pierre-Charles Pathé et de Mlle Colette Meynard, tous deux condamnés par la Cour de sûreté de l'Etat.

JEUNESSE

La politique du nouveau gouvernement

Mme Avice souhaite que les jeunes se prennent en charge

L'action de Mme Edwige Avice, ministre chargé de la jeunesse et des sports, dans le domaine de la jeunesse sera avant tout interministérielle. Au cours d'un entretien qu'elle nous a accordé elle s'est déclarée davantage attachée à l'action gouvernementale dans son ensemble qu'à une politique isolée de ses services. Le rapport demandé par le premier ministre à M. Bertrand Schwartz sur la jeunesse lui semble ainsi une excellente initiative. *« Le droit à l'emploi est,* dit-elle, *prioritaire. »*

Le droit à la formation, la définition d'un service de coopération technique distinct du service national, le développement d'une politique d'information contraceptive, la possibilité pour les mineures d'avorter sans autorisation parentale, le développement, sur les ondes, d'émissions pour la jeunesse, lui semblent quelques-unes des autres directions souhaitables. *« Notre rôle,* dit-elle, *est de redonner à la jeunesse française un espoir. »*

L'action de ses services s'attachera plus précisément à développer l'information, auprès de la jeunesse grâce notamment à la rénovation des centres d'information jeunesse et à la création d'une bourse des équipements disponibles : les associations pourraient ainsi, immédiatement, se renseigner sur les places libres dans les centres de vacances et de loisirs, cela afin d'éviter l'actuelle sous-utilisation des équipements sociaux. Mme Avice déclare que ses services soutiendront des initiatives qui vont dans le sens d'une prise en charge des jeunes par eux-mêmes. Une autonomie qui ne saurait, selon le ministre, être synonyme de permissivité : aucune libéralisation des drogues n'est prévue et un droit de contrôle sur l'activité des associations sera maintenu dans tous les cas. — N. B.

FAITS DIVERS

Plusieurs terroristes ouest-allemands se trouveraient en France

Les policiers ont identifié Inge Viett

La brigade criminelle, assistée de policiers du Bundes Kriminal Amt (B.K.A.) de la République fédérale d'Allemagne, a identifié la femme qui a grièvement blessé d'une balle dans la gorge un gardien de la paix à Paris, le 4 août, pour éviter un contrôle d'identité. Il s'agit d'Inge Viett, trente-sept ans, l'une des fondatrices du Mouvement du 2 juin (1), l'un des groupes terroristes ouest-allemands (nos dernières éditions). Selon la police, Inge Viett résidait à Paris. En fuite depuis cinq ans, elle est activement recherchée.

L'identification d'Inge Viett a pu être réalisée grâce aux empreintes laissées par l'extrémiste ouest-allemande sur une moto et un sac à main abandonnés lors de sa fuite dans Paris, le 4 août. Inge Viett, l'une des principales figures du terrorisme d'extrême gauche allemand, avait été arrêtée une première fois en mai 1972 pour sa participation à un attentat meurtrier contre le yacht-club britannique de Berlin. Elle avait réussi à s'évader un an plus tard.

Accusée d'avoir participé à des attaques de banques et d'avoir concouru à l'assassinat, en novembre 1974, du président de la cour d'appel de Berlin, Gunter von Drenkmann, puis à l'enlèvement, en février 1975, du président des chrétiens-démocrates de Berlin-Ouest, Peter Lorenz, elle était finalement arrêtée le 9 septembre 1975 à Berlin-Ouest. En juin 1976, les terroristes qui avaient détourné l'Airbus de la compagnie Air France à Entebbe (Ouganda) exigeaient en vain sa libération.

Un mois plus tard Inge Viett s'évadait de la prison pour femmes de Tiergarten, à Berlin, en compagnie de trois autres détenues. Depuis, Inge Viett est demeurée introuvable, bien que sa trace ait été signalée à plusieurs reprises, notamment dans le sud la France. Cette extrémiste est aussi soupçonnée d'avoir participé à l'enlèvement de l'industriel viennois Walter Palmers, en 1977, libéré contre une rançon, ainsi qu'à l'enlèvement suivi de l'assassinat en Alsace, la même année, du patron des patrons allemands, Hans-Martin Schleyer.

Dans l'hypothèse de son arrestation sur le territoire national, Inge Viett serait d'abord jugée en France pour avoir tiré et grièvement blessé le gardien de la paix François Violeau, trente et un ans. Les autorités allemandes formuleraient, à coup sûr, une demande d'extradition dont l'examen reviendrait à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris.

**

Les autorités allemandes le disent sans hésitation, certains fonctionnaires français l'admettent : des membres de groupes terroristes, comme la Fraction armée rouge (RAF), le Mouvement du 2 juin et les cellules révolutionnaires, se sont installés en France, cherchant à échapper à la police de la République fédérale d'Allemagne. Le 1er août 1980, le ministre fédéral de l'intérieur, M. Gehrart Baum, déclarait : « Les terroristes ouest-allemands ont trouvé une zone de repli en France où ils préparent de nouveaux attentats. »

L'Hexagone n'est certes pas le seul refuge de ces terroristes — dont certains cherchent à rendre les armes, — mais quelques faits montrent que l'assurance de M. Baum est fondée, du moins partiellement. En collaboration avec les fonctionnaires du Bundes Kriminal Amt (B.K.A.), la brigade criminelle a ainsi procédé au mois de mai 1980, à Paris, à l'arrestation de cinq terroristes : Sieglinde Hoffmann, trente-six ans, Ingrid Barabass, vingt-neuf ans, Regina Nicolai, vingt-huit ans, Karola Magg, trente-deux ans et Karin Kamp, vingt-sept ans. Dans l'appartement habité par les terroristes, les policiers découvraient un dispositif de mise à feu à distance, un matériel moderne de reproduction de faux papiers, un atelier de fabrication de munitions et cinq mille cartouches. Les cinq Allemandes furent extradées le 10 juillet 1980. Deux d'entre elles étaient notamment accusées de tentatives d'enlèvement et d'enlèvement.

Six valises, rue de Chaillot

Un banal accident de la route, près de Stuttgart (R.F.A.), le 25 juillet 1980, devait à nouveau attirer l'attention de la police allemande sur la France. Deux des extrémistes les plus recherchés en R.F.A., Juliane Plambeck et Wolfgang Beer, trouvaient en effet la mort dans une voiture immatriculée à Paris. Une forte somme d'argent français et des armes étaient découvertes dans le véhicule. Peu après, les policiers allemands retrouvaient dans le Bade-Wurtemberg deux autres voitures abandonnées immatriculées en Seine-Maritime et à Paris, appartenant, selon le B.K.A., à des terroristes.

Enfin, au mois de novembre 1980, la brigade criminelle a perquisitionné à Paris un appartement abandonné, rue de Chaillot (16e). Le locataire, prétendu étudiant belge, avait précipitamment quitté les lieux en laissant six valises renfermant des documents confidentiels sur la police allemande, un attirail de faussaire et du matériel d'imprimerie. Les policiers purent déterminer qu'il s'agissait de Ralf Baptist Friedrich, ancien collaborateur de M° Klaus Croissant, recherché depuis plusieurs années.

Ces quelques faits prouvent la réalité de la présence en France d'extrémistes allemands. Les services de police concernés — la D.S.T., les R.G., la Direction centrale de la police judiciaire et trois groupes au sein de la brigade criminelle — en sont conscients, même si des critiques leur ont été adressées dans le passé, mezza voce, par leurs collègues allemands. Aujourd'hui, la coopération semble entière. Les Français s'efforcent de renseigner Wiesbaden, le siège du B.K.A., sur les Allemands résidant sur le territoire national. Pour leur part, les hommes du B.K.A. viennent fréquemment en France.

LAURENT GREILSAMER.

(1) Ce groupe terroriste, le plus important après la Fraction armée rouge (bande Baader-Meinhof), s'est intitulé Mouvement du 2 juin en référence à la mort, le 2 juin 1967, d'un étudiant allemand, Benno Ohnesorg. Ce dernier a été tué d'une balle par un policier, à Berlin-Ouest, lors d'une manifestation de protestation contre la visite du chah d'Iran en R.F.A.

ARRÊTÉE A LILLE

La ravisseuse d'Alexandra Biger avait simulé un accouchement

De notre correspondant

Lille. — C'est une infirmière en néphrologie de l'hôpital Calmette de Lille, Mme Eliane Richard, trente ans, qui a enlevé, le mardi 11 août à la maternité Baudelocque de l'hôpital Cochin, Alexandra Biger, née le jour même (*le Monde* du 13 août). Mme Richard, qui était traitée depuis des années pour stérilité et avait subi une importante opération, avait simulé depuis neuf mois une grossesse.

Profitant d'un déplacement de son mari, Mme Richard avait enlevé l'enfant, le mardi après-midi, dans la chambre même de sa mère, alors qu'étaient présents le père de la petite fille, sa grand-mère et une grand-tante. Revêtue d'une blouse blanche, elle était entrée une première fois pour simplement examiner l'enfant. Revenant dix minutes plus tard, elle demandait à Mme Biger si sa fille avait été allaitée avant de l'emmener, déclarait-elle, *« pour la peser ».*

Rentrée en voiture chez elle à Villeneuve-d'Ascq, dans la banlieue de Lille, la ravisseuse appelait immédiatement les pompiers et un médecin, leur faisant croire qu'elle avait accouché seule, coupant elle-même le cordon ombilical de l'enfant. Admise à la maternité de la Sainte-Famille, elle subissait immédiatement un examen obstétrical. La sage-femme du service constatait avec surprise l'absence de saignement et la fermeture du col de l'utérus.

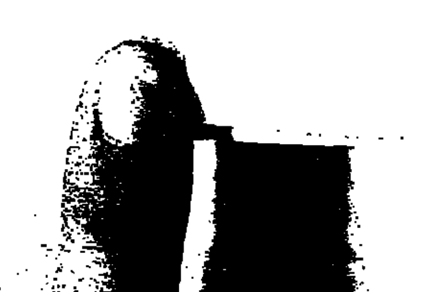
Prévenue le lendemain matin par le directeur de la clinique, la police judiciaire entendait Mme Richard, qui reconnaissait le rapt en fin d'après-midi.

M. Biger devait venir chercher sa fille dans une ambulance du SAMU le mercredi 12 août dans la soirée. *« Maintenant,* a-t-il déclaré, très ému, *je n'en veux pas à la ravisseuse. Si je peux la rencontrer et lui parler, je lui dirai simplement de ne pas recommencer : cela fait trop mal. »* Mme Richard devait être présentée ce jeudi 13 août en fin d'après-midi au parquet de Paris.

(Intérim.)

● *Les deux officiers parachutistes* qui ont trouvé la mort le lundi 3 août à Orléans-Bricy au cours d'un saut en ouverture commandée depuis un hélicoptère Puma (nos dernières éditions datées 13 août), sont les capitaines Robert Gatounes et Jacques Dondin. L'identité de ces deux officiers n'a été communiquée par l'autorité militaire que ce jeudi 13 août, soit dix jours après les faits.

Une commission d'enquête technique déterminera pourquoi els deux hommes n'ont pu ouvrir aucun de leurs parachutes. Les deux capitaines appartenaient au Centre d'entraînement des réserves parachutistes où sont notamment recrutés les agents *action* du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), les *services secrets* français.



هكذا من الأصل

SCIENCES

Le projet de budget de la recherche pour 1982 permettra le lancement de plusieurs grands programmes scientifiques

La préparation du budget de la recherche est en bonne voie, et ce sera un « bon » budget. C'est ce qu'on déclarait au ministère de la recherche et de la technologie, après la séance du comité interministériel de la recherche scientifique et technique, en fin de semaine dernière.

Ce comité, qui réunissait sous la présidence de M. Jean-Pierre Chevènement les ministres qui partagent avec lui la tutelle d'organismes de recherche, a arrêté les principaux chiffres de l'enveloppe-recherche qui figurera dans le projet de budget pour 1982. Son montant n'a pas été communiqué, mais on sait que l'objectif affiché d'une dépense nationale de recherche égale à 2,5 % du P.I.B. en 1985 suppose une progression annuelle en volume comprise entre 10,5 % et 13 % (le taux précis dépend de l'hypothèse faite sur la croissance du P.I.B. au cours des prochaines années).

L'enveloppe-recherche, dans laquelle ont été réintégrés les grands programmes de développement technologique, couvre l'essentiel des dépenses de recherches civiles de l'Etat, à l'exception de la recherche universitaire et du secteur des télécommunications. Elle représente en moyenne la moitié de la dépense nationale de recherche (recherches industrielles et militaires comprises). Son montant pour 1981, dans sa nouvelle définition, était de 19,6 milliards de francs. Le chiffre de 1982 devrait être nettement supérieur à 24 milliards de francs pour couvrir l'inflation et amorcer une croissance significative dont la recherche a bien besoin.

Cela devrait permettre en particulier de respecter la programmation prévue des grands équipements scientifiques. Le groupe de travail que présidait M. Jean Teillac, haut commissaire à l'énergie atomique, avait en 1980 fait une récapitulation générale des grands équipements en construction ou en projet, et défini les conditions d'une politique équilibrée.

Le principal équipement qui devrait voir le jour à partir de 1982 est le collisionneur d'électrons et de positrons (LEP) de l'Organisation européenne de recherches nucléaires (CERN), à Genève. Le LEP devrait être mis en service vers 1988. Sa construction, évaluée à 2,7 milliards de francs, suppose le creusement d'un tunnel de 28 kilomètres de circonférence sous le pays de Gex et les contreforts du Jura. A la session de juin du conseil du CERN, les représentants de huit Etats membres ont donné leur accord, mais le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède ont réservé leur décision, pour des raisons de procédures nationales et non par opposition au projet. Un vote unanime — qui n'est pas juridiquement nécessaire — est espéré pour la session d'octobre.

Le projet LEP a été freiné par la décision d'un tribunal administratif annulant l'autorisation de creuser une galerie exploratoire pour étudier la géologie du Jura profond, au motif que cette galerie ne pouvait être assimilée à des travaux provisoires, si le projet était réalisé, puisqu'elle constituerait alors une des voies d'accès à la machine. Appel a été interjeté au Conseil d'Etat contre cette décision, qui paraît renverser la jurisprudence existante.

D'autre part, une déclaration d'utilité publique, inutile pour des travaux provisoires mais indispensable pour la construction elle-même, est en cours de préparation. Simultanément, des contacts ont été noués entre le directeur général du CERN et les personnes et associations qui avaient requis l'annulation. Une réunion a eu lieu le lundi 10 août, de laquelle il ressort qu'on souhaite des deux côtés aboutir à « un climat de rapprochement et de coopération ». Une étude d'impact du LEP devrait être entreprise à l'automne, donc avant le début de tous travaux qui pourraient être retardés de six mois pour attendre le résultat de l'étude.

Autre grand équipement qui a du mal à démarrer : l'appareil Tore Supra d'étude de la fusion thermonucléaire, qui doit être construit au centre de Cadarache du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.). Tore Supra est un tokamak, c'est-à-dire un anneau torique à l'intérieur duquel un plasma (gaz ionisé) est comprimé par d'intenses champs magnétiques et porté aux températures de plusieurs dizaines de millions de degrés nécessaires à la fusion des noyaux d'atomes (le Monde du 20 mars 1980). Il prendra la succession du tokamak de Fontenay-aux-Roses (T.F.R.) qui a fourni l'essentiel des résultats qu'on en pouvait attendre. Tore Supra aura une taille intermédiaire entre celle du T.F.R. et celle du tokamak européen JET qui est en cours de construction à Culham (Grande-Bretagne).

Son originalité sera de faire appel à des bobines supraconductrices pour créer le champ magnétique. Il semble, en effet, probable que de telles bobines seront nécessaires pour les prototypes de réacteurs industriels qui, au tournant du siècle, pourraient prendre la succession du JET et des autres grands appareils de recherche sur la fusion qui lui succéderont.

Le projet a aussi un aspect plus politique : créer à Cadarache un pôle de recherche actif sur la fusion, de manière que la France puisse proposer un site crédible lorsqu'il faudra choisir l'emplacement où sera construit le successeur du JET. Le financement de Tore Supra requiert environ 600 millions de francs sur six ans. En juillet, le comité pour la fusion d'Euratom a accordé au projet son « support préférentiel » et contribuera au financement pour 240 millions de francs environ. Le CEA doit fournir le reste, et semble éprouver quelques difficultés à le faire.

Une décision a, en revanche, été prise pour Super Aco. Cet anneau de production de rayonnement synchrotron (1) a reçu en juillet le feu vert du conseil d'administration du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.). Il remplacera à Orsay la machine existante Aco, qui avait été construite pour observer des collisions entre particules — comme le LEP — et reconvertie ultérieurement en source de rayonnement synchrotron. Super Aco sera une source cent fois plus brillante qu'Aco et doit permettre de réaliser des lasers à électrons libres dont on pourra régler la longueur d'onde et qui délivreront une puissance d'une centaine de Watts. Le financement des 80 millions de francs devrait venir partiellement de la Belgique et des Pays-Bas qui souhaitent être associés à la réalisation et à l'utilisation de Super Aco.

Un autre équipement important est un calculateur Cray One, le plus puissant ordinateur existant à l'heure actuelle. Il pourrait être installé à l'Ecole Polytechnique, à Palaiseau. Dans un premier temps il serait utilisé à 60 % par des laboratoires de recherche et à 40 % par la Météorologie nationale, celle-ci se dotant dans quelques années de son propre Cray One. Un autre grand équipement scientifique futur est destiné à la météorologie : le système Météonef de bouées océaniques pour la collecte des informations nécessaires à la prévision du temps.

Le budget de la recherche de 1982 pourrait aussi permettre le démarrage d'autres grands équipements : la réalisation d'une piste d'aviation en Terre Adélie, l'installation d'un appareillage de mesure de la durée de vie du proton dans le tunnel de Fréjus, la création d'un institut des produits de la vigne qui serait doté d'une cave expérimentale, et l'installation à Grignon d'un atelier pilote pour donner un développement industriel aux recherches sur les manipulations génétiques faites par l'Institut national de la recherche agronomique.

MAURICE ARVONNY.

(1) Ce rayonnement, composé de lumière ultraviolette et de rayons X, est émis par des électrons tournant dans un anneau. Il est devenu, depuis une dizaine d'années, un outil important d'analyses physiques, chimiques et biologiques.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article du docteur Charles-Brisset consacré à l'ouvrage d'Henri Ey, *la Naissance de la médecine* (*le Monde* du 12 août), nous aurions dû imprimer : « *La naissance de la clinique, loin d'être un fruit du dix-huitième siècle, comme le pense Michel Foucault (...)* », et non pas « *un fruit du vingtième siècle* ».

RELIGION

JEAN-PAUL II REGAGNE LE VATICAN

Cité du Vatican (*A.F.P.*). — Jean-Paul II devait prendre congé ce jeudi 13 août de ses médecins, trois mois jour pour jour après sa première entrée à l'hôpital Gemelli de Rome.

Ce jeudi matin, le pape devait recevoir la visite du président du conseil italien, M. Giovanni Spadolini, après un entretien entre celui-ci et le cardinal Agostino Casaroli, secrétaire d'Etat. Les médecins du pape devaient se réunir pour rédiger leur vingt-neuvième et dernier bulletin de santé depuis l'attentat du 13 mai, place Saint-Pierre.

Dans la soirée, ou vendredi matin très tôt, Jean-Paul II devait regagner son Etat, le Vatican, qu'il avait dû quitter d'urgence, une seconde fois, le 20 juin, frappé d'une infection virale. Puis, il devrait, dans les jours à venir, se rendre dans sa résidence d'été de Castelgandolfo, pour un séjour de deux mois, durée prévue de sa convalescence, au cours de laquelle il subira encore quelques examens médicaux de contrôle.

TROIS PROMOTIONS AU SEIN DE L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS

Jean-Paul II vient de procéder à *trois promotions* au sein de l'épiscopat français.

● TOURS. — Mgr Jean Honoré, évêque d'Evreux, est transféré au siège métropolitain de Tours (Indre-et-Loire). Il succède à Mgr Louis Ferrand, qui avait démissionné, en septembre 1980, en sa soixante-quinzième année.

[Né le 13 août 1920 à Saint-Brice-en-Coglès (Ille-et-Vilaine) et ordonné prêtre en 1943, Mgr Honoré est docteur en théologie. De 1958 à 1964, il est secrétaire général de la commission nationale de l'enseignement religieux et directeur du Centre national de l'enseignement religieux, puis, de 1964 à 1972, recteur de l'université catholique de l'Ouest, à Angers. Il fut ordonné évêque d'Evreux le 17 décembre 1972. Mgr Honoré est le président de la commission épiscopale du monde scolaire et universitaire.]

● CRETEIL. — Le pape a accepté la démission de Mgr Robert de Provenchères, âgé de soixante-quatorze ans. Mgr François Fretellière, évêque coadjuteur avec droit de succession, lui succède à la tête du diocèse de Créteil (Val-de-Marne).

[Né le 19 novembre 1925, à Angers (Maine-et-Loire), Mgr Fretellière est ordonné prêtre le 3 juillet 1949. Prêtre de la compagnie de Saint-Sulpice, il est professeur au grand séminaire de Limoges en 1951, puis d'Angers en 1953. Il devient responsable du service des prêtres de ce diocèse en 1963. Nommé auxiliaire de Mgr Maziers, il fut ordonné évêque à Angers, le 7 février 1971, puis nommé évêque coadjuteur le 22 novembre 1979. Il est président de la commission épiscopale du clergé et des séminaires.]

● LE MANS. — Le pape a accepté la démission de Mgr Bernard Alix, âgé de soixante-douze ans, pour raisons de santé. Mgr Georges Gilson, évêque auxiliaire de *Paris*, lui succède comme évêque du Mans (Sarthe).

[Né le 30 mai 1929 à Paris, Mgr Gilson est ordonné prêtre le 21 avril 1957. Il passe ensuite deux ans à l'université grégorienne, à Rome, où il obtient la licence en droit canon. En 1959, il est nommé vicaire à Sainte-Geneviève de Nanterre, et, pendant une brève période, il est aumônier militaire bénévole. De 1965 à 1974, il est secrétaire des archevêques de Paris, les cardinaux Veuillot et Marty. En 1966, il est également secrétaire de la région apostolique de Paris. En 1974, il est vicaire général à Paris. Nommé évêque auxiliaire de l'archevêque de Paris, le 20 juillet 1976, il fut ordonné évêque le 9 octobre 1976.]

Le Japon a mis en orbite un satellite météorologique géostationnaire

Le Japon a mis en orbite, *lundi 10 août*, à 22 heures (heure française), à l'aide de son lanceur N-2, un satellite météorologique Himawari-2 (« la fleur du soleil »). Ce satellite doit remplacer le satellite Himawari-1, lancé en 1977 par une fusée américaine.

Le lanceur N-2 est une copie du Delta-2914 américain, ses trois étages sont construits sous licence par l'industrie japonaise. Il devrait être remplacé vers 1988 par un lanceur H-1 de conception japonaise (sauf le premier étage qui sera une extrapolation du premier étage du N-2). H-1 existera en deux versions, dont la plus puissante sera équivalente au lanceur européen Ariane.

Le satellite Himawari-2 est destiné à remplacer son prédécesseur en orbite géostationnaire, au-dessus de la Nouvelle-Guinée. Avec Meteosat-2 de l'Agence spatiale européenne et trois satellites américains, le japonais complète un réseau de cinq satellites météorologiques géostationnaires, régulièrement répartis autour du globe, qui permettent aux météorologistes de disposer d'une vue complète de la couverture nuageuse de la Terre, zones polaires exceptées.

CORRESPONDANCE

ANTHROPOPHAGIE

A la suite de l'article sur l'anthropophagie paru dans le Monde *daté du 21-22 juin, plusieurs lecteurs nous ont fait part de leurs réactions. M. Cao Van Chieu, ancien conseiller de l'Union française, notamment, nous écrit au sujet d'actes de cannibalisme qui, selon M. Jacques Attali, se seraient récemment produits au Cambodge et au Vietnam :*

Nous savons gré à la rédaction du *Monde* de sa réserve et ne pas prendre à son compte l'assertion de Jacques Attali, auteur du livre *l'Ordre cannibale*. Cette remarque restrictive s'impose d'autant plus que l'assertion est proprement insane et que le fait de publier un livre n'autorise pas l'auteur à se livrer à pareilles distorsions de la vérité et à prêter les fruits de son imagination à des peuples qu'il ne connaît pas ou point. (...)

Je ne suis pas habilité à parler du Cambodge, mais je puis affirmer que l'anthropophagie, sous quelque forme que ce soit, est absolument inconnue au Vietnam. De mémoire d'homme, je n'ai jamais entendu parler d'aucun cas d'anthropophagie. Je me permets d'en appeler au témoignage des nombreux Français qui ont vécu longtemps au Vietnam : ont-ils connaissance des circonstances où des gens du pays mangent de la chair humaine, à plus forte raison des fœtus humains ? Même au cours des années 1942-1943, où une famine catastrophique a fait plus de deux millions de morts, on n'a enregistré aucun cas d'anthropophagie.

Le peuple vietnamien a été de tout temps imbu des préceptes de la morale bouddhique et croit fermement à la théorie des renaissances, ce qui lui interdit de porter atteinte à la vie de ses semblables, voire à tout être vivant de la création : la foi bouddhique, cette croyance en la métempsycose, font partie de son fonds traditionnel et s'intègrent étroitement à nos mœurs et coutumes. Comment donc faire admettre qu'il puisse être anthropophage, même occasionnellement ou par nécessité ?

***

D'autre part, M. J.-R. Te R. Barrett, deuxième secrétaire de l'ambassade de la Nouvelle-Zélande, nous écrit :

C'est avec surprise que je viens d'apprendre en lisant l'article du *Monde* que le cannibalisme est toujours pratiqué dans mon pays, la Nouvelle-Zélande. Je veux bien croire qu'il s'agit d'une coquille, mais l'impression que cette affirmation a dû laisser auprès de vos lecteurs nécessite à mon avis un rectificatif. Je voudrais rassurer ceux et celles qui vous lisent : de telles pratiques ne font pas partie de la gastronomie néo-zélandaise.

MÉDECINE

Été, santé et publicité

Depuis la fin du mois de juin et jusqu'au début du mois de septembre, le Comité français d'éducation pour la santé (1), sillonne le territoire national. Son objectif : sensibiliser la population aux problèmes sanitaires, et la convaincre « de sauvegarder son meilleur capital ». Pour ce faire, le comité propose d'« établir un lien direct avec le public » dans cinquante-quatre villes au moyen d'un dispositif d'information itinérant baptisé « Caravane-santé ». Il est sans doute encore trop tôt pour chercher à évaluer quels bénéfices pourront être tirés de cette délicate entreprise, qui a en tout cas l'intérêt de constituer — de fait — un sondage de masse sur les rapports qu'entretiennent les Français avec leur santé, ce concept si mal défini.

Les responsables du comité ne font d'ailleurs pas preuve dans ce domaine du moindre dogmatisme. Notion en pleine expansion, la santé n'est plus, selon eux, la simple « non-maladie ». Au travers des jeux, des animations, des messages diffusés et des réponses collectées, on perçoit qu'il s'agit en fait d'un ensemble complexe qui s'étend du simple « bien-être » à la sacro-sainte « forme ».

On s'éloigne ainsi d'une définition objective et médicale, et la santé apparaît comme un « capital à préserver », grâce au respect de certaines règles d'hygiène de vie. Aussi s'agit-il pour le Comité français d'aider chacun à « assumer la responsabilité de sa santé ».

Personnage-symbole des activités de la caravane-santé : « Pierrot-la-Forme », un enfant de huit ans, sportif, décontracté et heureux de vivre. Sa naissance a coïncidé l'an dernier avec le lancement d'une campagne baptisée « Votre santé dépend aussi de vous », axée à la fois sur l'hygiène bucco-dentaire, les méfaits du tabac, les déséquilibres nutritionnels et les bienfaits de l'activité physique. Sur tous ces thèmes, des messages télévisés et radiophoniques ont été diffusés durant plusieurs mois, ainsi qu'un dessin animé hebdomadaire Archibald le magichien, sur TF 1. Plusieurs milliers de coffrets pédagogiques furent aussi réalisés et envoyés dans les classes de cours moyen, deuxième année et de sixième. En février dernier, M. Jacques Barrot, alors ministre de la santé et de la Sécurité sociale, montrait qu'il s'intéressait personnellement à ces initiatives, et il payait de sa personne en participant au bois de Vincennes à un cross « Pierrot-la-Forme », qui réunit plusieurs milliers d'enfants.

Le lancement de la caravane-santé s'inscrit dans cette suite d'actions où les méthodes de la publicité viennent au secours de l'information. « Tout le monde sait, par exemple, *explique-t-on au comité*, que le tabac est mauvais pour la santé, et pourtant on continue à fumer. Il faut donc trouver une autre manière de faire passer le message. » *Reprenant les mêmes thèmes en les actualisant* (« Bon été, bonne santé », « En été on a le temps de s'occuper de sa santé »), *un camion-exposition, deux véhicules « de soutien » et neuf personnes parcourent plusieurs milliers de kilomètres à travers la France. Satellite du Tour de France, puis de la tournée des plages R.T.L., cette caravane propose quotidiennement diverses animations. Là encore, le public visé est essentiellement constitué d'enfants.* « Nous espérons ainsi, *précise un responsable*, former des « *prescripteurs* » qui sauront dans l'avenir convaincre leur entourage familial, qui seront des « *outils de persuasion* » vis-à-vis des adultes... »

Pour l'heure, les parents présents se sentent fort peu concernés. Ils pensent, néanmoins, qu'une telle initiative ne peut être que bénéfique pour les tout-petits, qui sont les seuls à être véritablement touchés par la caravane-santé. Son budget de 2,5 millions de francs lui permet tout juste de se faire entendre dans le vacarme estival des stations balnéaires, et la lutte est par trop inégale avec la lourde machine de guerre mise en place chaque matin par R.T.L., dont les concours de planche à voile et les jeux radiophoniques réalisés en direct séduisent et attirent des foules d'adultes et d'adolescents. — J.-Y. N.

(1) 9, rue Newton, 75116 Paris. Tél. : 723-72-07.

ÉDUCATION

Admission aux agrégations

(Listes supplémentaires)

Exceptionnellement cette année, grâce au collectif budgétaire voté en juillet, tous les candidats inscrits sur les *listes* supplémentaires des résultats aux concours d'agrégation, sont déclarés définitivement admis. Voici, par ordre de mérite, la liste de ces nouveaux admis. Entre parenthèses figure la date de publication dans notre journal des premières *listes*.

● ALLEMAND (28 juillet)
Mmes et MM. Guest, née Zimmermann, Magna, Peulvast, née Mueller, Pinçon, née Schluter, Colleter, Hertz, Delettre, Mangenot, née Lohmeier, Becker, née Annic, Parret, Belaubre.

● ANGLAIS (2-3 août)
Mmes et MM. : Marimpouy, née Clépoint, Gisèle Brousse, Inisan, Murzeau, née Lauteri, Biattes, née Sharples, Muhr, Crabbe, née Truux, François Millet, Morillot, Gugenheim, née Bourdillon, Daniel Le Roux, Christian Ménard, Huguet, née Roux, Christian Ménard, Huguet, Mériaux, Mc Kibbin, née Ban, Cherki, née *Fontaine*, *Bertrand*, née Mc Laughlin, Canadas, née Peasley, *Lécrivain*, Gueydon, *Cazarrangue*, Logeat, née Zimmermann, Artus, Ricoux, Ojeda, Goulley, Houanti, Parizot, née Guillemin, Wicke, Fenillault, Roblin, Deberge, Van Bredenbec de Château, Ehrler, Holmes, née Cale, Briozzo, Drapier.

● ARTS PLASTIQUES (21 juillet)
Mmes et MM. : Jouchoux, Dominique Martel, Biancheri, Frenaud, Michèle Forestier, Désideri, Memtières, Mignon-Risse.

● ESPAGNOL (21 juillet)
Mmes et MM. Castoriano, Ghariani, Diaz, Parra de Albarrazin, née Mariaud, Garcia, née Castaing, Guignard, Struillou, Schurando, née Adji, Vives, Dominique Moreau.

● GENIE CIVIL (2 juillet)
MM. : Brull, Pantaleoni, René Faure, Ribaillier.

● GENIE ELECTRIQUE (30 juin)
MM. : Bélenger, Sciabbarrasi, Flechet, Tollens, Lickel, Xavier Roger, Jacques Coudero, Denniliauler, Savoi, Cottalorda, Guy Sage.

● GENIE MECANIQUE (21 juillet)
MM. Patrice Antoine, Bonneton, Bouyssière, Degorre, Grousson, Jost, Fouzaint, Philippe Roussel, Patrice Serre, Taquet, Verdun.

● GEOGRAPHIE (16 juillet)
M. Pierre Mouhot.

● GRAMMAIRE (7 juillet)
Mmes et MM. : Ardouin, Albagnac, Coppey, Pascale Roche, Turcan.

● HEBREU MODERNE (30 juin)
Mme Claudine Lousqui.

● HISTOIRE (22 juillet)
Mmes et MM. : *Pollart*, Boldo, Guidi-Bontani, Decours, Prats, Gervais, Monzani, Feller, Pichon, Ballereau, née Prioult, Gérard Pinson, Benoliat, Gérard Neveu, Elsiour, Eric Vial.

● ITALIEN (30 juin)
Alain Botta, Michèle Coury.

● LETTRES CLASSIQUES (2-3 août)
Mmes et MM. : Vergobbi, Deswert, Struve, Coulet, Marie-Catherine Dupré, Royo, Champion, Arnaud née Portelli, Plante, Trémeau *née Giraudon*, *Chambon* née Laurence, Carrez-Maratray, Neveu, Devynck, Lequepeys, Truccolo, Marie-Hélène Cortiu, Nast née Verguet, Bassette, Paule Collet, Mogenet, Molin, Céline Nicolas, Toilla, Urien, Gledel née Laffeta, Catherine Wolff, Pauwels.

● LETTRES MODERNES (22 juillet)
Mmes et MM. : Gourves, Joëlle Valentin, Dumoulié, Dominique Viart, Dalla Costa née Ibanez, Benabou, Bourets née Lisiecki, Remer, Tuffier, François Didier, Briche, Demougin, Paluoci née Hugnet, Fricaud née Fricaud, Longuenesse, Raveau, Bouwyn, Miclot, Lougarre, Bernard Fontaine, Isabelle Tourniet, Karnauch, Olombel, Genet née Gassend, Baucy.

● MATHEMATIQUES (1er août)
Mmes et MM. : Besume, Patrick Bourdin, Grebille, François Métayer, Martine Marion, Elisabeth Gaschignard, Dérrien, Testemale, Catherine Edouard, Alix Nollet, François-Xavier Roux, Pierre Ducos, Sophie Maistre, Vigoureux, Burnol, Massert, Marache, Baillaud, Caldero, Windstein, René Martel, Michel Colin, Stéphane Kaplan, Vautzin, Robert Roque, Michel Hicart, Degraeve, Avignon, Marie-Noëlle Guilliot, Le Chenadec, Seppecher, Baucry, Claude Grandjean, Saloff-Coste, Garcia-Schaeffer, François Bonnefoi.

● MECANIQUE (21 juillet)
MM. : Boireau, Lauzeral, Norbert Moine, Cousin, Ponet, Boutron, René Astier, Saury, Lestrade, Chaule, Masia, Guertin.

● PHILOSOPHIE (18 juillet)
Mmes et MM. : Schneggenburger, Lessin, Desportes, Aimé Rose, Cantarel, Wertheimer, Ranson, Carrand, Kremer.

● POLONAIS (30 juin)
Mme Marie-Thérèse Vido, née Rzewuski.

● RUSSE (4 juillet)
M. Wladimir Yagello.

● SCIENCES NATURELLES (24 et 26-27 juillet)
Mmes et MM. : Laurence Auger, André Salles, Lipchitz, Chirio, Geslin, Colette Jacob, Lhuillier, Demougeot, Grouhade, Gilles Causse, Dinéinger, Sarda, Kerdaffrec, Catherine Bounot, Boisset Bron, Neveur, Kuster, Ladevie, Pagnoux, Lalevée, Christophe Durand.

● SCIENCES PHYSIQUES : option chimie (28 juillet)
Mmes et MM. : Thirion, Fargin, Justel, née Justel, Farey, Calderon, Joseph Robin, Van Oelst, Pailhes, Taboury, Flaus, Antonot, Renal, née Pedrazy.

● SCIENCES PHYSIQUES : option physique (28 juillet)
Mmes et MM. : Noël-Adevah, Boust, François Boulanger, Lerme, Chhicheb-Zink, Véronique Joly, Prouveur, Philippe Escande, Roger Reynaud, Toulgoat, Pierre Lesieur, Lieven-Preuvost, Bassi, Van de Velde-Rme, Bouchiat, Eric Clouet, Masson, Guillemet, Mayou, Henriet-Scavennec, Lehner, Jaco, Fossat, Kekicheff, Gasecki, Krauss, Pascal Potier, Casanova-Catillon, Ghendrih.

● SCIENCES SOCIALES (21 juillet)
Mmes et MM. : Drouet, Fenet, Jean-Michel Morin, Lévy née Koret, Agostini, Kolessnikow.

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● ECOLE NORMALE SUPERIEURE, rue d'Ulm (section des sciences).

Groupe A

MM. Bellon, Moiroud, Vila, Marbach, Golse, Baillet, Colmez, Weiss, Wehrung, Dreyfuss, Yves Lafont, Wellers, Bertin, Sersin, Thon, Arrigoni, Blanc, Guinard, Laflèche, Cabanal-Duvillard, Lainée, Steiner, Jean-Marie Arnaud, Frédéric Fauvet, Trinckvel, Jean-Louis Charles, Forveille, Chevillot, Abergel, Gatier, Fermon, Lellouch, Cohen de Lara.

Groupe B

MM. Gilles Henri, Frédéric Perrier, René-Louis Perrier, Chomaz, Amat, Lequeux, Bouchaud, Garbet, Terreaux, Bruno Lepetit, Bomer, Jean-Marc Petit, Boury, Philippe Martin.

Groupe C

MM. Boucheron, Jean-Philippe Pin, Seraphin, Alain Vidal, Glaser, Gauchet, Thepot.





Le Monde des LIVRES

L'assassinat culturel des Antillais

● *Un réquisitoire d'Edouard Glissant et une réflexion sur notre temps.*

VOICI un grand livre, un de ces trois ou quatre par décennie, qui incitent et, en vérité, contraignent à une réflexion vigoureuse sur notre temps. *Discours antillais?* Certes, puisque Edouard Glissant, depuis un quart de siècle, n'a jamais cessé, à travers poèmes, romans et essais, de « dire les Antilles », et en particulier, sa Martinique natale.

Mais nous en sommes ici, avec cette somme, au point où la connaissance du particulier, devenue totale et, en quelque sorte, trop large pour son objet, se fait connaissance profonde du général : le destin de la société antillaise n'est plus celui des îles françaises de la Caraïbe, mais celui de toute société humaine, dominée ou dominatrice et, par là, le nôtre même. Ainsi s'explique et se justifie, sans doute rétrospectivement, l'*entêtement* de Glissant à s'enraciner toujours plus *profondément*, de livre en livre, dans sa Martinique. Au bout du compte, l'ampleur du fruit répond à celle de l'enracinement.

Ce que dit Glissant de ces Antilles est brutal : toutes classes confondues, la société martiniquaise (et plus largement antillaise) n'existe plus comme lieu de résolution des conflits de classe, c'est-à-dire, comme sujet de l'Histoire. « *Le système colonial a réussi, à la fin, une grande égalisation qui s'offre comme solution, mais névrotisante, des anciens conflits : les Martiniquais sont tous, désormais, des clients.* »

Les étapes de ce qu'il faut bien appeler un assassinat collectif sont connues pour les premières : la traite, puis l'installation dans les îles ; l'émergence du créole comme un langage possible commun aux déportés et à eux seuls et, essentiellement, en Haïti, du vaudou comme magie commune, reconstitutive d'une société. L'un et l'autre, créole et vaudou, *dénonciations parodiques* de la langue et de la *religion* des maîtres français et catholiques.

Il n'y a pas eu, des côtes du Sénégal ou de Guinée aux « Isles », une déportation organisée qui eût au moins sauvegardé l'avenir du peuple déporté, mais ce que Glissant nomme un « transbord », déportation fragmentée dans le temps, anarchique, responsable de l'atteinte irréversible portée à la conscience collective des déportés et à leur identité culturelle.

Mais une nation négro-antillaise tendait nécessairement à se constituer en Martinique, dans l'esclavage même, c'est de cette nation possible que la colonisation française a frustré et frustre encore les Antillais. Plus que l'anglaise, et la différence est en effet visible en Caraïbe.

C'est que, explique Glissant, « *à force de dédain objectif, l'Anglais respecte les peuples qu'il a dominés. A force de* « dépassement universel », *le colonisateur français, chaque fois que les circonstances le lui auront permis, dégrade par assimilation le colonisé qu'il régente* » (page 207).

Que l'enfer soit pavé de bonnes intentions, ou que les mauvaises soient habiles à se cacher derrière des bonnes paroles, c'est, en fait, avec les proclamations pour l'abolition de l'esclavage aux Isles que se met en place le système de la dépossession, système dont Glissant fait une analyse très remarquable. Tout l'authentique possible de la Martinique est subverti, remplacé par sa parodie.

La base économique d'abord : à la production esclavagiste de sucre qui, pour injuste qu'elle fut, avait une justification économique, s'est substituée une « production prétexte ». La Martinique et les Antilles vivent en assistées absolues de la métropole, et il est devenu sans intérêt qu'elles produisent ou ne produisent pas quelque chose, puisqu'elles ne sont plus une colonie de production vraie (comme le *sont encore*, dans un système néo-colonialiste, les Etats africains *producteurs* de pétrole, d'uranium ou de manganèse), mais une colonie de consommation des produits métropolitains. Au supermarché de Pointe-à-Pitre, on remplit frénétiquement son caddy des mêmes golden farineuses, des mêmes tomates de serre et des mêmes conserves de poisson qu'à Aulnay-sous-Bois ou à Clermont-Ferrand.

JACQUES CELLARD.

(Lire la suite page 10.)



★ *Dessin de CAGNAT.*

Cette grande folie

PLUTOT *qu'un roman, la Case du Commandeur,* d'Edouard Glissant, est une succession de trois longs poèmes en prose, de quatre strophes chacun, encadrés par un double article (ou pseudo-article) du *Quotidien des Antilles,* en date du 4 et du 13 septembre 1978, qui traitent d'un cas de folie à la Martinique et des perspectives apaisantes offertes par l' « *organisation de l'institution psychiatrique dans notre département* ».

L'œuvre est donc extrêmement organisée, et par là inséparable du *Discours antillais*. Le cas de folie, c'est celui de Pythagrore Celat, qui « campe dans sa passion et crie qu'il entrevoit cet antan, qu'il réentend ce gémi... saute sur un pied, se casse la tête en arrière et *pousse désespérément vers l'Afrique perdue le cri incompréhensible : Odono !* »

Mais la folie, c'est celle aussi, refoulée, refusée rageusement, de tout un peuple suspendu entre une histoire noire dont la déportation a effacé toutes les traces, et une histoire blanche, celle de la France, modèle haï et désiré.

Cette grande folie, assumée et maîtrisée par Edouard Glissant, émerge dans un tohu-bohu d'opéra de l'écriture ; une écriture incomparable, ou comparable seulement à celle des *Epingles tremblantes* de Breton, ou des grandes pages de *Moby Dick*. Mais Glissant est lui-même et rien d'autre. Non pas le plus grand écrivain antillais, comme on l'écrit un peu sommairement, mais l'un des plus grands écrivains contemporains de l'universel.

★ LA CASE DU COMMANDEUR, d'Edouard Glissant, 249 pages. Le Seuil. Environ 45 F.

Edouard Glissant est né le 21 septembre 1928 à Sainte-Marie, Martinique, où il passe son enfance. Des études supérieures de lettres (en Sorbonne) et d'ethnologie (au musée de l'Homme) trouveront leur aboutissement dans un doctorat d'Etat (1979).

Un premier recueil de poèmes, Un champ d'îles *(1954), sera suivi de six autres. Son premier roman,* la Lézarde, *obtient le prix Renaudot 1958 et ouvre la « saga » martiniquaise (*Quatrième siècle, *1964,* Malemort, *1975,* la Case du commandeur, *1981)*

Le Discours antillais *(1981), a été précédé d'un premier essai,* Soleil de la conscience *(1955).*

Edouard Glissant a été, en 1961, le co-fondateur du Front antillo-guyanais. Cette activité lui vaut d'être assigné à résidence en France, et, par conséquent, interdit de séjour aux Antilles natales, de 1961 à 1965. Revenu en Martinique en 1965, il fonde l'Institut martiniquais d'études en 1967. Il est actuellement considéré dans le monde entier comme le meilleur analyste du problème antillais. Son œuvre a été très largement traduite, y compris dans les pays de l'Est. — J. C.

Les vignes sauvages de Bucarest

● *Une nouvelle manière d'écrire en Roumanie.*

DEPUIS une trentaine d'années la *Collection UNESCO d'œuvres représentatives* offre au public occidental des textes littéraires importants, écrits dans des langues d'audience limitée. Grâce à l'impulsion du regretté Roger Caillois et de Moënis Taha-Hussein, son continuateur, plus de sept cents traductions d'une soixantaine de langues orientales, européennes, africaines et autres ont déjà été publiées en collaboration avec des éditeurs américains, britanniques, espagnols et français. Mais, l'UNESCO étant une organisation intergouvernementale, la sélection est soumise aux impératifs de la répartition géographique. Il s'agit, en effet, de répondre aux demandes des Etats membres qui souhaitent faire connaître, au niveau international, les œuvres qui reflètent au mieux leur culture et leur sensibilité. C'est pourquoi la publication, sur la recommandation de la Roumanie, du superbe roman de Constantin Toiu, *l'Exclu*, est un événement.

Quand ce livre parut en 1976 à Bucarest, il obtint un grand succès : cent cinquante mille exemplaires vendus, d'innombrables traductions proposées et réalisées, enfin, suprême éloge pour l'écrivain, né en 1921, il reçut dans son pays deux prix littéraires prestigieux : celui de la très officielle Union des écrivains et celui de l'Académie. Ne nous y trompons surtout pas. Ce best-seller roumain n'est pas un livre facile qu'on avale distraitement, encore moins un témoignage de plus sur la situation inconfortable des intellectuels de là-bas.

La Roumanie des années 50 : une végétation désordonnée envahit les parcs des hôtels particuliers délabrés et la vigne vierge masque la tristesse des petites maisons à vérandas. La population essaie de survivre au gel stalinien. Chiril, rédacteur discret dans une maison d'édition, a été amené par ses convictions socialistes à s'inscrire au parti. Mais voici venu le temps des purges, le temps du mépris. Reta la juive, sa collègue, appartient aussi au parti. Pendant la guerre, pour échapper aux persécutions, elle s'était convertie au catholicisme. En démocratie populaire, c'est une tare. Comment a-t-elle vécu cette conversion ? N'a-t-elle pas été « contaminée par le mysticisme » ? Enfin, par son origine sociale bourgeoise, n'est-elle pas une « ennemie de classe » camouflée ? On propose de l'exclure. Un seul homme la défend, c'est Chiril, l'effacé. Ils seront tous les deux chassés du parti. Ils vivront un amour bref mais intense, puis Reta quittera son pays. Ce n'est que le début du récit.

Cet « incident de parcours » fait naître chez Chiril une réflexion lancinante sur la nature d'un régime politique qui provoque et favorise ces « violations de la légalité socialiste ». Cette réflexion transparaît dans les propos et les discussions des amis proches : les rapports dont Chiril est l'objet de la part de ses surveillants ; les interventions et les commentaires directs de l'auteur ; enfin, les fragments d'un journal où Chiril note ses doutes, ses interrogations. Mais ce prince Muichkine, innocent et distrait, égare son journal. Si ce texte tombe aux mains des inquisiteurs, c'est la fin, le goulag. Suspense savamment maîtrisé. La police secrète s'empare enfin du cahier et le héros « mal pensant » se transforme aussitôt en un accusé exemplaire.

L'enquêteur obtient du prisonnier, soulagé par la fin d'une attente angoissée, des bribes de renseignements, interprétées par le policier comme les indices d'un complot qui, en fait, n'existe que dans son imagination. Le dialogue, à la fois rassurant et terrifiant, entre les deux hommes se terminera par le suicide de l'accusé. Ce suicide symbolise, certes, la défaite de l'homme face au dogme autoritaire, mais aussi son refus d'être asservi. C'est un geste de foi et de rédemption. Il y a dans la création de Toiu à la fois du Dostoïevski et du Machiavel, et comment ne pas penser aussi à Koestler, à Orwell ? Cela se passait en Roumanie hier, avant-hier, nous laisse entendre l'écrivain. Ces événements pourraient-ils se reproduire aujourd'hui ?...

Autour de ce récit charnière se greffe une œuvre plus vaste. De nombreux personnages apparaissent dans une lumière déclinante : vieilles dames appartenant à la haute société de jadis, hommes de gauche et hommes d'esprit, un étonnant bouquiniste juif, « *raisonneur désabusé* », ouvriers communistes autodidactes, éditeurs courageux, écrivains conformistes, militantes farouches en mal d'affection, flics passablement cultivés et banlieusards silencieux. A cette comédie humaine ne manque même pas l'ignoble traître, le dénonciateur Spuderca, version socialiste et roumaine de l'immortel Smerdiakov de Dostoïevski. Il y a, dans ce livre, aussi, une dimension fantastique, teintée d'un onirisme très roumain. Dans ses déambulations, Chiril a souvent rendez-vous avec les fantômes étranges du passé : une princesse byzantine aux doigts effilés qui promène en laisse un dragon et prend l'aspect d'une banale vendeuse d'instruments musicaux ; un général de haute taille et fort distingué qui hante mélancoliquement le quartier résidentiel des lacs et des jardins. Nous sommes dans la lignée des contes magiques d'un Mircea Eliade et des évocations nostalgiques d'un Matei Caragiale (1). « *Il est hors de doute,* écrit Georges Barthouil dans la préface du livre, *qu'après* l'Exclu, *certaines manières d'écrire sont périmées en Roumanie.* »

EDGAR REICHMANN.

★ L'EXCLU de Constantin Toiu, traduit du roumain par Georges Barthouil et Ilinca Barthouil-Ionesco, présentation par Georges Barthouil. Nagel, « Coll. Unesco d'œuvres représentatives », série européenne, 320 p. Environ 98 F.

(1) Célèbre écrivain roumain d'entre les deux guerres dont le roman *les Seigneurs du vieux castel* fut publié en 1969 aux éd. l'Age d'homme, à Lausanne (voir « le Monde des livres » du 15-1-1971).

« Temples grecs, maisons des dieux »

Un voyage en Sicile avec André Suarès

ADMIRABLE André Suarès ! Hélas, depuis sa mort en 1948, on ne s'en est guère aperçu. Son obscure destinée posthume fait mesurer tout particulièrement l'ingratitude et l'injustice de la postérité littéraire. Par bonheur, on nous donne cette année l'occasion de le redécouvrir. Après *Ce monde doux-amer*, une suite de méditations publiée l'hiver dernier par le Temps singulier (1), voici que reparaît aux éditions Granit un autre recueil de Suarès, intitulé *Temples grecs, maisons des dieux.*

Amoureux fervent de l'Italie — autant que Stendhal — Suarès a fait cinq séjours dans ce pays. Il a rassemblé dans le *Voyage du condottiere* ses impressions de Venise, de Florence et de Sienne. L'Italie recelait à ses yeux les plus séduisants secrets. « *Je plains,* disait-il, *ceux pour qui il n'y a pas de mystère : ils n'ont de mystère pour personne.* » Au cours de son premier voyage, en 1895, ses enthousiasmes de jeune homme lui ont fait accomplir une sorte d'exploit : il est allé à pied de Gênes à Sélinonte, flânant ainsi dans toute la péninsule et dans toute la Sicile, « *avec moins de 40 sous par jour* ».

DE ses promenades et rêveries siciliennes, il a tiré ce livre qu'on vient de rééditer. Les gens qui, prenant des vacances tardives, auront bientôt le loisir de visiter Agrigente, Ségeste et Sélinonte, ceux qui en reviennent et retrouvent leurs préoccupations parisiennes, ou ceux qui, moins fortunés, se contentent de voyages imaginaires devraient lire, sans tarder, André Suarès, car il parle somptueusement de la Sicile.

Il nous communique le bonheur qu'il a éprouvé en parcourant cette immensité de collines jaunes, où se dressent de miraculeux temples grecs. Quelle avidité de voir et de sentir anime cet écrivain, mais aussi quelle intelligence quand il médite sur ses impressions ! Chez lui, la pensée ne se formule jamais sans émotion ni l'émotion sans rigueur. Il réussit à maîtriser son romantisme sans le modérer, dépeignant à la fois les emportements du cœur et les désespoirs de la raison. « *Toute misère,* dit-il, *est à la mesure du rêve ou de l'ambition qu'elle trahit.* »

par François Bott

EN se promenant autour des temples d'Agrigente, Suarès a fait d'émouvantes rencontres, notamment celle d'Empédocle. Il évoque le destin du philosophe grec d'une manière qui conjugue le sentiment du tragique et la passion de l'existence : « *Il faut voir venir entre les temples ce magnanime héros de la pensée. Le voici, cinq cents ans avant Jésus-Christ, confident de la nature et des dieux. Il veut porter les hommes à la sagesse, les incliner à la science et au bonheur de la paix, qui ne peut se trouver que dans la vertu... Il a tout tenté pour convaincre son peuple, le tirer de l'anarchie et du chaos, ou de la servitude et de la bassesse... Longtemps, il a pu l'enchanter par les accents du génie... La poésie est une éternelle jeunesse qui ranime le goût de vivre jusque dans le désespoir... Empédocle a prodigué les bienfaits... Comme un sculpteur, il a saisi la terre et il a repétri la contrée, pour la rendre plus saine et plus belle, et les hommes plus heureux. Après quoi, ils se sont tous mis à le haïr, à le calomnier, et à chercher sa perte.* »

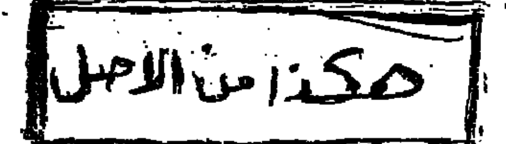
C'est pourquoi Empédocle a décidé, un soir, « *d'aller sur l'Etna ensevelir sa vie aux desseins immortels, dans le brasier du volcan. Voilà un rendez-vous de l'univers et de l'homme, du foyer et de la cendre, qui en vaut la peine. Un héros de la pensée qui a pénétré le secret du monde peut-il choisir un plus digne tombeau ?* ». Suarès définissait « *le caractère* » comme « *la passion d'être soi à tout prix* », mais il écrivait aussi qu'il fallait « *être soi avec assez de puissance pour enfin se quitter* ». Son évocation d'Empédocle illustre ces propos. Elle justifie, de même, le jugement que portait sur lui son ami Jean de Boschère : « *Comme sous plusieurs manteaux,* [André Suarès] *garde le mystère autour de sa pensée.* »

TOUT nous retient dans ce livre. Il séduit le cœur autant que l'esprit. Les réalités les plus modestes et les plus ingrates y deviennent des sujets de rêverie. Ainsi, pour Suarès, « *les orties ont des yeux, un regard de côté qui médite l'égratignure* ». Ou encore, parlant de la poussière, il la dépeint comme « *la peau fine et légère de l'oubli* ».

J'aime particulièrement la comparaison qu'il fait entre les cathédrales et les temples. La cathédrale se trouve au milieu de la ville et de sa foule. On va s'y réfugier, y chercher l'apaisement de sa détresse, ou la consolation de ses infortunes. Elle attire autour d'elle les endroits de misère. « *L'hôpital est né à son ombre, presbytère des pauvres, des malades et des mourants, qui sont les humains entre tous les humains. Le mont-de-piété n'est pas loin, cette banque des insolvables. La cathédrale couvre la bourse des mendiants. Quand donc conviendrez-vous que tous les hommes sont des mendiants, des insolvables et des mourants ?* ». Les temples, au contraire, se tiennent à l'écart des villes et de leur tumulte. « *Ils sont le casque immortel qui coiffe les caps..., ils n'appellent pas la multitude.* » Ils ignorent les passions et les tourments des hommes. Leur « *calme souverain* » décourage les larmes comme les prières. Ils se dressent, très loin des cathédrales, « *sur le bord opposé de la nature humaine* ».

★ TEMPLES GRECS, MAISONS DES DIEUX, d'André Suarès. Ed. Granit. 94 p. Environ 49 F.

(1) Voir « Le Monde des livres » du 20 mars 1981.



société

Controverses autour de l'esclavage

● *Une passionnante querelle des historiens américains.*

DANS le courant des quinze dernières années, l'esclavage a très certainement été le domaine de recherche favori des historiens américains. L'ouvrage récemment paru en français sous le titre un peu étrange de *Esclave = facteur de production* est un bon résumé des controverses récentes provoquées par ce regain d'intérêt pour un épisode trouble et peu glorieux de l'histoire américaine (occidentale même, dans la mesure où Anglais, Espagnols, Portugais et Français participèrent avec un égal entrain au commerce de la traite et à l'asservissement des Noirs).

Ce recueil de quinze études, réunies par Sidney Mintz, est placé sous le signe de la diversité.

Diversité des lieux. L'ouvrage s'intéresse successivement à l'esclavage aux Etats-Unis, dans les Antilles et au Brésil. Il examine aussi l'impact qu'eut la traite sur les sociétés d'Afrique de l'Ouest. J.-D. Fage pense qu'il fut considérable, mais non dévastateur comme on l'imagine parfois. Cet auteur analyse le comportement économique des Etats africains : on les voit manipuler leurs exportations d'esclaves avec le sérieux des Etat pétroliers actuels contrôlant leurs exportations de « brut » ou de produits raffinés. Dans l'Afrique noire du dix-huitième siècle comme dans le Proche-Orient du vingtième, l'Etat s'est emparé du plus important secteur de profit. Au dix-neuvième siècle, l'interruption du commerce de traite entraine l'affaissement des constructions politiques anciennes, et ouvre ainsi, paradoxalement, la voie à la colonisation européenne.

Diversité des approches. Deux d'entre elles prédominent, l'anthropologique et l'économique. La première mène à une étude des cultures, ou, plus exactement, de la formation sur le continent américain des cultures noires. Un texte remarquable de Herbert C. Gutman détruit l'image un peu facile d'une culture noire désordonnée, définitivement déstructurée par le déracinement, et se manifestant à travers une vie familiale ou sexuelle anarchique.

Dans une étude détaillée et statistique du comportement matrimonial des esclaves de la plantation de Good Hope en Caroline du Sud, entre 1760 et 1860, l'auteur montre que les rapports sexuels, assez libres avant le mariage, se stabilisent ensuite dans des unions conjugales solides, modèle qui ressemble d'ailleurs étrangement à celui du mode occidental actuel. De plus, les esclaves du dix-huitième siècle respectent scrupuleusement l'interdit de l'inceste et l'obligation d'exogamie, à l'opposé de leurs maîtres planteurs, qui pratiquent avec entrain, presque systématiquement, le mariage entre cousins.

L'approche économique est celle qui a suscité dans les années récentes les plus durés controverses. Robert Fogel et Stanley Engerman reprennent les thèmes de leur essai *Time on the Cross*, qui n'est malheureusement pas encore traduit en français. Statistiques en main, ces deux auteurs assurent que le système esclavagiste était, à la veille de la guerre de Sécession, parfaitement rentable, et même dynamique, certainement viable à long terme. En cela, ils s'opposent à la perspective proposée, ici même, par Eugene D. Genovese, qui insiste sur la résistance des esclaves à leur asservissement et sur la faible productivité résultant de leur attitude.

Pour un Français, le caractère passionnant de ces controverses, indépendamment de leur fond, tient d'abord au simple fait qu'elles existent. Notre culture historique refuse en effet les confrontations et pratique peu, depuis l'effondrement du marxisme pur et dur, l'art de la polémique. Depuis le triomphe officiel de l'école des Annales, qui fut contestataire en son temps, l'historiographie française est devenue une sorte de vaste système syncrétique, qui tient toutes les approches pour également valables et intéressantes pourvu qu'elles ajoutent quelques faits à notre stock de connaissances.

Par sa capacité d'absorption, par sa tolérance même, la culture historique française n'est pas sans rappeler l'hindouisme, qui étouffe sans les attaquer les croyances les plus diverses et les plus contradictoires. Il est agréable et utile d'observer les affrontements intellectuels d'historiens qui reprennent la grande tradition scolastique de la querelle.

EMMANUEL TODD.

★ **ESCLAVE = FACTEUR DE PRODUCTION**, ouvrage collectif sous la direction de Sidney Mintz, Dunod, 270 pages. Traduit de l'anglais par J. Rouah. Environ 74 F.

« Soyez dociles... »

« *IL faut prouver que vous comprenez que la liberté n'est pas le droit de vagabonder, mais bien le droit de travailler pour soi-même. En France, tous les gens libres travaillent encore plus que vous qui êtes esclaves, et ils sont bien moins heureux que vous, car, là-bas, la vie est plus difficile qu'ici. Mes amis, soyez dociles aux ordres de vos maîtres pour montrer que vous savez qu'il n'appartient pas à tout le monde de commander.*

» Allons, mes amis, ayez patience et confiance ! Si je vous écris, c'est parce que je n'ai pas le temps de vous aller voir tous (...). Je suis pressé de rentrer chez moi pour travailler à la loi qui va vous donner la liberté. »

(Louis-Thomas Husson, directeur provisoire de l'intérieur pour la République française. Proclamation aux cultivateurs esclaves de l'île de la Martinique, 31 mars 1848.)

L'assassinat culturel des Antillais

(Suite de la page 9.)

Parodique aussi la culture antillaise qui n'a pour fonction que d'offrir « des images pittoresques » au touriste-métro amené par les charters : pittoresques et par conséquent inauthentiques, les images authentiques d'une culture martiniquaise en gestation ayant, hélas ! beaucoup plus de chances de se trouver dans les quartiers antillais de la nouvelle déportation, à Paris même.

Parodique le créole même, de plus en plus vidé de sa substance et francisé. Et parodique enfin l'exhibitionnisme de la virilité antillaise : « *Il s'agit selon moi* (explique Glissant, p. 301), *d'un énorme fantasme collectif de substitution. Les Martiniquais se sont persuadés que les touristes de sexe féminin débarquent ici en foule en vue d'une consommation sexuelle.* »

Et si cette « image phallique » de l'Antillais est complaisamment entretenue par la mentalité occidentale aux dépens de ses propres mâles, c'est que lui reconnaître dans ce domaine une pseudo-puissance épisodique, sans savoir-faire (il est fruste, le Blanc est « caressant »), c'est « *lui dénier par ailleurs tout pouvoir possible* ». Il est bon à ça, donc il n'est bon qu'à ça.

Toute la culture martiniquaise a été ainsi amenée à s'établir sur un « faire-croire » auquel s'oppose la réalité sordide de la seconde déportation, celle-ci à la fois haïe et désirée, des Isles vers la Métropole, fournisseuse de travail et garante de l'assimilation réussie.

On ne résumera pas davantage l'immensité du livre d'Edouard Glissant. Pessimiste ? Non, mais sévèrement lucide, comme seul un Antillais a le droit de l'être pour le « discours antillais », un Occitan pour le discours occitan ou une femme pour le discours féminin. Tous ces discours qui sont, pour le dominateur, un refus de l'autre et la volonté naïve de dire les choses à sa place, et trop souvent pour l'autre le discours d'une résignation masquée de jactance à devenir finalement le même.

Tantôt historien, tantôt économiste, tantôt sémiologue et tantôt poète, Glissant a réussi là ce « coup » si souvent manqué : construire un grand essai de science humaine qui soit en même temps une grande œuvre littéraire. C'est le modèle de ce que peuvent faire, conjointes, la soif de comprendre, celle d'aimer et celle d'écrire.

JACQUES CELLARD.

★ **LE DISCOURS ANTILLAIS**, d'Edouard Glissant, 504 pages, Le Seuil. Environ 85 francs.

flâneries

Les folies de Chambord

● *Au temps du maréchal de Saxe.*

« JE *voudrais, grâce à ce livre*, écrit son auteur, Charles-Armand Klein, *que l'on visitât Chambord comme on ouvre lentement, respectueusement, un écrin...* »

Cet écrin, c'est, bien sûr, le château lui-même avec ses 400 chambres, ses 365 cheminées et ses 74 escaliers. Il abrita les plaisirs et les folies du maréchal de Saxe. L'auteur nous fait revivre les fêtes somptueuses qu'on y donna : des soupers de 140 couverts dans la vaisselle la plus rare, avec les plats les plus recherchés, des chasses, des danses, des spectacles de théâtre et de ballets, des concerts, des promenades en gondoles illuminées, qui se prolongeaient dans des nuits peuplées de créatures capiteuses : princesses ou catins...

Curieux destin que celui de ce Maurice de Saxe, bâtard reconnu du roi de Pologne, qui devint l'homme de guerre le plus célébré, aimé ou haï, de son temps, l'amant le plus envié (il ne compta pas ses conquêtes, de la petite dentellière de ses seize ans aux catins du grand âge, en passant par Adrienne Lecouvreur, l'actrice la plus en vogue de l'époque) et fut, bien qu'étranger et protestant dans un pays catholique, le second personnage du royaume de France, après Louis XV.

On le pressentit même pour être de l'Académie française, ce à quoi il répondit que « *cela lui alet comme une bague à un chas. Je creins les ridiqules et se luy si m'en paret un* ». A défaut d'orthographe, il possédait au moins du bon sens et ne cherchait pas à faire prévaloir le génie militaire sur celui de Voltaire.

Un monde bigarré

A Chambord, il étonnait aussi par sa troupe de mille cavaliers, dont la première brigade n'était composée que de Noirs montés sur des chevaux blancs. Le reste comprenait des Allemands, des Hongrois, des Polonais, des Flamands, des Suisses et même des Turcs et des Tartares. Tout ce monde bigarré s'adaptait plus ou moins bien aux brouillards de Sologne et l'on comptait autant de funérailles que d'épousailles. Le maréchal lui-même devait trépasser le 30 novembre 1750 et ses obsèques solennelles être célébrées à Strasbourg, ville protestante. Il n'avait passé que deux ans à Chambord. Mais avec quelle intensité et quel éclat !

PAUL MORELLE.

★ « **CHAMBORD, ECRIN DES FOLIES DU MARECHAL DE SAXE** », par Charles-Armand Klein. Editions Le Cercle d'Or, 12, rue du Moulin, B.P. 118, 85102 Les Sables-d'Olonne. 160 pages avec illustrations.

LES PASSIONS DE MONTE-CARLO

Qui, une fois dans sa vie, ne s'est pas aventuré dans les palaces du jeu à Monte-Carlo, et n'a pas risqué quelques jetons à la roulette ? Modeste sacrifice à ce qui fut, telle que la rapporte Philippe Saint-Germain avec la collaboration de Francis Rosset, une des plus prodigieuses aventures financières de la seconde moitié du XIXe siècle et du début du XXe.

La liste des clients des grands hôtels et des salles de jeux se confond, à Monte-Carlo, avec celle d'un Gotha qui n'est pas seulement celui de l'argent, des armoiries et des titres, mais de l'esprit et du talent. Les cocottes y voisinent avec les princesses et les stars, les aigrefins avec les banquiers. Et des suicides ponctuent régulièrement cet air de fête et de luxe d'un contrepoint tragique qui ne réussit pourtant pas à l'endeuiller. Cette ville est un point d'incandescence où viennent se consumer les gens qui oublient que le jeu est une passion qui, comme toutes les passions, se paie...

A ce document d'histoire et d'époque, appuyé sur de nombreux témoignages, viennent s'ajouter des portraits qui sont autant de coups de projecteurs psychologiques sur les mentalités et les mœurs.

P. M.

★ **LA GRANDE DAME DE MONTE-CARLO**, de Philippe Saint-Germain, Stock-Radio Monte-Carlo, 385 pages. Environ 65 francs.

LES OMBRES DE L'ILE SAINT-LOUIS

C'est à un vagabondage sur sa « terre de mémoire » que nous invite Frédéric Vitoux, né sur l'île Saint-Louis, et toujours habitant de celle-ci.

Vagabondage en forme d'abécédaire, ce qui permet une démarche à la fois préméditée et capricieuse, paresseuse et bondissante, comme celle d'un chien fou qui n'en finirait pas d'explorer son domaine, ou comme celle d'un avare en train d'inventorier ses trésors, d'un hôtel historique à l'autre, d'un souvenir de famille à une chanson de rues, d'une carte postale à un croquis d'artiste, d'un zinc à l'autre, d'une mémoire à un grimoire, d'une légende à une histoire.

Les ombres mêlées de Restif de la Bretonne et de Baudelaire, de Philippe de Champaigne et de Racine, d'Héléna Rubinstein et d'Hemingway, de Carco et de Léon Blum, de Pompidou et de Marcel Cachin viennent gentiment déambuler dans un tour d'île, et s'accouder fraternellement au comptoir du Café des sports, chez Camille, dans un joyeux voisinage que ne troublent pas les trompettes de la garde républicaine ni le pas saccadé du dernier bonapartiste faisant sonner sa canne sur un pavé devenu légendaire.

P. M.

★ **MES ILES SAINT-LOUIS**, de Frédéric Vitoux, Chêne/Hachette, 175 pages avec illustrations. Environ 85 francs.

la vie littéraire

Panaït Istrati et le communisme

1927. Panaït Istrati, écrivain roumain de langue française, ci-devant peintre en bâtiment, trimardeur, photographe ambulant, devenu un auteur célèbre, découvre la « Mecque du communisme ». A l'enthousiasme succède la désillusion. Attaché à l'expérience soviétique pour un certain temps encore, il rédige naïvement deux lettres à la Guépéou pour dire ce qui ne va pas. Romain Rolland lui conseille de ne pas les publier. Eclate alors une banale affaire qui conduit l'innocent vieux papa Roussakov en prison. Panaït Istrati tente de le sauver en vain, intervenant auprès des plus hautes autorités : rien ne peut arrêter la machine bureaucratique soviétique. L'écrivain rentre à Paris le 15 février, malade, totalement revenu de ses illusions, désorienté. Après d'interminables discussions, Boris Souvarine et lui finissent par s'entendre sur la préparation et la publication de trois manuscrits sous la signature de Panaït Istrati. Boris Souvarine, dans une brochure intitulée *Panaït Istrati et le communisme* (Champ Libre, 32 p., environ 10 F), révèle aujourd'hui l'histoire inconnue de ces trois livres. Le dossier *Soviets 1929* est dû à Victor Serge, la *Russie nue* est de Souvarine. Ces deux dossiers révèlent deux perspectives critiques différentes. Seul, dans cette trilogie, le volume *Vers l'autre flamme* est de la plume de Panaït Istrati. L'ensemble de la publication lui valut une furieuse campagne de haine et de calomnies, de la part d'hommes comme Henri Barbusse. Mais Istrati souffrit surtout de sa rupture avec Romain Rolland, à qui il vouait une réelle vénération, et qui, en retour, lui avait témoigné une non moins réelle amitié. — E. A. El Maleh.

L'autre Borges

« *Mais enfin, pourquoi ce colloque s'intitule-t-il Borges l'autre ?* », a demandé l'un des participants de la rencontre qui vient de se tenir à Cerisy. La réponse s'est dégagée peu à peu, à travers les différentes communications, sans que toutefois — Dieu merci ! — elle ne devînt lumineuse. Car il ne s'agissait pas, cette fois, d'« expliquer » Borges de manière universitaire. Gerardo Goloboff a parlé de l'or dans l'œuvre borgésienne ; Benito Pellegrin a fait un exposé sur la dérision de la culture chez Borges ; Claude Minière a traité de l'« horreur » dans l'œuvre de l'écrivain argentin, et Saúl Yurkievitch de sa modernité.

Gérard de Cortanze, organisateur du colloque, s'est référé, pour sa part, à la cécité de Borges et au rapport de celui-ci avec les couleurs ; Jacques Damade a évoqué son « personnage » à la fois élégant et démodé. Deux films d'Hugo Santiago, *Invasion* et *les Autres*, ont montré, d'une part, une « *bataille infinie* », et, d'autre part, un personnage qui « *a cessé d'être un homme pour en être plusieurs [et qui] ne sait plus qui il est* ».

Prophétique colloque ! En rentrant à Paris, nous avons appris que *Cabildo*, la revue fasciste de Buenos-Aires, était elle aussi devenue borgésienne : elle accuse Borges de ne pas exister, mais d'être une invention d'autres écrivains (voir *le Monde des livres* du 7 août).

Il est vrai que nous pourrions offrir une deuxième version de l'histoire : Borges ayant été soupçonné de se faire passer pour un homme de gauche afin d'obtenir le prix Nobel, la réponse de la droite ne s'est pas fait attendre. Et la politique nous ramène dans le labyrinthe borgésien, dont les méandres conduisent vers une identité floue, vers un moi imprécis. — Alicia Dujovne Ortiz.

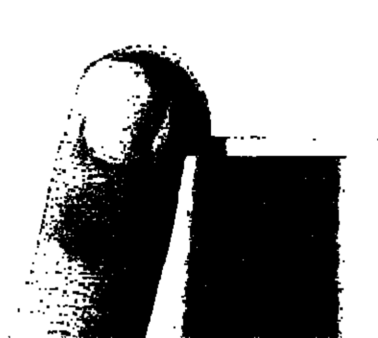
L'artisanat grec

L'originalité de cet album, abondamment illustré, qui paraît dans une collection consacrée à « l'artisanat créateur » et s'intitule simplement *Grèce*, tient au fait qu'il retrace l'histoire de ces « objets faits par l'homme pour l'homme » et donne en même temps un panorama complet, région par région, de la production actuelle. L'auteur, Michel Goutos, souligne que l'artisanat grec est la synthèse d'éléments hérités de l'Antiquité, de Byzance et des divers peuples d'Asie, d'Afrique et d'Europe avec lesquels les Grecs ont été en contact. Il note que certains costumes régionaux s'inspirent directement des vêtements liturgiques et que l'essor de la broderie est dû en partie au maintien de l'institution de la dot.

Il invite le lecteur à quitter les sentiers touristiques où l'on ne vend que « *des Hermès en plastique et des Parthénon importés de Hongkong* » pour découvrir l'argenterie de l'Epire, les fourrures de Kastoria, les flokatès (tapis à long poil) de Thessalie, la poterie des Cyclades, les santons de Lesbos, la céramique de Rhodes, les dentelles crétoises.

Sociologue, économiste et poète, Michel Goutos est convaincu que l'artisanat de qualité dispose aujourd'hui de débouchés considérables. Sous son impulsion, les habitants de certains villages parmi les plus isolés et les plus pauvres du pays ont mis sur pied des ateliers de création artisanale qu'ils gèrent eux-mêmes. Un de ces villages, qui ne comptait que neuf cents habitants en 1960, lorsque cette expérience a démarré, en a aujourd'hui quatre mille. — V. A.

★ *Grèce*, de Michel Goutos ; Ed. Dessain et Tolra ; 10, rue Cassette, 75006 Paris ; 240 pages environ ; 160 F.





voyages en littératures étrangères

Nous avons voyagé, ces dernières semaines, dans les littératures étrangères : avec Anthony Burgess dans le roman britannique, Hans Mayer dans les deux Allemagnes, Alicia Dujovne Ortiz dans le foisonnement de l'Amérique latine, Josep Ramoneda en Espagne, Morris Dickstein aux Etats-Unis et Hajime Shinoda au Japon (1). Aujourd'hui, nous sommes en Italie avec Alfredo Giuliani.

(1) « Le Monde » des 3, 10, 17, 24, 31 juillet et du 7 août.

ITALIE : une fiction exquise et paradoxale

LA vie littéraire italienne flotte depuis quelque temps dans une médiocrité tranquille ou à peine agitée par la brise. Il n'y a pas de lutte de tendances, pas de combats, pas de bouleversements, à la différence de ce qui survient quotidiennement dans la comédie sociale et politique.

Le climat oscille entre les commérages et l'indifférence. Quelques écrivains peuvent bien s'échauffer, quelques critiques « se défoncer » pour leur favori du moment, tout, en fin de compte, s'arrête là, tandis que reprennent les lamentations sur la crise de l'édition. Les prix de vente sont très élevés et le nombre de lecteurs en baisse croissante.

La redécouverte de Savinio

Les choses étant ce qu'elles sont, il n'est peut-être pas inutile de commencer par un rappel. J'espère qu'on connaît suffisamment en France Alberto Savinio (1891-1952), frère de Giorgio de Chirico, unique véritable écrivain surréaliste italien, qu'André Breton a inclus dans *l'Anthologie de l'humour noir*. Modérément apprécié quand il vivait, et jusqu'à la fin des années 60, Savinio tomba ensuite dans l'oubli. Sa redécouverte est un des rares événements heureux de la période actuelle.

Savinio appartient naturellement à la tradition de l'avant-garde. Il a toujours devancé son temps. Cela, dès avant la première guerre mondiale, comme Breton l'a bien vu, mais aussi à la fin de la seconde. Voici quelques semaines, Adelphi a réédité deux récits écrits par Savinio en 1943-1944, sous le titre *Notre âme (la Nostra Anima)*. Le premier récit, qui donne son titre à l'ouvrage, est la reprise sur le mode comique et surréaliste du mythe d'Eros et de Psyché, jeune femme repoussante, à mi-chemin entre l'animal et le mannequin. Le second récit, *M. Münster*, est un chef-d'œuvre d'ironie métaphysique.

Le protagoniste est un masque de l'auteur, comme il arrive souvent chez Savinio. *Le destin lui* permet d'anticiper minutieusement sa propre mort. Lentement, son corps se morcelle, pourrit et se réduit à un tas d'immondices. En se voyant mourir, M. Münster éprouve l'extraordinaire sensation de se métamorphoser et parvient à jeter un regard fugitif sur l'avenir, pour s'apercevoir que, d'avenir, il n'en a pas.

Les pensées des philosophes et les imaginations des écrivains se rejoignent, mais les premières ne sont rien d'autre que des commentaires des secondes. « *Il n'y a rien de plus mystérieux que l'épaisseur d'un corps.* » Ce simple aphorisme de Cioran (dans la dernière partie d'*Ecartèlement*) éclaire l'aventure de M. Münster. *Ecartèlement* est le premier livre de Cioran traduit en italien. L'auteur y rapporte sobrement une *dangereuse* expérience *mentale* : la tentative de se concentrer sur le *passage* du temps et sur la décomposition incontrôlable du *présent*, *instant* par *instant*. Si l'on faisait cette expérience sans s'arrêter *pendant toute une journée*, dit Cioran, le cerveau se *désagrégerait*.

C'est exactement la même *hypothèse* qu'illustre Giorgio Manganelli dans *Centurie*, récit *publié en 1979. Le héros de cette* nouvelle ne parvient pas à *cueillir* le *passage du temps* ; en quelques minutes, un tremblement furieux le brise, sa vue se brouille, et finalement il éclate en morceaux.

Centurie était une multiplication d'allégories, un défi théorique joyeux et cruel, un livre de paradoxes aussi tranquilles qu'inexorables. En revanche, dans son tout récent *Amore*, cet écrivain propose des variations sur un seul thème : le mot « amour » ne serait-il pas le nom du rien ? Son discours sur lui-même est enveloppé dans une démence lyrique, affectueuse et prenante. Son écriture délicate traverse une forêt de feuilles, gaspille, une bibliothèque inutile, interroge les batailles perdues, combat des ennemis invisibles, donne toutes les marques de la perplexité et de la victoire. Le livre une fois fermé, le lecteur demeure longtemps immergé dans l'obscurité hallucinante de la forêt.

Puisque, presque sans le *vouloir*, j'ai pris la route des humeurs métaphysiques et des *entreprises oniriques, je voudrais* évoquer ici Luigi Malerba. Ecrivain apparemment *lointain* de Savinio et de Manganelli, il est *doué de la même élégance*, de la même capacité d'affabulation et de *mystification*. Il a publié l'an dernier dans une collection pour enfants *un délicieux* recueil d'apologues, *les Poules pensives*, que je recommande à tous les adultes en veine d'autocritique. Cette année, il a sorti *le Journal d'un rêveur*, enregistrement fidèle, dans les limites du possible, des rêves d'une année.

Je ne vais pas rappeler tous les auteurs qui, de Jean-Paul Richter à Leiris, se sont proposé le même dessein, avant Malerba. La différence assez plaisante tient au fait évident que le rêveur Malerba ressemble beaucoup à l'écrivain Malerba : irrespectueux, ironique, fantaisiste, riche d'inventions. Il est parfois angoissé ou cruel, plus souvent il joue, parvenant par son astuce à corriger la réalité (ce qui est finalement le motif secret des rêves).

L'habileté diabolique d'Umberto Eco

Si je ne me trompe, les romans qui ont le plus fait parler d'eux sont *le Nom de la rose*, d'Umberto Eco, et *le Dit du bénisseur*, de Gesualdo Bufalino, Sicilien de soixante-dix ans, jusqu'alors inconnu. Eco, on le sait, est un sémiologue très doué, spécialiste de la culture médiévale et des *mass media* actuels. *Le Nom de la rose* est construit avec une habileté diabolique : c'est à la fois un roman policier et théologique (les événements rapportés ont eu lieu en 1327 dans un couvent), un roman historico-idéologique sur les hérésies, un roman allégorique et parodique qui renvoie continuellement au présent, mais ce n'est pas un roman-essai. Tout est fondé sur l'imbrication, sur la suggestion des faits et sur des personnages qui, pour insolites qu'ils soient, apparaissent rigoureusement conventionnels. Eco a eu la perfidie de combiner la poétique de la citation et la poétique du kitsch.

Dans la personne du protagoniste Guillaume de Baskerville, moine et philosophe, c'est le héros charismatique du roman populaire qui revient, celui-là même qu'Eco avait démasqué dans son essai *le Super-Homme de masse*. Son antagoniste, vénérable moine aveugle, qui seul connaît les secrets de la bibliothèque du monastère, est une parodie apocalyptique de Borges (il se nomme Jorge Da Burgos). Le monde ténébreux du monastère et des hérésies intolérantes et sérieuses se trouve confronté à l'hérésie du sourire. (la théorie du sourire est conservée dans l'enfer de la bibliothèque.) Mais le livre qui fera rire et que font attendre les dernières pages du roman demeure encore à écrire : c'est Rabelais qui l'inventera. Notons à propos de Rabelais que l'écrivain satirique Augusto Frassineti a publié, en 1980, une nouvelle et magnifique traduction intégrale des cinq livres de Gargantua et Pantagruel. En dépit de ses mérites multiples, l'ouvrage d'Eco a un défaut capital : son écriture neutre, et prolixe. Tout est raffiné chez Eco, sauf le style.

Le roman de Bufalino, *le Dit du bénisseur*, a surpris par la patine précieuse de l'écriture, par *un style somptueusement* funèbre. L'auteur a avoué qu'il avait *commencé à écrire son premier* chapitre en cherchant des recoupements plausibles entre cinquante mots choisis pour leur timbre, leur *couleur* et leur charme. Méthode baroque ou surréalisme rationnel qui rappelle un peu Roussel et les explorations linguistiques de Leiris. La beauté vorace et exquisement antique du style sert probablement à atténuer l'horreur du thème : pourquoi l'extermination ? Pourquoi la décomposition ?

En février de l'année dernière, le *premier* ouvrage du jeune Pier Vittorio Tondelli, *D'autres libertins*, eut une brève carrière parce qu'il fut immédiatement *confisqué sur* l'ordre du procureur général qui le trouva *« bassement blasphématoire et obscène »*, l'accusant de présenter *« un vaste répertoire d'injures contre la divinité du christianisme et de propos impossibles à rapporter »*. Le tribunal *compétent, celui de la province* où le livre avait été imprimé, a *décidé la levée du séquestre par* une sentence pleine de bon sens. *Grâce à l'analyse critique*, sans passion, des juges de Mondovi, Tondelli est de nouveau en librairie.

A la façon d'un de ses maîtres, Alberto Arbasino, le jeune Tondelli a voulu inventer une écriture parlée, en feignant de l'emprunter directement au langage des étudiants de Bologne. Tondelli est extrêmement attentif au rythme de ses récits. C'est dans un univers très pauvre — trip, rock, drunk music, grand remue-ménage de sexe, et ennui — que l'écrivain est parvenu à dénicher çà et là un bel épisode sordide et tragique, ou un gag comique.

La façon de parler d'Arbasino est un numéro prestigieux. Comme les vieux renards de boîtes de nuit, il entre en scène et se met à causer. Son dernier livre, publié en *1980*, *Un pays sans*, est un spectacle, où une *seule* personne, jouant beaucoup de rôles, mais toujours le même, déclame *« la cosa italiana »*. Il ne restera rien d'autre de cette époque que des mots, des mots, pense Arbasino, et moi, comme Bouvard, je collectionne les « conneries contemporaines » et je vous les débite sans vous laisser respirer. *Un pays sans* est un non-stop de questions qui défilent sur trois cent cinquante pages, pétulantes et provocatrices, sarcastiques et déférentes, indignées et rhétoriques, et souvent à double sens. Derrière cet amu*seur frivole, il y a un auteur* angoissé qui prête sa voix aux *multiples protestations des dernières* années en faveur des *droits de l'homme*.

Aux environs de 1970, presque tout le monde, même les hommes de lettres, tirait contre la littérature. Aujourd'hui, l'écrivain fait des coquetteries avec sa propre insignifiance et personne ne le considère plus comme un maître à penser. Il arrive ainsi qu'un jeune auteur, plus malin que les autres, affirme le dégoût de sa condition. L'année dernière, Franco Cordelli a publié un roman, *les Forces en jeu*, où, prenant le lecteur par le col, il ne cesse de lui dire : « *Rends-toi compte que, tous les deux, nous sommes superflus.* »

Chez nous, en résumé, la fiction est ou bien exquise et paradoxale, dangereusement proche de la poésie, ou bien opaque et ennuyeuse.

Durant ces dernières années, la poésie s'est maintenue à un *niveau assez élevé. De nouveaux* auteurs apparaissent continuel*lement dans des revues* et *des* anthologies. A qui connaît bien l'*italien, je suggérerais Passi passaggi*, d'Antonio Porta (un des principaux poètes), *et les Chemins de la nouvelle poésie italienne, par* Tomaso Kemeny et Cesare Viviani, suite de courts écrits théoriques avec de *nombreuses* citations.

Les recherches stylistiques les plus audacieuses s'aventurent aujourd'hui derrière les mots et démontent la syntaxe, comme en *témoignent* l'excellent petit livre de Renato Barilli, *Voyage au bout du mot*, l'ouvrage de Giulia Niccolai, *Harry's Bar et autres poésies*, et celui d'Amelia Rosselli, *Impromptu*.

Avec la plus savante incertitude, les poètes expriment ce « dépaysement œcuménique » dont parle Alberto Boatto dans un bel essai récemment publié : *le Regard de l'extérieur*. Il est drôle de rappeler l'époque pas si lointaine où l'on discutait du « dépaysement » comme modèle de la perception esthétique. La réalité aujourd'hui nous contraint à être naturellement dépaysés. Le difficile, c'est de se rapatrier.

ALFREDO GIULIANI.
Critique littéraire à Republica.

Les poèmes franco-italiens d'Ungaretti

DIX ans après la mort de Giuseppe Ungaretti, il faut saluer ce précieux petit volume réunissant à la fois des textes poétiques jadis publiés en France, notamment dans la revue *Commerce* ou dans la *N.R.F.*, et des poèmes dont Ungaretti a donné lui-même deux versions, en français et en italien. On sait qu'Ungaretti, né en Egypte, connaissait admirablement le français ; qu'il avait été étudiant à Paris, où il habita plusieurs années, et qu'il s'était marié avec une Française.

Il est singulier de trouver ici rassemblés ces textes, dont *certains ont donné naissance à* plusieurs poèmes différents. Ungaretti, *plutôt* que de *se traduire*, s'exprime successivement *dans les deux langues, avec une* liberté par rapport au sens qui *est passionnante à suivre de* près : l'exemple de *Aura*, qui devient en français *Urne*, est à cet égard l'un des plus frappants. Variations sur un thème plutôt que versions d'un même texte : Ungaretti donne là une riche matière à réflexion, tout en s'imposant toujours avec une émouvante et souveraine autorité.

Cette édition exemplaire, établie par J.-Ch. Vegliante, qu'on pourra utilement rapprocher des *poèmes* d'Ungaretti récemment réédités dans la collection « *Poésie-Gallimard* », vient à point rappeler la présence d'une *des très grandes œuvres* poétiques de ce siècle.

MARIO FUSCO.

* NOTES POUR UNE POESIE ET AUTRES TEXTES FRANCO-ITALIENS, de Giuseppe Ungaretti. *Préface d'André Pieyre de Mandiargues.* Ed. Solin. *63 p., environ 23 F.*

Quelques traductions récentes

Italo Calvino : *Si par une nuit d'hiver un voyageur* (Le Seuil).

F. Camon : *Apothéose* (Gallimard).

Grazia Deledda (1871 - 1936) prix Nobel 1936 : *la Madre* (Stock).

Primo Levi : *la Clef à molette* (Julliard).

Carmelo Samona : *Frères* (Flammarion).

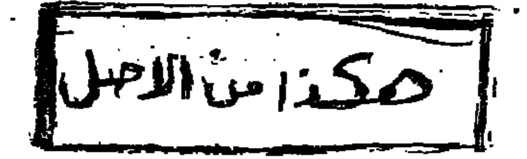
Alberto Savinio : *Encyclopédie nouvelle* (Gallimard). Lire aussi : *Toute la vie*, *Hommes racontez-vous*, *Achille enamouré* (Gallimard).

Leonardo Sciascia : *Pirandello et la Sicile* et *Du côté des infidèles* (Grasset) ; *Fables de la dictature* (Pandora).

Carlo Sgorlon : *le Trône de bois* (Flammarion).

La semaine prochaine :

LA RUSSIE
par **VLADIMIR LAKCHINE** et **EFIM ETKIND**



مكرر من الاجل

Le Monde

culture

PATRIMOINE

Cantons inventoriés

La direction du patrimoine expose au Musée des monuments français un choix important de documents sur la Basse-Normandie, à l'occasion de la publication de l'inventaire scientifique de cette région (1). Le Mont-Saint-Michel, Hambye, Coutances, ou des monuments moins connus, comme le manoir de Grandchamp, occupent une place de choix dans cette exposition. Certains relevés confinent à l'art. D'autres, plus modestes, rappellent l'importance d'un travail de restauration qui parfois modifie la nature des édifices, leur silhouette.

« La France en mémoire » est une exposition simultanément proposée par la *sous-direction* de l'Inventaire — où M. Pérouse successeur de M. Bertaud n'ayant *pas encore été nommé.* — au Grand Palais (2). Si la protection et la restauration dépendent de la compétence du *service* des monuments historiques, l'inventaire général des monuments et richesses *historiques de la France*, en révélant aux intéressés la valeur des biens qui constituent leur environnement, les incite à en assumer eux-mêmes la défense. C'est à André Malraux qu'on doit la création de ces services en 1964.

Ils procèdent de deux manières, établissant d'une part un pré-inventaire normalisé destiné à donner pour l'ensemble du territoire une *information succincte*, mais systématique, sur le patrimoine architectural ainsi que sur les *objets mobiliers* du domaine public et, d'autre part, un inventaire fondamental d'un petit nombre de cantons choisis en raison de leur intérêt historique ou artistique, comme celui de Carhaix-Plouguer où les croix de calvaire, les chapelles, les manoirs abondent. Les prospecteurs de l'inventaire ont ainsi *établi 200 000 dossiers descriptifs* illustrés par plus de 800 000 clichés. Ils ont engrangé des documents *pour garder en mémoire* des sites et des monuments voués à la disparition par le béton des *cités comme ces « bourdigous »* des Saintes-Maries-de-la-Mer, habitations de roseaux encore occupées il y a quelques années par une population vivant de la pêche, ou recouverts par les eaux comme le village des Salles-du-*Verdon détruit par la construction* d'un barrage.

On apprend encore au Grand Palais comment tels bas-reliefs ont été *exhumés à Vesvrote* (Côte-d'Or), ou comment ont été retrouvées des copies anciennes d'un *tableau de Van der Weyden* qui, lui, n'existe plus. Cependant, à côté des chefs-d'œuvre, l'Inventaire *recense aussi un bon* nombre d'objets moins rares : de l'armoire campagnarde à la pince *à sucre en passant par les poteries* en tous genres, sans oublier les escaliers disséminés dans les régions, *les nombreuses usines* de brique rouge, ou les vestiges de forteresses qui risquent bien d'être oubliées. Pour les personnels de l'Inventaire, la tâche sera longue ; il faudrait une trentaine d'années *pour faire le* tour des trois mille deux cent onze cantons français... — D. W.

★ Deux films — complétant l'exposition — sont projetés, en alternance, *chaque jour*, à 15 h. 30 : *l'Alsace en mémoire*, de Claude Massot, et *l'Ile de Ré*, de Ludovic Séguarra.

★ Un nouvel index du Patrimoine français complétant et actualisant l'index des monuments français ouverts au public, vient d'être édité par l'Institut géographique national où il est, dès maintenant, mis en vente (107, rue La Boétie, 75008 Paris). Plus de mille deux cents monuments y sont répertoriés.

(1) *L'inventaire de Basse-Normandie*, Palais de Chaillot, jusqu'au 15 septembre.

(2) *La France en mémoire*, Grand Palais, espace 404, jusqu'au 12 octobre.

THÉATRE

MOLIÈRE ESTIVAL

Un fauteuil Louis XIV, quelques sièges, une table, recouverts de drap blanc comme pour les *protéger* de l'usure du temps. Au fond, deux toiles très ordinaires, habituelles au décor bourgeois : une *nature* morte, un carrosse. Côté jardin, une porte condamnée par une barre solidement maintenue par un énorme cadenas.

La Compagnie du Cerceau, accueillie par le Festival estival de Paris, présente son troisième festival Molière. Nous sommes dans la maison de l'Avare, la nuit. La Flèche, le valet, cherche consciencieusement le trésor d'Harpagon...

Le jeu hésitera entre farce et naturalisme, donnant une impression désagréable d'inachevé, de non-abouti, comme si le metteur en scène, Philippe Brigaud, avait hésité à prendre parti. On navi*gue entre deux eaux, et le* spectacle ne dépasse jamais une interprétation somme toute assez *classique*. Les *astuces du spectacle* se voient comme autant de trucs. Cependant, même si certains *comédiens* articulent mal, même si Gilles Vernet semble emprunté dans le costume de *Valère*, le *spectacle* reste distrayant pour un public bon enfant qui rit beaucoup.

La Compagnie du Cerceau présente, en alternance avec *l'Avare, les Fourberies de Scapin* dans une mise en scène de Jean Périmony. — D.W.

★ Théâtre de l'Union, 14, rue de Trévise, Paris 9e. Tél. : 770-90-94

FESTIVALS

Un paysan fou de musique

(Suite de la première page.)

Son père, mort prématurément il y a quelques années, lui a laissé un assez grand domaine où il cultive beaucoup de maïs, des tomates, du soja et du « chou pointu » destiné uniquement à l'exportation (les Allemands en sont friands) ; il mène sa ferme avec deux salariés seulement et, l'été, une cinquantaine de journaliers.

Quand nous arrivons, à midi, il est au milieu de ses plantations, pataugeant dans l'eau d'irrigation, en train d'« émasculer » les maïs avec ses ouvriers. Il est rentré à 8 heures d'Elne, près de Perpignan, où, pour la première fois, on donnait un concert. Et ce soir il repart pour Saint-Cyprien, dans la même région ! En trente-trois heures il aura conduit sa voiture durant 1 200 kilomètres pour concilier son métier et sa passion. Qu'est-ce donc qui fait courir François Pagès ?

« Mis en pension très jeune, je n'ai jamais pu faire moi-même de musique, mais quand j'allais chez ma grand-mère, près d'Arles, elle me jouait du piano et j'étais captivé. Plus tard, je me suis lié d'amitié avec des artistes qui commençaient une carrière musicale et qui avaient mille difficultés pour percer ; je me demandais comment les aider. Et puis j'ai vu s'édifier les villes-champignons sur les plateaux du Languedoc, et moi qui avait la chance de vivre au large, dans ma Camargue, je trouvais cela très triste, tout ce béton accumulé pour capturer les touristes, qui n'avaient rien d'autre qu'un petit bout de mer. On faisait bien venir de temps en temps un chapiteau avec Johnny Hallyday, mais jamais de musique. Les deux idées se sont réunies dans ma tête, et je me suis dit qu'il fallait faire se rencontrer des jeunes artistes avec ces vacanciers disponibles.

» Mon père était mort et j'avais la responsabilité de la ferme ; malgré cela je me suis lancé, il y a six ans, en montant trois concerts à Port-Camargue, près d'Aigues-Mortes. Mais j'ai compris tout de suite qu'un seul lieu serait vite saturé, qu'un Festival itinérant était donc nécessaire ; et aussi que pour attirer l'attention sur des jeunes il fallait leur associer des interprètes renommés. De fil en aiguille, j'en suis arrivé à organiser des concerts sur toute la côte et dans l'arrière-pays, dans des lieux où jamais, sauf exception, comme Perpignan, on n'entendait de musique : Cap-d'Agde, Estagel, Saint-Paul-de-Fenouillet, etc.

» Les grands artistes ont répondu généreusement à notre appel : Montserra Cabale, José Carregas, Rostropovitch, Menuhin, Lagoya, les sœurs Labèques, le Cuartetto Cédron, Paco Ibañez, bien d'autres sont venus cette année et ils ont ouvert la voie à vingt-huit jeunes interprètes qui ont ainsi leurs chances, souvent au même concert : ainsi, hier soir, à Elne, un jeune violoniste canadien, Gilles Lefebvre, était associé à Gérard Jarry dans le Concerto pour deux violons, de Bach, et la vieille cathédrale Sainte-Eulalie s'est remplie d'un public nouveau.

« On me riait au nez »

» Notre organisation est extrêmement légère, trop légère sans doute. Tout reste concentré dans mon mas. Ma sœur s'occupe du téléphone, du courrier (nous recevons trois mille lettres par an), de la ronéo, des programmes. C'est grâce à une équipe de dix-huit jeunes bénévoles que nous pouvons tourner. Huit d'entre eux, à Perpignan, et huit autres à Montpellier, en permanence, recrutent leurs copains sur place pour les concerts (une quarantaine à Perpignan) : responsables techniques, contrôleurs, colleurs d'affiches, photographes, maquettistes, attachés de presse, ils font tout et avec un sens du détail, une présence humaine qui touchent particulièrement les artistes et le public. Cela me paraît essentiel : j'ai toujours essayé de maintenir dans notre action un côté artisanal et personnel. La tendance naturelle est d'organiser, de faire du management, mais il faut lutter pour rester créatif, vivant et disponible. J'espère que nous tiendrons bon.

» Tout cela ne s'est pas fait sans mal, car je ne disposais d'aucun mal, car je ne disposais pas de fonds propres. Au début, on me riait d'autant que je voulais garder des prix de places très bas, et même donner des concerts gratuits (onze cette année) pour attirer des gens qui n'auraient pas payé pour entendre de la musique. Mais j'ai eu la chance de pouvoir intéresser des musiciens, et leur contribution, aujourd'hui, représente le quart de notre budget. Air-Inter nous aide pour les voyages, Renault pour les déplacements en voiture ; la Fondation Ricard nous a payé la plaquette-programme que nous distribuons gratuitement à tous les spectateurs ; les paysans, vignerons et négociants prennent en charge le Festival de Perpignan et du Roussillon. Et, surtout, le Crédit agricole patronne l'ensemble de nos manifestations.

De même les municipalités et les conseils généraux se sont peu à peu habitués à nous et, désormais, nous aident. Le ministère de la culture, qui nous octroyait jusqu'ici une subvention dérisoire, a fait cette année un effort exceptionnel. Il semble que l'on saisisse mieux l'importance de la musique et des événements culturels pour l'image de marque d'un pays. La mer et le soleil ne suffisent pas, comme on l'a bien compris dans le Sud-Est, où les grands festivals font partie intégrante de la renommée de cette région. »

François Pagès a les pieds sur la terre, mais il est dévoré par son message. Pourra-t-il mener longtemps cette double vie folle de paysan et de missionnaire de la musique ? *« Il y a quatre ans que je n'ai pas pris de vacances ; j'avais un cheval pour galoper à travers la Camargue, je l'ai vendu. Mais je suis heureux d'avoir montré que, avec un peu de passion et de courage, tout le monde peut créer quelque chose. »*

Il n'est pas sans souci pour l'avenir, pour son exploitation qui risque de souffrir de son absence fréquente en plein cœur des travaux, mais déjà, incorrigible, il pense à aller plus loin. *« Je voudrais faire des animations hors festival pour apporter la musique dans des villages où il ne se passe jamais rien. Nous avons tenté un essai l'hiver dernier dans quelques hameaux des Cévennes ; les paysans ont accueilli à bras ouverts les artistes qui venaient jouer pour eux ; ils les ont logés, nourris, des liens se sont créés ; ce fut une merveilleuse aventure humaine en même temps que musicale pour tous. »*

JACQUES LONCHAMPT.

CINÉMA

« UNE MÈRE, UNE FILLE », de Marta Meszaros

La femme coupable

L'indépendance de la femme, la maternité, l'adoption, sont des thèmes que Marta Meszaros a traités, avec une conviction profonde et jusqu'à *la hantise, dans la plupart de ses films*. L'année dernière, *les Héritières*, sélectionné pour le Festival de Cannes, laissait apparaître un infléchissement discutable de son *inspiration vers le romanesque rétro*. On se trouve, aujourd'hui, plus déconcerté encore par *Une mère, une fille*, où les nécessités d'une coproduction ont conduit à un contre*sens* : des acteurs hongrois jouant le ménage parisien Aubier, Marie-José Nat jouant Anna, l'héroïne hon*groise tourmentée (mais c'était le* rôle féminin le plus fort) dans des va-et-vient entre Budapest et Paris. De plus, le scénario, inspiré, paraît-*il, d'une histoire vraie, touche à l'invraisemblance par* l'accumulation de conflits mélodramatiques.

Styliste dans une grande maison de confection de Budapest, Anna, *une femme de quarante-quatre ans*, croit un jour reconnaître Marie Aubier (vingt-deux ans), en voyage touristique avec ses parents, comme sa propre fille *qu'elle dut laisser* peu de temps après sa naissance à Vienne, en 1957, et qu'elle n'a jamais retrouvée depuis. A part l'intuition maternelle (!), aucun signe *valable — sinon le fait, plus tard révélé*, que les Aubier ont adopté Marie — ne justifie cette reconnaissance d'un bébé aux traits incertains en cette jeune fille brune épanouie (Marie Lebée, actrice française, un peu sacrifiée comme la comédienne hongroise Teri Tordai, la mère adoptive, à la performance *indiscutable de Marie-José Nat*, omniprésente dans la fébrilité, l'obsession, les déchirements angoissés). Mais cette situation permet à Marta *Meszaros d'évoquer — discrètement* — les malheurs qui ont résulté de la révolte hongroise écrasée de 1956. Anna avait fui en Autriche, avec Itsvan, *l'étudiant qu'elle aimait, le père de sa fille.*

Ce personnage est troublant, étrange, par rapport aux femmes qui peuplent les films précédents de *Marta Meszaros*. Après la mort d'Itsvan, devenu son *mari*, à Vienne, Anna est revenue à Budapest (laissant le bébé à des amis prêts à *émigrer en Australie) pour obtenir l'autorisation de le faire enterrer* dans son pays natal. On l'a gardée plusieurs mois en prison. Sa fille disparue, elle a eu, d'un autre *amant*, un fils, elle a vécu des amours libres, elle est devenue indépendante dans son métier. Au présent, ses relations avec son fils *adolescent et son amant actuel* (Jan Novicki dans un rôle falot) sont sans problèmes. Mais l'apparition de *Marie déclenche chez elle* tout un processus de remords et de souffrance quasi masochiste.

Anna est marquée par la culpa*bilité des années 1956-57 (fuite de* Budapest et « *abandon* » *de son* bébé), et elle doit, en somme, réparer une faute aggravée encore par les rapports d'hostilité et d'incom*préhension entretenus avec sa pro*pre mère et par l'amour que porte son fils à Marie Aubier, peut-être sa demi-sœur. Marta Meszaros pousse un peu loin la fatalité !

On aurait *préféré un affrontement* total entre les deux mères. Tout se passe ici comme si la réalisatrice, s'écartant des faits spécifiques de la *société hongroise*, qu'elle a souvent admirablement cernés, était revenue à la vieille tradition chrétienne et universelle de la femme coupable. Anna doit expier et, dès lors, *l'instinct maternel ne serait* peut-être bien qu'un prétexte. Elle est peu à peu conduite au sacrifice pour sa rédemption. Marta Meszaros *a beau laisser planer* l'incertitude sur les origines de Marie, les scènes finales de la clinique, plastiquement très belles, ne nous émeuvent pas. On se demande pourquoi la cinéaste *hongroise*, si attachée à la *défense* de la liberté féminine, s'est engagée dans ce dolorisme dont une femme fait les frais, à son corps consen*tant*.

JACQUES SICLIER.

★ *Voir les films nouveaux.*

« UN FILS POUR L'ÉTÉ » de Bob Clark

Version filmée d'une pièce de Bernard Slade (montée à Paris sous le titre « Coup de chapeau », avec François Périer et Daniel Auteuil), grand succès de Broadway où s'illustra Jack Lemmon. *Un* impresario new-yorkais, quinquagénaire, atteint d'une maladie (mortelle) du sang, veut employer le *peu de temps qui lui reste à vivre* à se rapprocher, à se faire comprendre et aimer de son fils de vingt ans. *Le garçon n'a jamais* digéré le divorce, l'abandon et la conduite fantaisiste de son père. Il *rue dans* les brancards.

Jack Lemmon n'a pas de mal à imposer à l'écran le personnage, bien rodé par *lui* à la scène, d'un cabotin de la vie cachant un cœur gros comme ça sous des allures superficielles. Le jeune Bobby Ben*son* se montre digne, sans user d'effets, de ce partenaire chevronné. Tous deux arrivent à faire passer les stéréotypes d'une comédie mélodramatique misant essentiellement sur les numéros d'acteurs. — J. S.

★ Voir les films nouveaux.

PRESSE

AU DANEMARK

Reparution des journaux dans un climat de tension

De notre correspondante

Copenhague. — Le long conflit qui paralysait, depuis le début du printemps, une grande partie de la presse danoise vient de prendre fin. Le 11 août, le Syndicat national des journalistes a fait savoir que ses mille six cents membres avaient entériné, à 70 % environ, le compromis de convention collective que le médiateur adjoint du marché du travail, Mme Mette Kofoet-Bjoernsen (la première femme à remplir ce rôle au sein de la commission de conciliation), avait réussi à mettre au point pendant quarante heures de discussions intensives et quasi ininterrompues avec journalistes et employeurs.

Les éditeurs de journaux ont, de leur côté, approuvé ce texte à l'unanimité. Ce nouveau contrat, cependant, est loin de donner entièrement satisfaction aux journalistes. Ils n'ont pas obtenu, en particulier, l'indexation complète de leurs traitements sur ceux des fonctionnaires. De surcroît, ils ont dû renoncer au droit de négocier individuellement l'amélioration de leur situation, tout en acceptant d'élargir les possibilités de lock-out de l'entreprise. *Toutefois, leurs émoluments* ont été relevés de 17 % en province et de 12 à 15 % à Copenhague, et seront accompagnés d'un rappel de « compensation » de 1 000 couronnes chacun (environ 750 F). L'éventualité d'une diminution des horaires de travail, *« comme moyen de lutter contre le chômage très élevé dans la profession »* a été enterrée.

Sur les onze quotidiens qui devraient reparaître normalement, neuf avaient *disparu* des kiosques depuis le 27 mars. Les deux autres — le *Politiken* et le *B.T.*, les *deux fleurons de la* capitale, — avaient fait une brève rentrée durant la seconde quinzaine de juin pour se taire de nouveau, le 1er juillet, suivis par l'agence de nouvelles nationales Ritzau-bureau, où ne fonctionnait plus qu'une permanence d'urgence.

Mais, dans cette atmosphère de paix apparente, les *problèmes* innombrables de ce secteur subsistent. On dirait même que certains *fossés se sont encore* creusés et que certaines difficultés ont pris encore plus d'ampleur. C'est la seconde fois en quatre ans que la presse libérale danoise a été plongée dans un conflit aussi sérieux. La *seconde fois également* qu'à l'issue d'une guerre d'usure mal comprise du grand public *on éprouve la sensation d'une* bataille livrée avec acharnement, ne faisant que des perdants, les journaux *étant menacés par un* déficit galopant, synonyme à plus ou moins long terme de leur arrêt de mort. Ils essayent vainement d'imposer les nouvelles techniques à des collaborateurs divisés en groupes rivaux dont chacun d'eux tente de sauver son existence et ses emplois aux dépens des autres... D'où une atmosphère irrespirable qui va de pair avec une diminution des tirages et même, parfois, une baisse générale de la qualité.

La presse socialiste elle-même n'a pas échappé aux orages... Les journaux sociaux-démocrates qui ne surnagent que grâce au soutien économique renouvelé des syndicats, ont eu à faire face à la fronde de leurs journalistes qui — *ô prétention !* — exigeaient, eux aussi, des conventions collectives qu'on leur refusait « *parce qu'ils n'en avaient pas besoin* ». Et le quotidien du parti des socialistes du peuple (communistes dissidents) a déposé son bilan au début de l'été, étranglé par les exigences de ses typographes, qui ont trouvé ainsi le moyen d'abattre le rival le plus gênant du porte-parole des communistes orthodoxes, le *Land Og Folk*.

Et enfin, le comble, un récent sondage a révélé que 9 % des citoyens moyens faisaient confiance *aux journalistes*, battus seulement, dans l'échelle de la mésestime de la population, par les hommes *politiques* (8 %).

CAMILLE OLSEN.

SPORTS

AUTOMOBILISME

Fréquelin et Talbot en tête des championnats du monde des rallyes

Les performances de Guy Fréquelin et de son *constructeur* Talbot sont passées un peu inaperçues *depuis le début* de l'année. C'est pourtant Guy Fréquelin et Talbot qui sont actuellement *en tête des deux* championnats du monde, celui des constructeurs (championnat des rallyes *pour marques*) et celui des pilotes (championnat des conducteurs de rallye). Au championnat des *constructeurs*, Talbot (84 pts) précède Datsun (76 pts), Ford (55 pts) et Renault (50 pts), au *championnat des pilotes*, Fréquelin, avec 81 pts, compte 26 pts d'avance sur Vatanen, 38 pts sur *Mehta et 42 sur Alen* (1).

Si ces deux championnats n'ont pas le retentissement qu'ils méritent *c'est que leur* règlement est assez complexe, que toutes les épreuves comptant pour l'un ne comptent pas *forcément* pour l'autre et que tous les constructeurs et tous les pilotes, en fonction de leurs programmes, ne participent pas à toutes les épreuves, qu'enfin les échos venant de courses lointaines sont *souvent* faibles. Ainsi Fréquelin et Talbot ont « discrètement » gagné en Argentine le rallye Codasur (17-24 juillet) *et se sont* classés deuxièmes du rallye du Brésil (3-8 août), le premier étant inscrit aux *deux championnats* et le second au seul championnat des pilotes.

Pour être en tête des deux compétitions Talbot et Fréquelin se sont aussi classés cette année deuxièmes au rallye de Monte-Carlo, deuxièmes au tour de Corse, quatrièmes à l'Acropole (Grèce) et *sixièmes* au Portugal, soit en tout six résultats déjà marqués pour Guy Fréquelin et *son coéquipier* Jean Todt. Or il se trouve qu'en réalité ces places d'honneur risquent d'affaiblir la position de Fréquelin et de Talbot pour la conquête des titres mondiaux dans la mesure où seulement sept résultats sont pris en compte dans chacune des compétitions. Ainsi pour le championnat des pilotes Ari Vatanen (Ford), vainqueur des rallyes Acropole et du Brésil, deuxième en Suède, donc crédité de trois résultats, a la liberté de marquer tous les points qu'il pourra totaliser dans les quatre dernières épreuves (Mille lacs, San-Remo, Côte-d'Ivoire, rallye de Grande-Bretagne), alors que Fréquelin sera éventuellement contraint d'effectuer un choix et de retrancher, en fonction de son classement dans ces rallyes, des points figurant dans son capital. — F. J.

(1) Les points attribués dans les deux championnats sont les suivants : 20, 15, 12, 10, 8, 6, 4, 3, 2 et 1.

PETITES NOUVELLES

■ La tour penchée chinoise, la pagode de Suzhou, à l'est du pays, risque de s'effondrer. C'est ce que révèle le quotidien « Guangming », de Pékin, précisant que les travaux de renforcement et de consolidation, effectués en 1965 et repris en 1978, n'ont pas empêché l'inclinaison de continuer à augmenter de 1,6 millimètre chaque année.

Bâti en brique en l'an 961, haut de 47 mètres et comportant sept étages, l'édifice octogonal est maintenant éloigné de 2,7 mètres de la verticale. Déjà, au dix-septième siècle, sous le règne de Chung Chen, un empereur Ming, le haut de la pagoda avait été reconstruit afin de déplacer le centre de gravité. C'est vers 1956 qu'une fissure est apparue sur toute la hauteur du bâtiment.

■ Un *disque* enregistré à la mémoire de John Lennon sortira à la fin de l'année 1981, a déclaré, récemment à Londres, Paul McCartney, l'ancien bassiste des Beatles. Selon Paul McCartney, « toutes » les superstars du pop participeront à l'enregistrement à l'exception toutefois de Elton John, et de l'ancien Beatle, George Harrison.

■ La Ville de Paris organise, au lycée Henri-IV, pour la deuxième année consécutive, un « atelier de l'image » ouvert à un public désireux de se perfectionner dans la technique photographique. Les deux sections, « laboratoire » et « prise de vues », seront respectivement animées par Pierre Gassmann et Harry Meerson, cinq heures par semaine, de novembre 1981 à juin 1982. (Renseignements : Paris audiovisuel, 44, *rue du Colisée*, 75008 Paris.)

■ A Vienne, la fabrique de pianos Boesendorfer a été *victime* d'un « virtuose » indélicat. L'homme, qui s'est présenté comme le pianiste américain Keyon Mac Carthy, ayant été autorisé, comme c'est la tradition, à rester seul dans les salons de vente *pour essayer les* instruments, a dérobé quatre autographes de Liszt, Wagner, Brahms et Alfred Cortot ainsi que deux petits portraits de Richard Wagner et d'Anton Rubinstein.

● RECTIFICATIF. — La rétrospective « Jean Lurçat et la renaissance de la tapisserie », qui marque le début des activités du musée-centre culturel d'Aubusson, n'a pas été inaugurée par M. André Chandernagor, ministre chargé des relations européennes et président du conseil général de la Creuse, comme nous l'avons indiqué par erreur (le Monde du 8 août). En revanche, Mme Nelly Commergnat, député, sa suppléante, et M. Maginier, vice-président du conseil général de la Creuse, assistaient à la cérémonie.



SPECTACLES

théâtres

Les théâtres de Paris

Astelle-Théâtre (202-34-31), 20 h. 30 : l'Occasion, le Ciel et l'Enfer.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Faisons un rêve.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Carreau du Temple (274-43-11), 19 h. : les Tribulations de Triboulet ; 20 h. 30 : G. Dandin.
Comédie - Caumartin (272-43-31), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. 30 : les Bijoux de la famille.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur.
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h. 30 : D. Lavanant ; 21 h. 45 : Tranches de vie.
Espace Marais (271-10-19), 21 h. : Ka. 22 h. 15 : All that love, ou les tarés du cinoche.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 15 : Piège de Méduse ; 21 h. 45 : Du bout du monde au cœur de Blaise.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : les Trois Jeanne
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 21 h 45 : On continue à l'appeler Pantalon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge, 18 h. 30 : Quelqu'un ; 20 h. 30 : Douce ; 22 h. 15 : Clodo de Dieu ; — Théâtre noir : 20 h. 30 : Marie la Louve ; 22 h. 15 : Un oiseau dans le plafond — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et vieilles dentelles.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercices de style.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h .45 : Pauvre France
Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : le Fétichiste.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h 45 : le Cœur sur la main.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Essayez... c'est pas sorcière ; 22 h. : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : 1939 ou le Rêve américain.
Théâtre de l'Union (770-90-94), 21 h. : Festival Molière : les Fourberies de Scapin

Les cafés-théâtres

Blancs - Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 : Areuh=MC2 ; 21 h. 30 : A. Didier ; 22 h. 30 : les Bulles dans l'encrier. II. 21 h. 30 : Attachez vos ceintures.
Café d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : la Jacassière ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; 22 h. 45 . Tiens voilà deux boudins. II, 20 h. 30 : Plurielle ; 21 h. 45 : Lesser family ; 23 h. : A. Agier ; 0 h. 15 : Electrochoc.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. : Qu'est-ce qu'il y a là-dedans ?
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Fanal (233-91-17), 20 h. : Pourquoi ? 21 h. 15 : F. Blanche.
Petit Casino (278-36-50), 21 h. : Phèdre à repasser.
Point-Virgule (287-67-03), 20 h. 30 : J. Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les blinis.
Splendid (887-33-82), 20 h. 15 : Enfin seul ; 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Florence Brunold ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 23 h. 30 : Il en est... de la police.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail... bye bye.

Les concerts

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h. : G. Funet (Bach, Haendel, Vivaldi, Mozart).
Sainte-Chapelle, 18 h. 30 et 21 h. : Ars Antiqua.
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h. : l'Ensemble de chambre de Paris, dir. A. Boulfoy (Bach, Vivaldi).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : G. Colliers London All Stars.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 21 h. 30 : M. Gaudry, A. Jean-Marie, A. Conduant.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : R. Urtreger ; 23 h. : Azuquita.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Mal Walton, S. Lacy.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Vanina Michel.
New Morning (523-51-41), 21 h. : D. Richmond.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : M. Fosset-P. Caratini.

Les festivals

XVIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS
(633-61-77)

Faculté de droit, 20 h. 30 : P. Gottlieb, J. Darlington (Schubert).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
- LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES -
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
JEUDI 13 AOUT

15 h. vingt ans de cinéma français (1937-1957) : la Pointe courte, de A. Varda ; 19 h. : Films d'auteur et films rares : l'Ombre d'un doute, de A. Hitchcock ; 21 h. : la Rivière sans retour, de O. Preminger.

BEAUBOURG (278-35-57)
JEUDI 13 AOUT

15 h. : Films d'auteur et films rares : la Rue, de K. Grune ; 17 h. : V. Sjostrom ; 17 h. : le Cheminot, de P. Germi ; 19 h. : vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Un condamné à mort s'est échappé, de R. Bresson.

Les exclusivités

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Ang.) : v. ang., U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18). V. fr., Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murats, 16e (651-99-75), Wepler, 18e (522-46-01).
L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.) 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'ANNEE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-95), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murats, 16e (651-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Secrétans, 19e (206-71-33).
LES ANNEES LUMIERE (Sui., v. ang.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA BOUM (Fr.) : Impérial-Pathé, 2e (742-72-52).
CHAMBRE D'HOTEL (It., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-53-20) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES CHARIOTS DE FEU (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
CHASSE A MORT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Delta, 9e (878-02-18).
LE CHOC DES TITANS (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-95) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA DESOBEISSANCE (Fr., It.) (*) V. It. : Marignan, 8e (359-92-82) ; Vf. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Vf. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LES ENFANTS DU No 67 (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'EQUIPEE DU CANNONBALL (A., v.o.) : U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Vf. : Maxéville, 9e (770-72-86).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Vf. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
FAME (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).
FAUT PAS POUSSER (It., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Vf. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES FRUITS DE LA PASSION (Fr.-Jap., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (742-69-23). — V.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'IMPLACABLE NINJA (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JAZZ SINGER (A., v.o.) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46).
LABYRINTHE (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MALEVIL (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e 261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

Jeudi 13 août

MAUDITS JE VOUS AIMERAI (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).
MESSALINE IMPERATRICE ET PUTAIN (It., v.f.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44).
MOI, CHRISTIANE F. (All., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LES FILMS NOUVEAUX

UNE MERE, UNE FILLE, film franco-hongrois de M. Meszaros. — Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial-Pathé, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

HAUTE TENSION, film américain de R. Kramer. — V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES FOLIES D'ELODIE, film français de A. Genovès. — U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

PRENDS TA ROLLS ET VA POINTER, film français de R. Balducci. — Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE JOUR SE LÈVE ET LES CONNERIES COMMENCENT, film français de C. Mulot. — U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

NEIGE (Fr) (*) : Rio, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
NEW-YORK 1997 (A.) (v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PETROLE, PETROLE (Fr) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Maxéville, 9e (770-72-86).
LA PLAGE SANGLANTE (A.) (*) (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE POLICEMAN (A.) (*) (v.o) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LA PORTE DU PARADIS (A.) (*) (v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
PLUIES D'ETE (Brés.) (v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
QUARTET (Fr.) (V. Ang.) : Quintette, 5e (354-35-40).
REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind.) (v.o.) : 14 - Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00).
SAN MAO LE PETIT VAGABOND (Chin.) (v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
THE ROSE (A.) (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
TROIS FRERES (It.) (v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83 ; la Pagode, 7e (705-12-15) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR (A.) (v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
UN FILS POUR L'ETE (A.) (v.o.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70)
UNE LANGOUSTE AU PETIT DEJEUNER (Fr.-It.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (577-79-79) ; (v.f.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'AMOUR FOU (Fr.) : Action-République, 11e (805-51-33).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES AMOURS D'UNE BLONDE (Pol.) (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; (v.f.) : 14 Juillet-Bastille, 13e (357-90-81).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Wepler-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
BABY DOLL (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA BATAILLE D'ALGER (It.-Alg., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Louxor, 10e (787-38-58).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Movies-les Halles, 1er (260-43-99) ; Studio Harpe-Huchette, 5e (663-08-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; (v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
CARRIE (A., v.f.) (**) : Impérial-Pathé, 2e (642-72-52).
CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City-Triomphe, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN (A., v.f.) : Images, 18e (522-47-94).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic Halles, 4e (272-34-15).
LE CUIRASSÉ POTEMKINE (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LA DERNIÈRE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). — V.f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
2001, ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
DÉLIVRANCE (A., v.o.) : Opéranight, 2e (296-62-56).
LE DERNIER TANGO A PARIS (A., v.o.) (**) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LA DÉROBADE (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA DOLCE VITA (It., v.o.) (*) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) — V.f. : Saint-Lazare. (359-29-46). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-22) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : U.G.C Rotonde, 6e (633-08-22) ; Lord Byron, 8e (562-04-22).
LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-30).
EUGENIC (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) (*) : Action-République, 11e (805-51-33).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Vf. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-30-33).
LA GRANDE MENACE (Fr.) : Français, 9e (770-33-26)
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 3e (261-50-32) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
HELZAPOPPIN (A., v.o.) : Actions Ecoles, 5e (325-72-07).
HAROLD ET MAUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Banque de l'Image, 5e (326-12-39).
LES LUMIERES DE LA VILLE (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
LA MALEDICTION (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-80) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain-Studio, 5e (633-63-20).
LA MEILLEURE FAÇON DE MARCHER (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
MONSIEUR ARKADIN (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 5e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt (542-67-42).
MONTY-PYTHON (SACRE GRAAL et LA VIE DE BRIAN), (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-30-12).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LES OISEAUX (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
ORANGE MECANIQUE (Ang., v.o.). (**), Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70), Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Nations, 12e (343-04-67).
PAIR ET IMPAIR (It., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
PECHE MORTEL (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15), Olympic, 14e (542-67-42).
PSYCHOSE (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Studio J. Cocteau, 5e (354-47-62).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LES VALSEUSES (Fr). (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).
TEX AVERY (A., v.o.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60), Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
TOMMY (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), George V, 8e (562-41-46), V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Athéna, 12e (343-00-65).

Les séances spéciales

ALIEN (*), (A., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65), sam., dim., lun. 16h.10.
AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer., mar. 22 h. 40.
AMERICA - AMERICA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim. 19 h.
BOB CAROLE TED ET ALICE (A., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 17 h. 45, dim. 14 h.
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.), (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 13 h. 30 et 18 h 10 ; Calypso, 17e (380-30-11), vendredi, sam., 0 h. 30.
BUGSY MALONE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), dimanche 18 h. 30.
BELLISSIMA (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 18 h.
CALIGULA (A., v.o.), (**) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 17 h. 30.
LE CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.), (*) : Athéna, 12e (343-00-65), vend., dim., mar., 18 h. 10.
LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mar., 19 h. 30.
LA DAME AUX CAMELIAS (Fr.-It., v.f.) : Tourelles, 20e (636-51-98), mar., 21 h.
LES DAMNES (It.-All., v. ang.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 15 h. 25, Calypso, 17e (380-30-11), 21 h. 30.
DELIVRANCE (A., v.o.), (*) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), jeudi, 19 h. 30, sam., 21 h. 45, lun., 17h.15. Boîte à Films, 17e (622-44-21), ven., sam., 0 h. 15.
DE LA VIE DES MARIONNETTES (Suéd., v.f.) : Tourelles, 20e (636-51-98), jeu., 21 h.
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.), (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h. 25, sam., 0 h. 30.
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68), mercredi, 19 h. 30, jeu., 21 h. 45, dim., 17 h. 15, Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 20 h. 15.
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h. 15 + S. D. 15 h. et 20 h. 15
EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), V., S., 0 h. 30.
ELLE (A., v.o.) (**) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), 13 h. 45, 15 h. 50, 18 h.
EL TOPO (Mex., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), S., D., 22 h. 30.
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), Mer., Mar. : 17 h. 15 ; D. : 21 h. 45.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
EXTERIEUR NUIT (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), V., L. : 22 h. 30.
FAUT TROUVER LE JOINT (A., v.o.) (**) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 22 h. 30.
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), S., D. : 15 h.
GLORIA (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (518-94-14), 16 h.
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h. 30.
L'HEURE DU LOUP (Suéd., v.o.) : Châtelet - Victoria, 1er (508-94-14), 14 h.
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 13 h. 40.
HITLER UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h.
L'INNOCENT (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.
INDI. SONG (Fr) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h 30 (sf Mer.).
JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr) (**) Calypso, 17e (380-30-11), 19 h. 50, D. 16 h. 30 et 19 h. 50.
HARLEQUIN (A.) (v.o.) : Calypso, (17e (380-30-11) V. S. 0 h 15.
LE LOCATAIRE (Fr) (**) : St-Lambert, 15e (532-91-68), 17 h 15, S. D. 19 h 30, L. 21 h 45.
LOLITA (A.) (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), 21 h 15, S. D., 15 h. 45, 18 h. 30, 21 h. 15.
MARATHON MAN (A.) (**) (v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h. 30, V. 0 h. 30.
LA MARQUISE D'O (All. (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74), 16 h. 18 h., 22 h.
LES MISFITS (A.) (v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 15 h (sf S. D.).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 18 h (sf Mer.).
MORT SUR LE NIL (A.) (v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68), S. 17 h 1', Mar. 21 h 45.
NEW - YORK NEW - YORK (A.) (v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), V., S. 20 h, Mar. 15 h 20. Boîte à Films, 17e (622-44-21), 18 h 05.
NICK'S MOVIE (All.) (v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
NOS PLUS BELLES ANNEES (A.) (v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), Mer. 20 h 30, D. 20 h 10, Mar. 18 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A) (*) (v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82), 19 h, 22 h 30. V., S. 24 h.
QUELQUES JOURS DANS LA VIE D'OBLOMOV (Sov.) (v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), S., D. 14 h 20, Mar. 21 h.
RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Angl.) (v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), V., L. 17 h 45.
REPULSION (Angl. (**) (v.o.) : Châtelet - Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 50, S. 0 h 25.
RETOUR (A.) (v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h. 50.
SEX O'CLOCK U.S.A. (Fr) (**) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 13 h 30.
SHINING (A.) (*) (v.o.) : Châtelet - Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 10.
LE SOLITAIRE (A.) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h.
SUPERMAN II (A.), (v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), S. 17 h 45.
TAXI DRIVER (A.) (**) (v.o.) : Studio Galande, 5e (374-72-71), 20 h 10. — Boîte à Films, 17e (622-44-21), 22 h 15.
THE BLUES BROTHERS (A.) (v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65), 22 h 30 (sf J.). — Calypso, 17e (380-30-11), 22 h 20, D., 14 h 40 et 22 h 20.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A.) (*) (v.o.) : Studio Galande, 5e (374-72-71), 22 h 15 et 24 h.
TOMMY (A.) (*) (v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), Mer. 18 h 30. — St-Lambert, 15e (532-91-68), J. 17 h 15, V. 21 h 45, L. 19 h 30.
TRAQUENARD (A.) (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), 19 h 40, S., D., 14 h.
UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (Angl.) (**) (v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), J., V., L., Mar. 15 h 40.
UNE ETOILE EST NEE (A.) (v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), V. 15 h 20, L. 15 h 20 et 20 h.
LA VALLEE DES POUPEES (A.) (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), Mar. 16 h et 20 h.
VALENTINO (Angl.) (v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.
VICES PRIVES, VERTUS PUBLIQUES (You.) (**) (v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 50, V. 0 h 25.
VIVA ZAPATA (Mex.) (v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), Mer., J., V., L. 20 h, S. 22 h, D. 17 h.
VIVRE SA VIE (Fr.) (**) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 14 h 15 (sf Mer.).
LE VOLEUR DE BAGDAD (Angl.) (v.f.) : Athéna, 12e (343-00-65), D. 14 h 10.

RADIO-TÉLÉVISION

• M. Guy Thomas, président de FR 3, estime provocatrice l'attitude de Radio-France à propos des radios locales
• Polémiques après le « tract de Nancy »

Dans un entretien publié par l'hebdomadaire « Télé-7 jours », M. Guy Thomas, président de FR 3, évoque notamment, pour le critiquer, le projet de lancement de nouvelles radios locales par Radio-France et l'engagement de journalistes communistes dans les chaînes.

A propos des radios locales M. Thomas explique : *« L'attitude du dernier conseil d'administration de Radio France est à mon avis provocatrice et irresponsable : que signifie de lancer trente ou quarante radios sans se préoccuper de ce que va devenir l'organisation de l'audiovisuel ? Personnellement, je trouve que les radios régionales sont souvent trop loin des auditeurs. Si Radio Mayenne semble avoir le mieux réussi, c'est que le département constitue une aire d'action raisonnable. Je pense à la création d'une entité régionale audiovisuelle, ayant une activité télé. On créerait, au niveau de la région, cinq ou six radios locales qu'il faudrait administrer et faire vivre. Les stations resteraient responsables de ce qu'elles émettent, et seraient rattachées à l'entité nationale qui prendrait en charge tous les moyens matériels. Radio France n'a pas sa place là-dedans. Quant aux radios pirates, ce qu'on appelle les radios libres, ou c'est un prurit qui ne durera pas, ou elles rendent un service que nous n'avons pas su rendre. Mais je suis complètement d'accord avec l'idée que les radios ne peuvent être celles d'une société commerciale. »*

A propos des journalistes communistes, le président de F.R. 3 répond : *« Je ne connais que des journalistes qui font leur travail avec talent et qualité. D'accord pour que la sensibilité communiste soit représentée, mais que signifierait « engager des journalistes communistes » et dans ce cas, pourquoi pas des trotskistes, etc. Qu'il faille sortir sa carte du parti pour travailler ? Qu'ils s'exprimeraient en tant que communistes ? Un journaliste s'exprime en tant que journaliste et c'est tout. Je me refuse à prendre en compte l'appartenance politique des gens avant de les recruter. »*

Le « tract de Nancy »

M. Thomas cite aussi le tract publié le 22 juillet par la section du S.N.R.T.-C.G.T. de Nancy qui mettait en cause plusieurs responsables de FR 3. Le président de FR 3 s'était élevé contre les méthodes auxquelles ce tract faisait songer. Il déclare à l'hebdomadaire :

« Je veux souligner que le tract auquel vous faites allusion et qui traînait vingt-deux cadres de la chaîne dans la boue, ce tract personne ne veut aujourd'hui en assumer la paternité ! Il a été affiché de nuit et j'ai réagi très vite. J'ai dit que par l'usage de l'amalgame dans la forme et dans le fond, ce tract rappelait les méthodes de la presse pourrie d'avant-guerre qui a sali tant de gens innocents et poussé au suicide Roger Salengro. J'ai dit, en particulier, que tous les cadres de la société peuvent compter dans l'exercice normal de leurs fonctions sur l'appui du conseil d'administration et de son président. »

Un désaveu du bureau national S.N.R.T.-C.G.T.

De son côté, le bureau national du S.N.R.T.-C.G.T. a publié, le 5 août, un communiqué dans lequel il désapprouve le premier tract de la section F.R.3 de Nancy :

« Le bureau national du S.N.R.T.-C.G.T. a pris connaissance des déclarations formulées par la section F.R.3 du S.N.R.T., dans son tract : « Où sont-ils donc ? » Jugeant la méthode non conforme aux principes de la C.G.T., le syndicat national de radio-télévision ne saurait s'associer à une telle prise de position qu'il désapprouve sur le fond comme sur la forme.

» Néanmoins, il est clair, poursuit le communiqué, *qu'il existe à certains postes de responsabilité, des personnalités dont les actions antérieures dans les sociétés de radio et de télévision ont porté un grave préjudice au fonctionnement du service public et au personnel. Notre organisation syndicale exige d'être associée plus étroitement aux prises de décisions et au contrôle de leur mise en œuvre dans le domaine de la radio-télévision. C'est dans un tel contexte seulement, expression réelle du changement, de la démocratisation du service public, que de telles situations pourront être évitées à l'avenir. »*

A Radio-France internationale

L'INTERSYNDICALE DES JOURNALISTES DEMANDE LE DÉPART DE CERTAINS RESPONSABLES.

L'intersyndicale des journalistes (S.J.F., C.F.D.T., S.N.J. et F.O.), reçue le 11 août par Mme Michèle Cotta, présidente de Radio-France, lui a demandé que les responsables de Radio-France internationale soient changés. « L'actuelle direction de R.F.I. ne peut nier ses responsabilités, son attitude à amplifier, et parfois à précéder, une politique définie ailleurs », explique l'intersyndicale dans un communiqué. « La rédaction de R.F.I. ne comprendrait pas que le changement annoncé soit confié à ceux qui ont contribué à fossoyer l'action radiophonique internationale. »

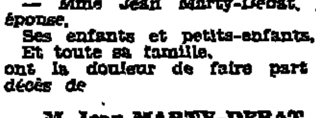
Les journalistes de R.F.I. se sont pourtant déclarés satisfaits de la « volonté de dialogue » de Mme Cotta et ont apprécié qu'elle abandonne son idée de nommer une sorte de médiateur. Déjà son prédécesseur, Mme Baudrier, avait voulu placer à ce poste (le titre était secrétaire général) M. Jacques Alexandre (« le Monde » du 4 juillet). Le résultat obtenu avait été le contraire de celui qui avait été escompté, et Mme Baudrier avait dû faire marche arrière. Mme Cotta a promis aux syndicats d'étudier elle-même le dossier R.F.I. et de passer quelques jours à la fin du mois d'août avec les différentes équipes de R.F.I.

De son côté, le S.J.F.-C.F.D.T. a publié un communiqué dans lequel il met en cause le directeur de R.F.I., M. Albert Aycard, en termes extrêmement vifs. Le syndicat conclut : « Notre organisation est prête à mettre toute sa compétence et son expérience au service de nouveaux objectifs. Encore faudrait-il que les conditions du changement existent vraiment et qu'aussi la crédibilité d'une nouvelle politique de l'action extérieure passe, au minimum, par le changement des symboles. »

● *Les producteurs délégués et collaborateurs de production de France-Culture,* dans une motion signée par plus de quarante d'entre eux, demandent à participer à l'élaboration de la nouvelle loi sur l'audiovisuel.

Ces producteurs, qui ont constitué un groupe de réflexion et de propositions, rappellent « *que la question la plus urgente concerne l'aspect intermittent, pour ne pas dire intermédiaire, de la situation de producteurs* » et que « *à l'avenir, il s'agira de trouver la solution juridique médiane entre un statut totalement protecteur, mais inadapté aux besoins de renouvellement, de création et de souplesse exigés pour le métier de producteur et le* no man's land *actuel* ».

CARNET



Naissances

— M. et Mme Marc Durand,
M. et Mme Alfred Durand,
M. et Mme Claude Bourgeois,
ont la joie de faire part à leurs amis de la naissance de leur fille et petite-fille

Elise,

le 12 août 1981, à Chambéry.

Décès

— Nous apprenons le décès de

M. Jean CHAPELLE,

commandeur de la Légion d'honneur, survenu le 8 août, à Paris.

[Né à Paris le 31 octobre 1924, M. Jean Chapelle, ancien élève de l'ENA, fut successivement sous-directeur à la direction du budget au ministère des finances (1962-1963), directeur du Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles (jusqu'en 1967), directeur des relations économiques extérieures au ministère de l'économie et des finances (jusqu'en 1972), présidait depuis la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface).

M. Chapelle fut également administrateur du Centre français du commerce extérieur, de la régie Renault, de la Compagnie des messageries maritimes et de l'Institut français du pétrole. Il était aussi, depuis 1975, le président de l'Institut géographique national.]

— Mme Jean Panier-Combet,
M. et Mme Yves Monnet,
M. et Mme Marc Monnet,
Laurence, Laetitia et Pénélope Monnet,
sa sœur, ses neveux et nièces,
Ses petites-nièces,
Sa famille,
Ses amis,
Ses élèves,
ont le chagrin de faire part du rappel à Dieu de

Nady COMBET,
professeur
au conservatoire de musique
du sixième arrondissement de Paris,

survenu le 20 juillet 1981, et vous invitent à vous unir à leur peine et à leurs prières.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité en l'église de Grosrouvre (Yvelines).

Des messes, dont les dates seront indiquées ultérieurement, seront célébrées à Paris et à Villefranche-sur-Saône afin de permettre à sa famille et à ses amis d'y assister et d'unir leurs prières.

Les Haizettes, Grosrouvre,
78490 Montfort-L'Amaury.
109, rue de Grenelle,
Paris.
162, boulevard Montparnasse,
Paris.

— Nous apprenons le décès de notre confrère

M. Paul COUNORD.

[Né le 5 septembre 1900 à Bordeaux, Paul Counord a dirigé de 1922 à 1924 « l'Information Automobile », et de 1928 à 1944 a appartenu à « la Petite Gironde », puis est entré en 1944 à « Sud-Ouest ». Il en fut rédacteur en chef adjoint en 1953, puis rédacteur en chef jusqu'à son départ en retraite en 1965.

Paul Counord fut président de la Société des journalistes professionnels, de la Société anonyme de presse et d'édition du Sud-Ouest, et vice-président de la Maison des journalistes.]

— Mme Mendel Maurice Kollender,
Le docteur et Mme Yves Kollender et leurs enfants,
M. et Mme André Kollender et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Mendel Maurice KOLLENDER,

leur époux, père et grand-père, décédé le 11 août 1981 à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 14 août 1981 à 9 heures.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Pantin-Parisien.

Cet avis tient lieu de faire-part.

32, rue Pergolèse.
75116 Paris.

— Mme Jean Marty-Debat, son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MARTY-DEBAT,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite,
ancien élève
de l'Ecole nationale supérieure
des P.T.T. (48-51),
directeur départemental
des P.T.T. en retraite,

survenu à Paris le 10 août 1981 à l'âge de soixante-dix ans.

Le service religieux sera célébré le vendredi 14 août 1981, à 8 h. 30, en l'église du Saint-Esprit, 186, avenue Daumesnil, à Paris (12e), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Pécy (Seine-et-Marne) dans la sépulture de famille.

Ni fleurs ni couronnes.

Ceux qui désireraient s'associer à leur peine peuvent envoyer leurs dons à la recherche sur le cancer.

103, boulevard Poniatowski,
75012 Paris.

— M. et Mme J.-P. Brisard,
M. et Mme J. Brisard et leurs enfants,
Les familles Pardes,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Andrée PARDES,
professeur honoraire agrégé
de l'Université,

survenu le 10 août, dans sa quatre-vingt-sixième année à Boissy-Saint-Léger.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité le vendredi 14 août à Castelfranc (Lot).

— Mme Daniel Sternberg, son épouse,
Mireille et Marc Sternberg, ses enfants,
Mlle Hélène Zylberberg,
M. et Mme Michel Sternberg,
ses tante, frère et belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Daniel STERNBERG,
ingénieur A.M.,

survenu à l'hôpital Foch, le 7 août 1981.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 11 juillet 1981.

32, rue Ledru-Rollin,
92260 Fontenay-aux-Roses.

— Mme Wanda Suisse,
M. Georges Suisse,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel SUISSE,

survenu le 11 août 1981.

— La famille et les amis de

Valentine TESSIER,
comédienne

ont la douleur d'annoncer son décès, survenu le 11 août 1981 à Vallauris, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques seront célébrées le mardi 18 août, à 10 heures, en l'église de Pressagny-l'Orgueilleux (près Vernon), dans l'Eure.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

(« Le Monde » du 13 août.)

Anniversaire

— Pour le huitième anniversaire du retour à Dieu de

M. Abel GOURION,

son épouse, ses enfants, sa famille et ses amis demandent à tous ceux qui l'ont aimé une pensée et une prière.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— VU —

Avoir vingt ans

On n'a pas tous les jours vingt ans, grâce à Dieu, parce qu'à vingt ans, la plupart du temps, ce n'est pas la joie. Nizan l'a dit, il n'est pas le seul, chacun sait ça, à vingt ans ce serait plutôt l'angoisse. On a la vie devant soi, d'accord, seulement, voilà, on ne la voit pas. Elle se dérobe à chaque pas, cachée derrière le tournant d'un concours, d'un boulot, d'un amour. A vingt ans, s'est exclamé mercredi soir Guy Bedos, l'invité d'Anne Sinclair, la priorité des priorités, c'était moi.

Il suivit des cours d'art dramatique ; il faisait de la figuration à la Comédie-Française ; ses parents lui avaient coupé les vivres — « Si tu veux faire l'artiste, à ta guise ! » ; il venait de décrocher son premier engagement sérieux : une tournée au Proche-Orient. Alors, cette année-là, 1954, honnêtement, l'arrivée de Nasser au pouvoir — pourtant, il était précisément au Caire, il jouait Feydeau, Giraudoux, Musset, — ça lui a complètement échappé.

Quant à l'investiture de Pierre Mendès France, bien sûr, il s'en souvient... Entre nous, s'il n'avait pas potassé la question avant de venir à l'émission, ce qui lui serait resté du court règne de « P.M.F. », ce sont ses appels à boire du lait et pas du vin. Les événements en Algérie, ça oui, il les suivait, forcément, il en venait — il a débarqué en métropole à quinze ans, — et il n'avait aucune envie d'y retourner en conscrit.

C'était parfait de spontanéité, de franchise, de drôlerie. C'était vous, c'était moi, c'était n'importe qui. Et ça donnait son poids de vérité à cette série un peu trop fabriquée, un peu trop scolaire. Anne Sinclair, elle-même, ne connaît des années dont elle parle que ce qu'elle vient d'apprendre pour la circonstance. On a l'impression qu'elle a choisi ses interlocuteurs en fonction de la date de leur vingtième anniversaire : 1925, la semaine dernière (Raymond Aron) ; 1936, la semaine prochaine (Françoise Giroud) ; les années folles, l'année du Front populaire, des années déjà très situées, souvent évoquées à la télé.

Elles donnent matière à illustration, certes. Il suffit pour ça d'ouvrir encore une fois le placard aux archives. Mais nous, on aurait préféré plonger ou se replonger dans le quotidien, dans le vécu, dans le tout-venant d'un passé enfin arraché aux livres d'histoire et aux bandes d'actualités.

CLAUDE SARRAUTE.

Jeudi 13 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h Journal.

20 h 35 Dramatique : Claudine à Paris.
D'après l'œuvre de Colette Willy. Réalisation E. Molinaro, avec M.-H. Breillat, G. Marchal, J. Desailly...
Claudine, qui a dix-sept ans, tombe amoureuse d'un Don Juan grisonnant fasciné par la pureté de la jeune fille. Tous deux vont vivre un amour exceptionnel.

22 h Une même source.
Réal. Georges de Caunes.
La Martinique.
M. Georges de Caunes se défend de toute tentation folklorisante, mais y échappe mal, tant les témoignages qu'il a recueillis suintent la guimauve des aujourd'hui qui chantent (en travaillant).

22 h 30 Le jeune cinéma français de court métrage.
Le Théâtre du Triangle, d'E. Clot.
Un documentaire de quinze minutes qui présente un spectacle de marionnettes et évoque les cauchemars de l'univers de Jérôme Bosch.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma (cycle Palme d'or) : l'Arbre aux sabots.
Film italien d'E. Olmi (1977), avec L. Ornaghi, O. Brignoli, T. Brescianini, R. Trévaini, G. Brinoli, L. Pezzoli, F. Pilenga.
A la fin du XIXe siècle, la vie quotidienne de paysans lombards travaillant pour un riche propriétaire dans une grande ferme (où ils sont logés) de la région de Bergame.
Admirable chronique d'un temps disparu, racines culturelles de la civilisation rurale, réalité des rapports sociaux. Les interprètes sont de vrais paysans. La mise en scène est d'une étonnante rigueur.

23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : une Histoire d'amour.
Film français de G. Lefranc (1951), avec L. Jouvet, D. Robin, D. Gélin, P. Barge, G. Chamarat, M. Herrand, Y. Lafton (N. Rediffusion).
Deux jeunes gens se sont suicidés. L'inspecteur chargé de l'enquête découvre peu à peu qu'ils ont été victimes de l'égoïsme et de l'incompréhension de leurs familles respectives.
Drame sentimental construit sur des retours en arrière et virant à l'étude de mœurs, par un certain réalisme noir. Louis Jouvet y tint son dernier rôle, un rôle rappelant celui du policier de Quai des Orfèvres.

22 h 10 Journal.

22 h 35 Prélude à la nuit.
Alexandre Lagoya interprète « Pavane » et « Caprice » de G. Sanz.

FRANCE-CULTURE

20 h, L'opérette, c'est la fête, avec Gabriel Bacquier, Gino Quilico et Thierry Dran.
21 h, Dernières conversations, avec André Malraux.
22 h, New wave : Enfants hybrides, musique mutante.
22 h 30, Les chemins de la connaissance : Langage des unes, langage des autres.
23 h, Patrimoine du XXe siècle : Le choix de la musique aujourd'hui.
23 h 25, Entretiens, avec Louis Martin-Chauffier.

FRANCE-MUSIQUE

19 h 30, Festival de Salzbourg 1981. Concert donné au Grosses Festspielhaus le 12 août 1981 : l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. C. von Dohnanyi, sol. M. Beroff, piano. Interprète « Deux Portraits, op. 5 », « Concerto pour piano et orchestre n° 2 » de Bartok, et la « Symphonie n° 2 », de Schumann.
21 h 30, Concert : Musique française d'aujourd'hui.
22 h 30, Ouvert la nuit : les grands orchestres américains, l'Orchestre symphonique de Columbia » (Effinger, Copland, Avshalomov, Foss, Helps, Imbrie).

Vendredi 14 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 25 Série : Au nom de la loi.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
14 h 25 Histoire du cinéma français par ceux qui l'ont fait.
De Munich à la drôle de guerre.
15 h 25 L'été en plus.
16 h 45 Croque vacances.
Spiderman ; Isidore le lapin ; Variétés ; Bricolage ; Sébastien.
17 h 50 Génération 1 : L'inoubliable Elvis.
18 h 5 Série : Caméra au poing.
18 h 25 Nobile, les naufragés des glaces.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens : El carnero.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : la Magicienne en pantoufles.
de J. Van Druten ; mise en scène : L. Ducreux ; réal. : P. Sabbagh. Avec N. Chausson, Y. Llobregat, D. Deray.
22 h 35 Jardin, paradis de rêves.
Réal. : R. Alleau.
La Renaissance en fleurs.
Une visite des jardins d'Hellbrunn en Autriche, de Chenonceaux et Villandry en France, de l'Alcazar de Séville, etc.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 30 Série : Les gaietés de la correctionnelle.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Poigne de fer et séduction.
14 h Aujourd'hui madame.
Les maris abusifs.
15 h 5 Série : Racines.
15 h 50 Sports d'été : Football.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 La Commode.
20 h Journal.
20 h 30 Feuilleton : Arcole ou la terre promise.
Réal. : M. Mousy. Avec P. Malet, J.-M. Thibault, P. Tornade.
Une épidémie de choléra se déclare en Algérie en 1849.
21 h 35 Apostrophes d'été.
Magazine littéraire de B. Pivot : Napoléon, Gide, Céline, poste restante.
Avec G. Guégan (lettres de Céline à Albert Paraz, 1947-1957) ; F. Lepro (préfacier des « Lettres de Raymond Chandler »), C. Mauriac (éditrice des « Lettres d'une vie », de F. Mauriac), J. Tulard (pour les « Lettres d'amour à Joséphine », de Napoléon), R. Vrigny (pour la « Correspondance André Gide-Dorothy Bussy » et la correspondance « Albert Camus-Jean Grenier ».
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club : The Servant.
Film anglais de J. Losey (1963), avec D. Bogarde, S. Miles, J. Fox, W. Craig, C. Lacey, E. Vernon, P. Magee (v.o. sous-titrée, N. Rediffusion).
A Londres, un jeune Anglais, riche et de bonne famille, engage un valet de chambre bien stylé. Celui-ci exerce peu à peu sur son maître une troublante emprise, le corrompt et le réduit à une totale déchéance.
Histoire morbide et implacable (scénario d'Harold Pinter) d'une domination renversant les rapports de classe. Ambiguïté psychologique et sexuelle. L'un des plus grands films de Losey, admirablement interprété.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Aldabra, l'île des tortues géantes.
Une émission d'A. Sabas. Reportage : C. Pavard.
Aldabra — île de l'archipel des Seychelles — est un lieu d'observation scientifique de l'océan Indien et une des plus importantes réserves d'espèces animales en voie de disparition.
21 h 30 Alice.
Scénario : L. Veron ; dialogues : G. Blondé ; réal. : J.-R. Cadet. Avec : C. Planat, M. Ribowski, etc.
Une mère découvre à travers les fantasmes, les rêves de sa fille, Alice, la réalité et les lois qui gouvernent les adultes.
22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

12 h 30, Journal.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Feuilleton : Les chemins de la liberté, de J.-P. Sartre.
14 h, Musiciens français contemporains : A. Bancquart.
15 h, Globe trotter : Un aventurier chez les cannibales ; La loi d'Allah ; Un club de suicides.
16 h, Entretiens avec... E. Kenton.
16 h 30, Poésie, religion noire : La Martinique (A. Césaire).
17 h, Emission spéciale consacrée à la province et à l'étranger.
18 h, Promenades ethnologiques en France : A. du Bouchet.
19 h, Journal.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Bonjour, Mademoiselle Ruant.
20 h, L'opérette, c'est la fête : Avec P. Mesloger.
21 h, Dernières conversations avec A. Malraux : Les arts du Japon.
22 h, New wave : Enfants hybrides musique mutante (The Voice of America).
22 h 30, Les chemins de la connaissance : Langage des unes, langage des autres (le silence de Lilith).
23 h, Patrimoine du vingtième siècle : Le choix de la musique aujourd'hui.
23 h 25, Entretiens avec... L. Martin-Chauffier : L'homme et la bête.

FRANCE-MUSIQUE

11 h 30, Les grands de ce monde : Albeniz.
13 h, Jazz vivant estival : Jack de Johnette's special edition.
14 h, Musique légère : R. Rauber, F. Bonneau.
14 h 30, Le génie du lieu : Martin et l'opéra « Wozzeck » ; Paris-Madrid-Paris : musiciennes mille neuf cents (Chueca, Chapi, Albeniz, Granados, Debussy...) ; Paris 1921 (Milhaud, Poulenc).
18 h, Repères contemporains : M. Constant.
18 h 30, Concert : Camera Musica Mosana de Maastricht, dir. J. Wolfs et G. Litaize, orgue (Bach, Praetorius, Hassler, Litaize).
20 h, Les chants de la terre : Musique traditionnelle.
20 h 20, Concert : Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. F. Steinberg et M. Campanella, piano (Radauer, Liszt, Bartok), ville de Sarrebruck.
22 h 15, Ouvert la nuit : Les week-ends de la francophonie (Ravel, Honegger, Debussy) ; Hommage à Samson François (Debussy).



Trois croquis mayas

III. – La croix fertile

Après l'histoire d'Ernesto, que nous a racontée Jacques Lonchampt (« le Monde » du 12 août), notre collaborateur a rendu visite à l'un des deux seuls Français vivant à San-Cristobal, directeur d'un institut d'anthropologie, consacrant surtout ses travaux... à la culture du maïs (« le Monde » du 13 août). Aujourd'hui, son itinéraire sera dominé par l'image de la *croix maya*.

Il est midi ; nous sommes repartis de San-Cristobal-de-las-Casas vers le nord, en pays chamula ; la piste caillouteuse s'élève dans un paysage de cimes lointaines multipliées, à travers un plateau très érodé, et se faufile entre de petits bassins d'effondrement circulaires qui se sont écroulés sur des grottes comme dans nos vieilles montagnes du Massif Central. Soudain, dans l'un d'eux, un étonnant spectacle : en contrebas, très en dessous de la route, un petit lac clair entouré d'arbres qui se reflètent dans l'eau et une haute croix devant laquelle *danse* une *procession d'Indiens* en costumes de fête, un rang de femmes, un rang d'hommes, au son de musiques très douces portées par le vent ; près de la croix flottent des décorations de rubans multicolores.

Impression indicible : cette vision dans la douceur d'une nature virginale embrumée au soleil m'évoque instinctivement le troisième acte de *Parsifal* et l'« Enchantement du Vendredi saint », et les vieilles légendes bretonnes où religion, féerie, divinités des bois se mêlent. Cela ne dure que quelques instants : des enfants crient en grimpant vers nous pour nous chasser ; ne profanons pas cette cérémonie *intime*.

Mais cette journée sera dominée par l'image de la croix ; nous en rencontrons beaucoup, près des *sources*, sur les hauteurs, aux carrefours, isolées, quelquefois par trois comme au calvaire, mais souvent plus nombreuses : nous en avons compté jusqu'à huit ensemble. Les colonisateurs espagnols ont bien fait les choses... « *Détrompez-vous*, nous dit André Aubry, directeur de l'Inaremac, *ces croix pour la plupart ne sont pas chrétiennes ; en arrivant ici, les conquistadors ont été stupéfaits d'en rencontrer un peu partout, et les théologiens d'Europe n'ont pas manqué d'élaborer de savantes théories pour expliquer cette christianisation spontanée ! En réalité, ces croix ne sont que la forme stylisée de l'arbre de vie maya, un symbole de fertilité : voyez celle-ci : un long épis de maïs est gravé sur le tronc vertical et fructifie sur la branche horizontale qui se termine par deux bourrelets ronds (également gravés) qui représentent le Soleil et la Lune.*

» *Dans les lieux importants, on en plante une nouvelle chaque année ; jamais on ne détruit une croix : on attend que les intempéries la fassent pourrir et tomber. Ce rite, qui coïncide avec la fête chrétienne de la Sainte-Croix (aujourd'hui et demain, ce qui vous explique le spectacle de tout à l'heure), au moment des semailles, tend à obtenir de la divinité de bonnes récoltes, un peu comme les anciennes processions des Rogations dans nos pays.* »

Cérémonie

Mais une autre vision extraordinaire nous attend le soir à San-Juan-de-Chamula, le village principal de la région, où les Indiens sont assez farouches et se défient, avec quelque raison des touristes (*qui viennent les examiner en taxi* — la route carrossable de San-Cristobal ne va pas plus loin...). Il faut payer un droit d'entrée dans le village au bureau municipal, les appareils photos restent dans les sacs, et, pendant toute notre visite, nous serons accompagnés et surveillés par deux Indiens fort courtois, mais le fusil en bandoulière...

Sur une vaste *place*, dans une enceinte délimitée par de petits murs, se dresse une merveilleuse église, toute blanche, avec un porche en fer à cheval aux couleurs vives, rouges, vertes, bleues, sur trois rangs, brodé de motifs de fleurs et de fruits. Quand nous arrivons, c'est précisément la « vigile » de la Sainte-Croix qui débute, comme dans la tradition judéo-chrétienne, la veille dans l'après-midi. *Mais la cérémonie ne sera nullement chrétienne.*

En entrant, cierges et encens font une impression fantastique. La foule emplit l'église. Le sol est parsemé d'aiguilles de pins (partout dans la campagne on voit des pins déplumés presque jusqu'au sommet) qui font la marche douce et répandent un délicieux parfum (ce qui a l'avantage d'éliminer les odeurs humaines ; les aiguilles absorbent aussi les puces et la crasse... *Le lendemain tout sera brûlé ; opération de salubrité publique !*).

par JACQUES LONCHAMPT

Au centre, des rangées de petits cierges très bas devant lesquelles sont agenouillés deux hommes, à côté de trois bouteilles de Coca-Cola. A gauche, d'autres cierges devant les statues des saints (chrétiens), les saintes se dressant sur la droite autour de Notre Dame de Guadalupe. Hommes et femmes apportent des aumônes, argent ou maïs, et prient pour les récoltes, rites propitiatoires qui s'accompagnent obligatoirement de libations alcoolisées *que tout le monde* (*y compris* les enfants) partage (les fabricants de Coca-Cola ont convaincu les Indiens que leur produit pouvait aussi faire figure de liqueur sacrée...).

Mais l'action principale se passe au bout de la nef, non devant l'autel, qui se trouve dans une chapelle centrale plus étroite, mais devant la châsse d'un christ mort. Une musique rituelle, tendre et confiante, *s'élève* d'un groupe composé d'une guitare, de deux accordéons, de deux harpes et d'un petit tambour tenu verticalement au son léger et sourd. Pendant ce temps, le « majordome » (dignitaire reconnaissable à son chapeau de paille piqué de rubans multicolores) préside la cérémonie, prononce des prières et envoie ses quatre acolytes s'incliner et prier devant la châsse, tandis que l'encens de térébinthe monte en grosses volutes vers le plafond.

Puis les acolytes viennent devant l'autel central, auquel ils tournent le dos, face à la foule, et restent un moment immobiles. Les officiants et *les instrumentistes* repartent en procession et sortent. Sur le parvis, nouvelles prières, nouvelle musique ; le cortège traverse solennellement la place et se perd au loin, tandis que partout éclatent les pétards. La « vigile » est finie ; demain, ce sera la grande fête. Dans l'église, les Indiens prient, boivent, fument ou parlent amicalement devant les saints.

Point de prêtre catholique pour la Sainte-Croix, dans ce pays « christianisé » depuis plus de quatre siècles ; la cérémonie est purement indienne, et il est évident que, derrière les statues des saints apportés par les Espagnols se profilent d'antiques divinités païennes. Il y avait naguère un curé à San-Juan-de-Chamula, mais, avec les meilleures intentions du monde, il a multiplié les erreurs psychologiques, ne pouvant admettre que les Indiens « profanent » l'Eucharistie en dansant pendant l'élévation ou « concélèbrent » (au fond de l'église) avec le pichet d'eau-de-vie et le paquet de cigarettes... Les paysans ont fini par le chasser. Actuellement, un prêtre vient seulement le dimanche pour dire la messe.

Partage amiable

En réalité, il y a un partage plus ou moins amiable de l'église (nous *l'avions vu aussi chez le Père Juan* ; cf *le Monde* du 12 août) entre la religion importée par les colonisateurs et la religion populaire ; toutes deux ne recouvrent pas les mêmes réalités spirituelles, la seconde exprimant en quelque sorte la situation fondamentale de cette société et nullement une vision théologique du monde comme la première.

Offrandes, libations et prières aux saints disent seulement, comme naguère dans nos campagnes, la détresse et l'espoir du paysan pauvre qui dépend entièrement de la nature et voudrait la mettre de son côté par ses pratiques. Mais André Aubry attire surtout notre attention sur la portée sociologique de cette cérémonie qui reflète, sans doute inconsciemment de la part des acteurs, une *sorte* de protestation historique de la société indigène à l'égard de la colonisation.

Pendant ces *fêtes*, les *Indiens* enfreignent beaucoup d'interdits imposés par les Espagnols : le *chapeau*, privilège du conquérant et prohibé à l'église (vous avez vu que tout le monde entre chapeauté dans la nef, spécialement les autorités avec leurs flots de rubans) ; la *danse* et le *chant* populaires, interdits par les missionnaires comme survivances du paganisme (rappelez-vous, à midi, les danses devant la croix et tout à l'heure la musique traditionnelle à l'église) ; la *viande « dont l'Indien ne doit pas même savoir le goût »*, dit un ancien texte (or on tue le taureau pour les *repas* de *cette festivité*) ; le *cheval*, réservé au conquistador (demain, il y aura des courses et des tournois à cheval sur la place) ; et surtout la *poudre*, symbole et réalité de la puissance de mort (vous avez entendu les premiers pétards : ça ne va pas cesser de la journée et la nuit, avec un feu d'artifice pour lequel on dépense sans compter).

En vérité, ces *fêtes sont* une mine de significations et elles expriment très clairement l'horizon social du peuple indien : sa langue et sa religion lui ont permis de conserver son identité, de résister à la domination des Espagnols et aujourd'hui de la *ville*, mais non de *sortir* d'une *mentalité* prétechnique qui est le problème primordial si l'on veut que le vieux peuple maya puisse survivre.

Voyez notre Pétoul et ses amis des Fontaines (*le Monde* du 13 août) : ils participent à ces rites par respect des coutumes communautaires, mais ils savent bien que le succès des récoltes ne dépend pas des croix que *l'on plante* et des cierges que l'on fait brûler. Le problème pour eux est de faire progresser l'évolution technique qui permettra aux Indiens de vaincre la faim et de mieux vivre, tout en gardant la maîtrise de leur développement pour n'être pas prolétarisés par les villes, sans pour autant abolir un style de vie, des *fêtes*, des rites qui font partie de leur trésor culturel et de leur identité (1).

En rentrant dans la nuit à San-Cristobal, je songe aux sites archéologiques de Palenque, Monte-Alban, que des détours imprévus m'ont empêché de voir. Mais quels vestiges du passé, si riches soient-ils, auraient pu labourer et ensemencer mon esprit comme ces simples aventures au milieu des Mayas en quête d'un avenir ?

FIN

(1) On trouvera une vue plus systématisée de ces propos d'André Aubry dans l'article qu'il vient de publier sous le titre « La fête des peuples et l'éclatement de la société. Pratique populaire et pratique liturgique » (revue *Concilium*, n° 162, 1981).

هكذا من الأصل

INFORMATIONS « SERVICES »

Les services ouverts ou fermés pour le 15 août

PRESSE. — Les quotidiens parisiens paraîtront normalement le samedi 15 août.

BANQUES. — Elles seront fermées du vendredi 14 à partir de 11 h. 45 (ou 12 heures), jusqu'au lundi 16 août au matin.

GRANDS MAGASINS. — Ils seront tous fermés le samedi 15 août.

P.T.T. — Les bureaux de poste seront fermés le samedi 15 août. Il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile. Toutefois, resteront ouverts les bureaux qui le sont habituellement le dimanche. Ces bureaux assureront les services téléphonique et télégraphique, la vente des timbres-poste au détail ainsi que, jusqu'à 11 heures, la distribution au guichet des objets de correspondance en instance ou adressés soit poste restante, soit aux abonnés des boîtes postales. En outre, le bureau situé au chef-lieu du département sera ouvert de 9 heures à 12 heures.

R.A.T.P. — Service réduit des dimanches et jours fériés samedi 15 août.

SECURITE SOCIALE et ALLOCATIONS FAMILIALES. — Les guichets seront ouverts aux heures habituelles les vendredi 14 et lundi 18 août. Ils seront fermés le samedi 15.

MUSEES. — Les musées nationaux suivants seront ouverts samedi 15 août : Galerie nationale du Grand Palais (les expositions « Chefs-d'œuvre de l'art juif » et « Nicolas de Stael), le Musée des arts africains et océaniens, les musées Gustave-Moreau et Rodin, le Musée des arts et traditions populaires, les châteaux de Compiègne et de Fontainebleau, Malmaison.

Le Musée des arts décoratifs, le musée Nissim-de-Camondo et le Musée de l'affiche seront fermés les samedi 15 et dimanche 16 août. Le Musée des arts décoratifs sera exceptionnellement fermé le lundi 17 août. Le Musée des médailles, les salles de travail et les services de la Bibliothèque nationale seront fermés le samedi 15 août. Le dimanche 16 août, seul sera ouvert le Musée des médailles.

Les musées de l'hôtel national des Invalides (Musée de l'armée, Dôme royal, église Saint-Louis, Musée des plans-reliefs) seront ouverts normalement le samedi 15 août de 10 heures à 18 heures. Le public pourra avoir accès au tombeau de Napoléon jusqu'à 19 heures. La projection permanente de documentaire et de grands films en exclusivité sur les guerres de 1914-1918 et 1939-1945 (troisième partie : 1944-1945) aura lieu dans la salle de cinéma du Musée de l'armée, de 14 heures à 18 heures.

Le musée Marmottan sera ouvert les samedi 15 et dimanche 16 août. Le Palais de la découverte sera fermé samedi 15 août et ouvert le dimanche 16.

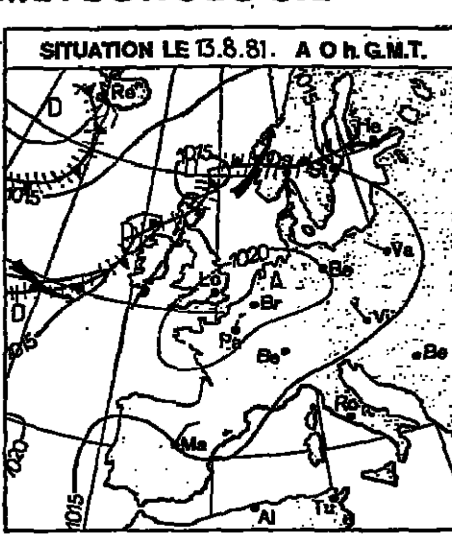
Aux Archives nationales, les salles de lecture et le Musée de l'histoire de France seront fermés le samedi 15 août.

Le Centre Georges-Pompidou sera ouvert les samedi 15 et dimanche 16 août, de 10 heures à 22 heures.

SPECTACLES. — Voir « le Monde des arts et des spectacles » du 13 août.

LOISIRS. — On peut obtenir une sélection des loisirs à Paris durant la semaine en appelant le 720-94-94 (informations en français), le 720-88-98 (informations en anglais) et le 720-57-58 (informations en allemand).

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 14.8.81 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 14 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 13 août à 0 heure et le vendredi 14 août à 24 heures :

Les hautes pressions d'Europe occidentale maintiendront sur la France un flux peu rapide d'est à nord-est.

Vendredi 14 août, après une matinée localement brumeuse, le temps sera généralement très ensoleillé sur toute la France. Les vents, faibles, viendront de l'est ou du nord-est. Les températures seront en hausse par rapport à celles de jeudi.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 août ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13) : Ajaccio, 25 et 16 degrés ; Biarritz, 24 et 18 ; Bordeaux, 28 et 14 ; Bourges, 22 et 13 ; Brest, 21 et 11 ; Caen, 22 et 12 ; Cherbourg, 21 et 10 ; Clermont-Ferrand, 20 et 12 ; Dijon, 23 et 15 ; Grenoble, 23 et 18 ; Lille, 23 et 11 ; Lyon, 21 et 14 ; Marseille-Marignane, 29 et 17 ; Nancy, 22 et 13 ; Nantes, 25 et 15 ; Nice-Côte-d'Azur, 25 et 18 ; Paris-Le Bourget, 24 et 14 ; Pau, 25 et 13 ; Perpignan, 27 et 16 ; Rennes, 25 et 12 ; Strasbourg, 23 et 14 ; Tours, 24 et 15 ; Toulouse, 26 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 38 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 36 et 22 degrés ; Amsterdam, 24 et 11 ; Athènes, 31 et 22 ; Berlin, 24 et 14 ; Bonn, 23 et 12 ; Bruxelles, 21 et 12 ; Le Caire, 34 et 28 ; îles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 24 et 16 ; Dakar, 30 et 28 ; Genève, 23 et 13 ; Jérusalem, 28 et 17 ; Lisbonne, 29 et 15 ; Londres, 26 et 12 ; Madrid, 34 et 17 ; Moscou, 21 et 14 ; New-York, 29 et 22 ; Palma-de-Majorque, 30 et 16 ; Rome, 27 et 18 ; Stockholm, 26 et 15.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

JEUX

Problème n° 13
« DÉSORDRE A L'OPÉRA »

Nous avons mélangé cinquante titres d'œuvres lyriques afin d'obtenir cinquante titres fantaisistes. Nos lecteurs devront donc reconstituer les titres réels, et retrouver leurs auteurs.

1. *La Femme de Barbe-Bleue.*
2. *L'Enlèvement d'Ulysse.*
3. *Le Pâtre de la vieille dame blanche.*
4. *La Visite en Italie.*
5. *Le Viol d'Ariane.*
6. *Les Vêpres de Longjumeau.*
7. *L'Amour de Lucrèce, ou le Mariage.*
8. *Le Dernier.*
9. *La Fille rusée.*
10. *La Femme sauvage.*
11. *Le Petit Renard sans ombre.*
12. *Amélia va dans sa patrie.*
13. *Le Postillon devin.*
14. *La Danse des Siciliennes.*
15. *La Pie du Rhin.*
16. *La Veuve à la rose.*
17. *L'Elixir pour le tsar.*
18. *Les Diamants des femmes ingrates.*
19. *Une vie d'amour.*
20. *La Flûte vendue.*
21. *Le Turc rusé.*
22. *La Servante voleuse.*
23. *Un bal au sérail.*
24. *Le Carnaval de Bagdad.*
25. *Les Ruses du capitaine.*
26. *Le Château noir.*
27. *Le Barbier masqué.*
28. *Le Coq de pierre.*
29. *Le Domino du pèlerin.*
30. *Le Voyage des dieux.*
31. *Svanda le fantôme.*
32. *Le Retour des trois oranges.*
33. *L'Or de la couronne.*
34. *La Cloche du Caire.*
35. *L'Abandon du village.*
36. *L'Oie du régiment.*
37. *Fifre d'or.*
38. *Le Second Vaisseau.*
39. *Les Deux Cantatrices.*
40. *Le Crépuscule de Venise.*
41. *Ouragan sur le pont.*
42. *La Fiancée maîtresse.*
43. *Le Contrat du destin.*
44. *La Fille engloutie.*
45. *Le Marbre de Zampa.*
46. *Jumeaux de comédie.*
47. *Le Chevalier de la fiancée.*
48. *La Comédie...*
49. *Bal au village.*
50. *La Dame fidèle.*

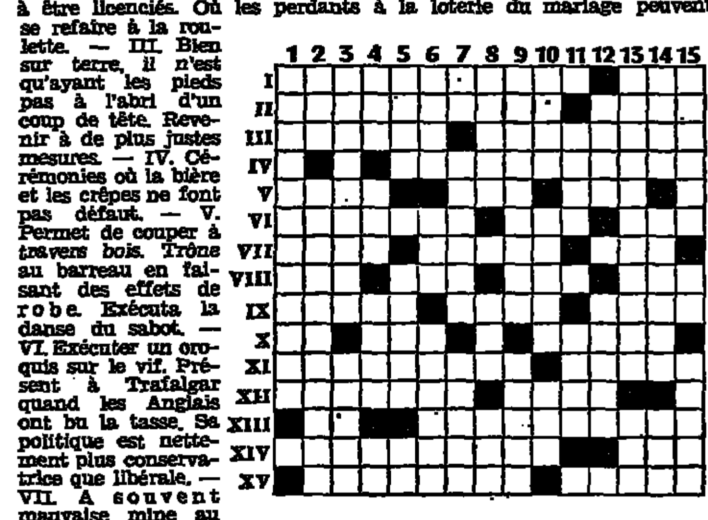
JEAN-PIERRE COLIGNON.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2994

HORIZONTALEMENT

I. Sans elle, l'aiguille ne pourrait pas faire le point. Le roi est souvent son cousin. — II. Ceux qui y travaillent doivent s'attendre à être licenciés. Où les perdants à la loterie du mariage peuvent se refaire à la roulette. — III. Bien sur terre, il n'est qu'ayant les pieds pas à l'abri d'un coup de tête. Revenir à de plus justes mesures. — IV. Cérémonies où la bière et les crêpes ne font pas défaut. — V. Permet de couper à travers bois. Trône au barreau en faisant des effets de robe. Exécuta la danse du sabot. — VI. Exécuter un croquis sur le vif. Présent à Trafalgar quand les Anglais ont bu la tasse. Sa politique est nettement plus conservatrice que libérale. — VII. A souvent mauvaise mine au cours de son séjour en mer. Commence parfois en grande tenue pour se terminer souvent en petite. Localité de France. — VIII. Sa reine n'a qu'un pied et ses sujets habituels quatre pattes. Peut être associé au bon comme au mal. Double souvent en état d'ivresse. Place de grève. — IX. Souvent bouclée pour longtemps quand elle est condamnée. Façon pour une jument de se montrer rosse. Fils à papa qui ne se prend pas pour le dernier venu. — X. Préposition. Plus on en a, moins on voudrait en avoir. L'arme au pied. — XI. Quand ces femmes font des avances, elles présentent un danger pour les finances. Recueillent tous les suffrages. — XII. Le royaume des ombres. Rivière éponyme d'un département. — XIII. Beaucoup de feu, mais peu de chaleur. Lance-flammes qui risque de vous éteindre. — XIV. Fille peinte par Van Gogh et dépeinte par Daudet. Le cousin du nain jaune. — XV. Battues au cours d'une offensive du général hiver. Meurtrière en liberté surveillée.



VERTICALEMENT

1. Spécialiste de la voiture d'occasion. — 2. Fut plus généreuse comme nourrice que comme belle-mère. Encaissent les chèques de ceux qui ont encaissé les chocs. — 3. Un homme suscitant bien des réflexions. Clapet à l'entrée d'un tube. — 4. On le criait autrefois en levant le bras, on le murmure de nos jours en baissant la tête. Masculin et féminin singulier. Tel un vaisseau abandonné par la flotte. Haut lieu où brillent les étoiles. — 5. Cordon pouvant se mettre facilement en pelote. Aigle planant au-dessus des communs. Personnel. — 6. Le petit endroit. Ecole militaire. Lieu de réunion de femmes à caractère réservé. — 7. Unité de cube ou de carré. Développer ses relations dans un salon où l'on cause. Occasion pour la flotte de se ressaisir avant la débâcle. — 8. Faire parler les âmes pour faire taire les corps. Devient pure avec un peu de pudeur. Base de départ. — 9. Une telle sommation est de nature à nous assommer. Les petits sont généralement prodigués aux personnes bien portantes. — 10. Ultime podium pour un champion olympique. Un seul coup peut suffire pour la sonner. Froideur toute britannique. — 11. Jaune pour qui est marron. Façon de se jeter à corps perdu pour gagner quelque chose. — 12. Un poulet tendre l'est volontiers. Qui n'a donc pas séché. — 13. Commence par un calcul douloureux pour finir par une amputation. Le plus bouffon des rois. — 14. Enchaînée par un anneau d'or. Parfois une moitié se partageant en deux. Paraît encore plus plat quand il se gonfle. — 15. Comprime. Personnel. Dagobert ou Voltaire.

Solution du problème n° 2993

Horizontalement

I. Blancheur. — II. Lot. Ain. — III. Airage. Et. — IV. Crâne. Epi. — V. Sérac. — VI. Bain. Léré. — VII. Obligé. Gn. — VIII. Urée. Vent. — IX. Li. Poêlée. — X. Ecu. — XI. Réverbère.

Verticalement

1. Blackbouler. — 2. Loir. Abri. — 3. Atrabile. E.V. — 4. An. Niepce. — 5. Cages. Our. — 6. Hie. Elève. — 7. En. Ere. Elle. — 8. Epargne ! — 9. Réticente.

GUY BROUTY.

BREF

CULTURE

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ EN GIRONDE. — Le Centre régional d'éducation permanente et d'action culturelle (CREPAC) organise une université d'été, du 30 août au 4 septembre 1981, à Lacanau-Océan, en Gironde.

★ Renseignements et inscriptions : ORLEIS (CREPAC), 75, cours d'Alsace-Lorraine, 33075 Bordeaux Cédex. Tél. : (56) 81-78-40.

HANDICAPÉS

POUR AIDER LES HANDICAPÉS SANS FAMILLE. — L'Association nationale d'aide aux handicapés *sans famille (A.N.A.H.S.F.)*, association de la loi de 1901 patronnée *notamment par le professeur* Minkowski et par les docteurs Launay et Thieffry, membres de l'académie de médecine, lance un appel à l'occasion de l'Année internationale des personnes handicapées.

Il existe, souligne l'A.N.A.H.S.F., des milliers de handicapés sans famille qui ne peuvent bénéficier des établissements spécialisés mis en place par les associations de parents. En cas de prise en charge permanente, ils se retrouvent dans les hôpitaux et les hospices, qui ne disposent généralement pas des moyens de leur donner — en plus des soins — l'éducation, les conditions de vie, de travail et de loisirs auxquelles ils ont droit. L'A.N.A.H.S.F. tente de remédier à ces carences, et aussi d'aider à la limitation des handicaps.

★ A.N.A.H.S.F., 14, rue des Hautes-Formes, 75013 Paris. C.C.P. 28 500 05 X Paris.

ÉLÈVES HANDICAPÉS. — Une exposition, « Berck, l'espoir pour les élèves handicapés », est organisée au solarium de la piscine de Berck-sur-Mer jusqu'au 15 septembre, de 14 heures à 19 heures.

★ Renseignements : Mairie de Berck-sur-Mer. Tél. : (21) 09-09-00.

S.V.P.-HANDICAPÉS DANS LE VAL-DE-MARNE. — Le service d'information et d'orientation pour handicapés mis en en place à la préfecture du Val-de-Marne change son intitulé, mais conserve la même adresse. S.V.P.-Handicapés devient Handicapés-Service, B.P. 1000, 94001 Créteil Cedex.

STAGES

VOILE. — L'Office franco-allemand pour la jeunesse organise un stage de voile, du 23 août au 5 septembre, au centre nautique de Rosbras-Brigneau (Bretagne-Sud). Stage réservé aux dix-huit ans à vingt-cinq ans de nationalité française et allemande.

★ Renseignements : Office franco-allemand pour la jeunesse, 6, rue Casimir-Delavigne, 75006 Paris. Tél. : 354-34-04.

VACANCES

CHANT CHORAL EN MAURIENNE. — En Haute-Maurienne, en bordure du parc national de la Vanoise, du 31 août au 9 septembre, est organisée la première Rencontre européenne de chant choral. Activités pour adultes et pour enfants.

★ Association Théâtre et Musique, 64, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. Tél. 508-85-97.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 15 AOUT

« Château d'Ussé et de Langeais », 8 h., place de la Concorde, Mme Pennec.

« Promenade à Montmartre », 10 h. 30, métro Abbesses, Mme Zujovic.

« Château de Maisons-Laffitte », 15 h., entrée, hall gauche, Mme Oswald.

« La Madeleine », 15 h., entrée Mme Vermeersch.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic.

« Le Marais illuminé », 21 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Village d'Héloïse et d'Abélard », 15 h. 15, 16, rue du Cloître Notre-Dame (Mme Barbier).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Port-Royal de Paris », 15 h., 123, boulevard de Port-Royal (Mme Ferrand).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., 168 ter, boulevard Saint-Germain (Mme Hauller).

« Les impressionnistes au Jeu de paume », 10 h. 30, entrée (Lutèce-Visites).

« Picpus », 15 h., 35, rue de Picpus (Paris et son histoire).

« Vieux Belleville », 15 h., métro Télégraphe (Résurrection du passé).

« Le Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 13 août 1981 :

DES DECRETS

● Reportant la date d'entrée en vigueur du décret du 12 mai 1981 modifiant le décret du 28 août 1969 modifié portant déconcentration et unification des organismes consultatifs en matière d'opérations immobilières, d'architecture et d'espaces protégés, ainsi que certains articles du code du domaine de l'Etat ;

● Modifiant le décret du 28 septembre 1976 portant application des articles L 543-10 et L 543-16 du code de la Sécurité sociale relatifs à l'allocation de parent isolé.

UNE LISTE

● D'admission au cycle préparatoire aux concours internes d'entrée à l'Ecole nationale d'administration.

ASSURANCES

Comment déclarer un sinistre

Accidents de la circulation, vols, incendies... Les Français déclarent chaque année environ seize millions de sinistres à leur assureur, soit à peu près quarante-cinq mille par jour. beaucoup d'entre eux font une *déclaration incomplète* ou imprécise, ou tardive, et s'exposent ainsi à des difficultés de règlement. Voici quelques conseils, donnés par le Centre de documentation et d'information de l'assurance.

A qui adresser la déclaration ? — Vous devez adresser la déclaration du sinistre au siège de votre société d'assurance ou à son représentant (succursale, assureur), par écrit, et autant que possible par lettre recommandée.

Que déclarer ? — Vos nom, prénom et adresse ; le numéro de votre contrat et, si vous envoyez directement votre déclaration à votre société d'assurance, le nom et l'adresse de votre agent ou de votre courtier ; tous les renseignements utiles à la constitution de votre dossier : date et lieu de l'événement, nom et adresse des victimes éventuelles, nature des dommages, identité des témoins...

Dans quel délai ? — Vous devez déclarer les accidents, les incendies et les dégâts d'eau dès que vous en avez connaissance et au plus tard dans les cinq jours. Ce délai est ramené à vingt-quatre heures pour les vols et les sinistres « mortalité du bétail » (agriculteurs). Aucun délai ne s'applique à l'assurance-vie, mais si vous avez souscrit des garanties complémentaires, relisez votre contrat pour connaître les délais fixés.

Cas particuliers. — Accidents de voiture : remplissez un constat amiable avec l'autre conducteur. Si vous ne disposez pas d'un formulaire, faites une déclaration détaillée à l'intention de votre assureur. Dégâts d'eau : quelles que soient l'origine du sinistre et la nature des dommages, adressez la *déclaration* à votre propre assureur en utilisant de préférence un « constat amiable dégât des eaux » qu'aura signé votre voisin concerné.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES À PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES HORTENSIAS

TIRAGE N° 52 DU 12 AOUT 1981

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
1	51	F. 150
	171	500
	5 871	1 000
	6 591	1 000
	0 631	5 000
	26 791	100 000
	230 111	3 000 000
2	722	500
	2 832	1 000
	2 962	1 000
	4 382	1 000
3	néant	néant
4	614	500
	3 784	1 000
	1 834	5 000
5	5	70
	0 515	1 070
	1 575	1 070

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
5	9 845	F. 1 070
6	46	150
	66	150
	1 466	5 150
	2 036	5 000
7	8 067	5 000
	5 507	10 000
8	978	500
	3 838	1 000
	40 048	50 000
9	9	70
	39	220
	0 859	10 070
	251 659	500 070
0	530	500
	580	500
	2 460	5 000

PROCHAINS TIRAGES LE 19 AOUT 1981
TRANCHE DES CAPUCINES à MONTREUIL (Seine-Saint-Denis)
TRANCHE DE L'ARLEQUIN à PARIS

LOTO	2	6	13	37	41	49
TIRAGE N° 32					NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE	23

PROCHAIN TIRAGE LE 19 AOUT 1981 VALIDATION JUSQU'AU 18 AOUT APRÈS-MIDI

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE N° 52 DU 12 AOUT 1981

Le Monde

économie

TRANSPORTS

Le trafic aérien redevient peu à peu normal sur l'Atlantique nord

La décision des contrôleurs du trafic aérien canadiens de reprendre, le 12 août, le guidage des avions effectuant des liaisons entre l'Europe et les États-Unis *devrait* permettre un retour assez rapide à une situation normale du trafic intercontinental. Estimant que la sécurité aérienne n'était plus garantie au-dessus des États-Unis, les aiguilleurs du ciel canadiens avaient décidé de ne plus acheminer les avions qui s'y rendaient. Le centre de contrôle de Gander, qui prend en charge quotidiennement quatre cents vols transatlantiques, était fermé depuis mardi 11 août.

Le trafic sur cet axe s'en était aussitôt trouvé réduit de 80 %, désorganisant complètement l'activité des compagnies aériennes, en un moment où elles doivent faire face à une importante demande. L'annulation des vols a rempli les aéroports européens de milliers de passagers en instance de départ.

Des menaces pèsent toujours sur la route transatlantique sud, suite à la menace des contrôleurs portugais de supprimer à leur tour, à partir du prochain week-end, toute assistance aux avions se rendant aux États-Unis. M. Lynn Helms, directeur de l'administration de l'aviation civile américaine (F.A.A.), a estimé, pour sa part, que les quatre à cinq avions de cet axe pourraient, sans trop de difficultés, être rabattus sur la route nord.

Les perturbations sont assez durement ressenties par les compagnies aériennes, qui subissent déjà, pour la plupart, de graves difficultés financières. L'Association internationale du transport aérien (IATA), qui groupe cent onze d'entre elles, a affirmé, mercredi 12 août, que *« les contrôleurs aériens en dehors des États-Unis ne disposent pas des renseignements suffisants pour émettre des jugements négatifs sur la sécurité du système qui fonctionne actuellement dans ce pays »*. L'Association leur demande donc de *« réfléchir aux conséquences* graves de leurs décisions vis-à-vis des passagers et des compagnies aériennes, dont plusieurs connaissent déjà de sérieuses difficultés financières ».

Le stress de Bob Devery

De notre envoyé spécial.

Washington. — Les uns ont apporté des lits de camp, les autres des postes de télévision ou des chaînes stéréo. Le quartier *général du PATCO* (1) *pour* la région de Washington, le syndicat des contrôleurs aériens, en grève depuis le 3 août, respire l'esprit militant, ce que n'exclut *ni l'organisation ni le confort* à l'américaine. Les épouses des grévistes font circuler de généreuses portions de *pizzas* et des gobelets de café. Tous les regards sont fixés sur l'écran de télévision. Le ministre des transports, M. Drew Lewis y répète, une fois de plus, que le ciel américain est *« parfaitement sûr »*, malgré l'absence des grévistes. Les cris fusent : *« Menteur ! »*

« Le président Reagan est mal informé. On lui dit que le système fonctionne correctement, on ne lui dit pas que le bureau de l'aviation civile a réembauché des contrôleurs mis à la retraite il y a quelques années parce qu'ils souffraient de défaillance cardiaque ou d'hypertension. On ne lui dit pas qu'actuellement on travaille dans les tours de contrôle et sur les radars douze heures par jour, au-delà de toutes les limites admises. »

Bob Devery a trente ans. Cheveux blonds bouclés, courte moustache, chemise pilote blanche, jeans : l'image même de l'Américain. Il montre la lettre de licenciement qu'il a reçue il y a quelques jours. On peut y lire son salaire : 39 000 dollars par an, soit environ 20 000 F par mois.

Bob Devery est un des douze mille contrôleurs aériens qui ont passé outre à l'injonction présidentielle de reprendre le travail, *et ont été révoqués*. Il est représentatif de sa profession, où l'âge moyen est assez bas (trente-trois ans), et où les salaires annuels varient de 20 000 *à 50 000 dollars. Licencié en* psychologie, il a acquis une formation de contrôleur aérien à l'armée, avant de continuer dans le civil. Depuis sept ans il travaille à National Airport de Washington, l'aéroport de la capitale fédérale, où aboutissent les lignes intérieures.

« Beaucoup d'entre nous viennent de l'armée, explique-t-il. *D'autres ont passé un examen à la sortie du lycée, qui leur a permis d'entrer à l'école des contrôleurs aériens d'Oklahoma* City. *Mais l'essentiel, ils l'ont appris au cours des trois ou quatre ans de formation « sur le tas », dans les aéroports, en guidant eux-mêmes les avions, sous le contrôle d'un moniteur. »*

En religion

La journée de Bob Devery commence à 7 heures du matin. On lui assigne une console, c'est-à-dire un écran de radar, sur lequel apparaissent les avions situés dans un rayon *d'environ 80 km autour de* l'aéroport. Chaque appareil dispose d'un système automatique d'identification, qui indique sur l'écran le numéro du vol, le nom de sa *compagnie*, sa *vitesse* et son altitude. A partir de ces données, le contrôleur donne ses instructions au pilote. Si le système automatique ne fonctionne pas, il doit demander lui-même ces renseignements et les *garder en mémoire*. Si, enfin, ce qui arrive, le radar lui-même tombe en panne, il doit aider le pilote à se repérer par rapport à des éléments du paysage (bâtiments marquants, cheminées d'usine, etc.). Tout se complique encore si le temps est mauvais, ou si les trajectoires sont modifiées au dernier moment.

Au bout de deux *heures*, il quitte sa console pour aller se *détendre* une *trentaine* de minutes dans une salle prévue à cet effet, après avoir informé le collègue qui le relaie des vols en cours dont il avait la charge. *Sa journée de travail, qui dure* huit heures, est ainsi constituée alternativement de périodes d'attention intense et de repos. La semaine est de quarante heures, contre trente-quatre au Canada et vingt-neuf dans plusieurs pays *européens*.

« Le stress est considérable, explique Bob Devery. *Sait-on que 89 % des contrôleurs prennent une retraite anticipée pour raison médicale, qui ne leur donne droit qu'à 40 % de leur salaire. »* Une retraite normale ? Une des grandes revendications du syndicat, repoussée par l'administration Reagan comme *« extravagante »*, est l'abaissement à *trente-deux heures* de la durée hebdomadaire du travail, et l'accession à la retraite après vingt ans de service actif (au lieu de vingt-cinq actuellement).

« Le PATCO est plus qu'un syndicat, c'est presque une religion », affirmait il y a quelques jours, devant les caméras de la télévision, son président, M. Robert Poli. C'est en tout cas une sorte de club qui organise des pique-niques, des parties de golf ou de football et des soirées dansantes. Les adhérents se fréquentent volontiers entre eux et cultivent un « esprit de corps » comparable à celui des cheminots français de jadis. *Quand* Bob Devery voyage à l'intérieur des États-Unis, il ne manque jamais d'aller saluer les « confrères » de la tour de contrôle locale.

Que va-t-il devenir ? *« Nous ne désespérons pas d'obtenir finalement gain de cause et d'être réembauchés »*, affirme-t-il. Sinon *« j'essaierai de trouver du travail comme enseignant, avec ma licence de psychologie, ou bien de monter une petite affaire de marketing par correspondance avec ma femme. J'ai décidé de faire grève en commun accord avec elle. La décision n'a pas été facile, car elle est enceinte de sept mois, mais c'était une question de « conscience »...*

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) PATCO - Professionnal Air Traffic Organization (Syndicat des contrôleurs aériens professionnels).

VOIES FLUVIALES BLOQUÉES AUX PAYS-BAS

De notre correspondant

Amsterdam. — Le gouvernement néerlandais se trouve en but, depuis le début de la semaine, à une action de *mariniers*, qui ont paralysé le transport sur les voies fluviales, aux Pays-Bas, en protestation contre le système de répartition des chargements.

A plusieurs reprises, des brigades antiémeutes, ont rompu des blocus montés par les mariniers devant des points *stratégiques*. Des patrouilles de la police fluviale ont pu *empêcher* jusqu'ici que les mariniers ne séparent le port de *Rotterdam de la mer* du Nord. Le gouvernement du premier ministre, Andries Van Agt, soutenu par tous les grands partis politiques, aussi bien que des syndicats, a qualifié d'« inacceptable » ce genre d'action. La Belgique *et* l'Allemagne fédérale, qui commencent à sentir les effets de la paralysie de la circulation fluviale aux Pays-Bas, ont d'ores et *déjà demandé* à La Haye d'intervenir au plus vite pour dégager les voies d'eau. Des préparatifs *étaient* en cours, mercredi, *pour* disperser plus de trente barrages montés sur tout le territoire néerlandais.

ÉTRANGER

Aux États-Unis

VERS UN ABANDON DU PROCÈS ANTI-TRUST CONTRE A.T.T.

Le gouvernement américain aurait l'intention d'abandonner le procès anti-trust engagé voilà six ans par l'administration contre American Telephone and Telegraph.

A la fin de la semaine dernière, M. Malcom Baldige, secrétaire au commerce, avait *déjà indiqué* que le président Reagan avait décidé d'abandonner les poursuites aussitôt que *le* Congrès aurait voté la loi visant à déréglementer le secteur des télécommunications. Lundi 10, M. Baxter, le nouveau chef de la *division* anti-trust du ministère de la justice, a confirmé, à l'occasion d'une conférence de presse, cette nouvelle attitude des autorités américaines.

La prochaine loi sur la *« dérégulation »* des *télécommunications* comporterait, à la demande du département de la Justice, deux dispositions « clés ». La première viserait à interdire à A.T.T. la faculté de réinvestir les bénéfices tirés de son monopole actuel sur les télécommunications inter-États, *aux* États-Unis, dans des *activités annexes comme* la transmission de données ou la fabrication de matériels téléphoniques. La seconde aurait pour objectif de garantir à des concurrents d'A.T.T. sur les lignes longues distances un traitement égalitaire de la part des diverses filiales du groupe.

Les textes de cette loi seront *prêts* à l'automne. Mais ils ne devraient pas être votés avant le début de 1982. Si le Congrès approuve *cette loi*, le *département* de la Justice abandonnerait alors son procès anti-trust contre A.T.T.

Cette *« approche législative »* qui vise à dresser des barrières légales aux activités de la firme apparaît nettement en retrait par rapport aux objectifs poursuivis par les administrations précédentes. *Celles-ci souhaitaient*, à travers le procès anti-trust, obtenir un démantèlement d'A.T.T. impliquant notamment *la* cession de ses activités de fabrication de matériels téléphoniques.

TÉMOIGNAGE AMÉRICAIN

Entretien avec M. Winpisinger président du Syndicat des « mécanos »

Américain, militant et socialiste

Poursuivant la série de nos entretiens (voir « le Monde » des 4, 7 et 11 août), nous présentons aujourd'hui le témoignage d'un syndicaliste américain, M. William Winpi Singer, qui « règne » sur l'imposante cohorte des mécanos. Le prochain entretien sera avec M. Konosuke Matsushita, l'un des plus grands industriels japonais, et paraîtra dans « le Monde de l'économie » du 18 août.

De notre correspondant

Washington. — Avec cette moquette, ce bureau imposant et le gros cigare entre les dents, on le prendrait volontiers pour un P.-D.G. Mais, dès que Wimpy ouvre la bouche et commence à insulter les multinationales, tout rentre dans l'ordre. On se trouve bien devant l'enfant terrible de l'A.F.L. - C.I.O., la grande centrale *syndicale* américaine, le plus impertinent — et sans doute le plus à gauche — des dirigeants *syndicalistes* américains.

M. William Winpisinger préside depuis quatre ans l'International Association of Machinists and Aerospace Workers — I.A.M., — un *syndicat* d'un million de membres, représenté dans quatre cents secteurs industriels, aux États-Unis principalement, mais aussi à Porto-Rico, au Canada et au Panama. Ses places *fortes* sont les chemins de fer et l'aéronautique. De la combativité, mais jamais de grève : *« Au cours des dix dernières années*, affirme l'I.A.M., *des contrats justes ont été gagnés sans perdre une minute de travail dans 99 % des cas »*.

Fils d'un modeste imprimeur de l'Ohio, Wimpy avait appris son métier de mécanicien dans la marine américaine au cours de la deuxième guerre mondiale. Il devait travailler ensuite comme réparateur d'automobiles en grimpant un à un les échelons du *syndicat. Cet homme* rondelet de cinquante-six ans n'a pas perdu la main : grâce à un atelier de mécanique, installé *dans sa maison* de Silver Spring, près de Washington, il soigne volontiers les tondeuses à gazon des voisins...

« Trop de dirigeants syndicaux préfèrent prendre des petits déjeuners à la Maison Blanche plutôt que de partager le pain avec leurs propres militants », déclarait récemment M. Winpisinger, avec son franc-parler habituel. Lui, il se vante d'être en contact permanent avec la base, grâce à d'incessants voyages. L'I.A.M. ne lésine pas sur les moyens : elle vient de s'acheter un Jet pour permettre au président d'être partout à la fois. De même qu'elle s'était dotée d'ordinateurs pour améliorer son organisation et d'un studio de télévision pour apprendre aux dirigeants à s'exprimer en public. M. Wimpy est très soucieux d'améliorer l'image de marque du syndicat. Depuis 1978, l'I.A.M. organise une véritable course automobile annuelle. Elle a fabriqué, à cette intention, *« la première voiture de compétition produite à 100 % par une organisation syndicale »*.

M. Winpisinger se proclame socialiste, ce qui n'est pas très courant aux États-Unis. Beaucoup de militants de son propre syndicat sont plus modérés que lui. Il accuse ses collègues de l'A.F.L. - C.I.O. de *« timidité, conservatisme, esprit de clocher »*. Dans les réunions, on l'écoute d'une oreille distraite, en levant les bras au ciel. Mais la réaffiliation *imminente du syndicat* de l'automobile à l'A.F.L. - C.I.O. peut renforcer sa position. On parle même d'une possible fusion entre ces deux organisations de gauche, qui deviendraient alors la branche la plus puissante de la grande centrale américaine.

Pendant la dernière campagne présidentielle, M. Wimpy s'était doublement distingué : en soutenant d'abord le sénateur Edward Kennedy, puis en quittant avec fracas la convention démocrate qui venait de désigner M. Jimmy Carter. *« Ce président démocrate*, déclarait-il, *se comporte comme un républicain réactionnaire. »*

Autant *dire* que M. Reagan n'inspire pas des propos très aimables à Wimpy. Sa politique économique ? *« Un désastre. »* Sa politique de défense ? *« Une abomination. »* Les réductions d'impôts ? *« C'est pour les riches. »* Les coupes budgétaires ? *« On taille à la hache les programmes sociaux, on transfère les dollars au Pentagone — avec un bonus. »*

Vive M. Mitterrand

Contrairement à la plupart des dirigeants syndicaux américains, M. Winpisinger ne pense pas que les États-Unis doivent renforcer leur défense nationale : *« L'arsenal actuel est bien suffisant. »* Il est faux, selon lui, de *parler d'une supériorité soviétique*, et illusoire d'imaginer que le réarmement créerait des emplois. Cela détournera les investissements d'autres industries, augmentera le chômage en coûtant très cher. *« Pour défendre ce pays,* dit le leader des machinistes, *il est aussi important d'avoir une économie puissante, une population en paix avec elle-même, que des bombardiers et des sous-marins. »*

Ne lui parlez pas des multinationales : il devient grossier. Leur « chantage » l'écœure. Les grandes compagnies pétrolières, en particulier, *« tiennent à la gorge nos vies et celle du gouvernement »*. Ce n'est pas *« Big oil »* mais *« Pig* (cochon) *oil »*. M. Winpisinger dénonce la *« sainte trinité de la libre entreprise : au nom de l'offre, de la demande et de la place du marché »*...

Le président de l'I.A.M. se déclare ravi par l'élection de M. Mitterrand. *« Rien ne pouvait me faire autant plaisir. »* Si le président français a cru *devoir se donner* des ministres communistes, eh bien, c'est son affaire, *« il est le boss »*. D'ailleurs, le P.C.F. ne semble pas avoir beaucoup d'influence au gouvernement... M. Winpisinger est surtout soucieux d'une *« alliance avec les travailleurs d'Europe »*. La présence de communistes parmi eux ne devrait pas être un obstacle, dit-il fermement. *« L'A.F.L.-C.I.O. n'a pas à exercer un chantage... comme les multinationales. »*

ROBERT SOLÉ.

AFFAIRES

Epilogue de l'affaire Conoco

SEAGRAM DEVIENDRA LE PREMIER ACTIONNAIRE DE DU PONT.

La grande bataille financière livrée pour la prise de contrôle de Conoco est virtuellement terminée.

Après Mobil Oil, le géant canadien Seagram, premier prétendant au rachat de l'entreprise américaine, a reconnu l'incontestable succès remporté par Du Pont de Nemours (*le Monde* du 8 août). Ses dirigeants ont autorisé leur filiale américaine, chargée en *juin dernier de mener l'opération*, à céder les 28 millions d'actions acquises (32,56 % du capital de Conoco) à Du Pont. L'échange se fera sur la base d'une action Conoco contre 1,7 action Du Pont.

Cette rétrocession fera de Seagram, avec les 47,6 millions d'actions Du Pont qu'il recevra, le principal actionnaire de la firme de Wilmington avec environ 20 % *de son capital, devançant* ainsi la famille Du Pont de Nemours, dont les intérêts ne dépassent guère 16 %.

Ainsi s'achève un combat de géants qui a mis aux prises les plus grandes firmes mondiales et dont le coût pour Du Pont atteindra la somme fantastique de 7,6 milliards de dollars (environ 46 milliards de francs).

ÉNERGIE

La conférence de Nairobi

(Suite de la première page.)

Et au Ghana, l'utilisation d'une chaudière économique a permis de réduire la quantité de bois nécessaire pour fabriquer une tonne de charbon de bois de 8,6 à 3,3 tonnes. Mais il s'agit là de recherches technologiques, peu payantes, et qui ne sauraient intéresser les compagnies transnationales.

Si ces sociétés doivent conserver le monopole de la recherche, beaucoup de pays en développement ont le sentiment que le passage du pétrole aux énergies alternatives ne sera guère qu'une transition d'une forme de dépendance à une autre.

Pour faire face, notamment, à cette *difficulté*, la *commission* Brandt sur les problèmes de développement international avait proposé la création, sous les auspices de l'ONU, d'un centre mondial de recherche sur l'énergie *« pour coordonner l'information et les projets, et pour soutenir la recherche relative aux ressources nouvelles d'énergie »*.

Cette idée a été reprise par le premier ministre jamaïcain, M. Seaga, qui a affirmé qu'*« une institution spécifique était indispensable pour accélérer le développement de technologies énergétiques alternatives »*. Mais sa proposition de rattacher celle-ci à l'agence de Vienne sur l'énergie atomique, contrôlée par les grandes puissances, était de nature à détourner le groupe dit des « 77 » d'un projet dont les pays industrialisés ne veulent pas. Soit parce qu'ils sont hostiles à toute création nouvelle d'organisme international *spécifique* ; soit pour des raisons idéologiques. Lorsque M. Hervé, le ministre français, affirme que *« l'exploitation des énergies nouvelles et renouvelables est un des meilleurs moteurs de la décentralisation et de la prise en charge par les citoyens de leur propre avenir »*, il ne peut qu'exclure un organisme technologique centralisateur.

Si les ministres et chefs de gouvernement présents dans la capitale du Kenya *continuent* de traiter, pour encore vingt-quatre heures, de la substance même de *la conférence* — avec une unanimité sur la nécessaire transition vers un avenir énergétique moins pétrolier qui assure déjà à cette réunion un certain succès, — la lourde machine de l'ONU se met en place dans deux commissions, l'une politique, l'autre technique, où règnent le non-dit, les demi-mots et les arrière-pensées. C'est là que se réglera peut-être, dans *les huit jours* à venir, la *question* des moyens, tant institutionnels que de financement, indispensables *à la pénétration* des énergies nouvelles.

Il semble cependant que la conférence, peu politique jusqu'à présent, n'échappera pas à la question épineuse du canal qu'entend percer Israël entre la Méditerranée et la mer Morte. Ce canal, entre les deux mers, profitera de la dénivellation de 400 m. qui sépare la Méditerranée de la *mer* Morte. L'installation de turbines permettrait de produire 600 mégawatts d'énergie hydroélectrique. *Ce canal* passerait par les territoires occupés de la rive occidentale du Jourdain et entraînerait dans cette vallée la perte de nombreux terrains agricoles. Déjà, les délégués de Bahreïn et du Soudan ont demandé une condamnation d'Israël.

BRUNO DETHOMAS.

● *Elf-Aquitaine*, le groupe américain Union *Carbide* et la firme japonaise Toray ont l'intention de s'associer pour installer une usine de fibres de carbone d'une capacité de près de 500 tonnes par an dans le sud-ouest de la France. Toray est numéro un mondial des fibres de carbone.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	5,9300	5,9700	— 90	— 40	— 180	— 80	— 400	— 250
$ can.	4,8360	4,8560	— 280	— 200	— 450	— 350	— 950	— 750
Yen (100)	2,5840	2,5960	+ 200	+ 250	+ 400	+ 500	+1150	+1350
D M	2,3760	2,3860	+ 80	+ 130	+ 150	+ 250	+ 500	+ 600
Florin	2,1420	2,1530	+ 50	+ 100	+ 100	+ 150	+ 400	+ 480
F.B. (100)	14,5010	14,5610	—2000	—1400	—2350	—1800	—3200	—2400
F.S.	2,7710	2,7830	+ 200	+ 250	+ 350	+ 450	+1050	+1200
L. (1 000)	4,7880	4,8080	— 850	— 700	—1600	—1350	—3300	—2950
£	10,7900	10,8300	+ 300	+ 450	+ 600	+ 800	+1600	+1950

TAUX DES EURO-MONNAIES

D M	11 1/2	12	12	12 1/2	12 1/4	12 3/4	12 3/8	12 7/8
$ E.-U.	52 1/2	53	18 1/2	19	18 1/2	19	18 1/2	19
Florin	13	14	13 1/2	14	13 1/2	14	13	13 1/2
F.B. (100)	25	30	29	32	25	28	21	24
F.S.	1 1/2	2 1/2	7 3/4	8 1/4	8 1/4	9	9	9 1/2
L (1 000)	25	35	31	33	30	32	29	31
£	12	12 1/2	13	13 1/2	13 1/2	14	14	14 1/2
F. français	N. C.		30	32	26	28	22	25

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

SOCIAL

LES IMMIGRÉS NE VOTERONT PAS AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 1983 précise M. François Autain

Les immigrés ne voteront pas aux *élections municipales de 1983* : c'est ce qu'a réaffirmé, le mercredi 12 août à France-Inter, en mettant les points sur les « i », M. François Autain, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité nationale. Interrogé au cours de l'émission « Le téléphone sonne », le secrétaire d'Etat s'est étonné que ce problème « ait pris une telle importance » au cours des derniers jours. En tout état de cause, même si le gouvernement avait l'intention de prendre dès *maintenant des mesures en ce sens* — « ce qui, a-t-il précisé, n'est pas le cas », — il serait matériellement impossible de modifier la Constitu*tion à temps pour les prochaines* municipales, a expliqué M. Autain.

Estimant que l'opinion publique « n'est pas préparée à une telle *réforme* », le secrétaire d'Etat a ajouté qu'il s'agit là d'un objectif « à très long terme » et qu'il y a encore « beaucoup à faire pour que se crée *un climat* de compréhension naturelle » entre les immigrés et le reste de la population. D'ailleurs, selon lui, il y a d'autres priorités à observer *afin d'assurer* une meilleure insertion des travailleurs étrangers dans la société : notamment en ce qui concerne le droit *d'association. Cependant*, a *précisé* M. Autain, après une allusion au cas de l'ex-président iranien Bani Sadr et à celui de certains exilés espagnols, il faut *également* veiller *à ce que*, par le biais des associations, « il ne soit pas porté atteinte aux intérêts diplomatiques de la France ».

La France et ses étrangers

(Suite de la première page.)

Une circulaire du ministre de l'intérieur a été transmise aux *ambassadeurs. Le texte est clair.* Les frontières perdront encore un peu plus de leur porosité à compter du du 17 août. Mais ce texte comporte sa part de contradiction, faute de négociations nouvelles, avec les accords de libre circulation signés entre la France et *la plupart des territoires qu'elle a dominés*. Le *fait n'est d'ailleurs pas passé inaperçu* des autorités de Paris.

L'ambassadeur de France à Tunis, M. *Pierre Hunt*, s'en est *formalisé*. La représentation française à Moscou n'a pas eu de peine à faire observer que, pour ce qui concerne l'U.R.S.S., on ne songeait guère à inviter ce pays à contrôler son émigration, mais plutôt le contraire...

Face à ce manifeste resserrement du « crédit d'accueil », comment qualifier les propos — qui subsistent — de *M. Claude Cheysson à Alger ? Les ramener à ce qu'il avait dit des ministres communistes*, investis naguère de la fonction de garçons de courses, serait peu aimable. Bien que les commentaires de M. Autain le laissent croire. Supposer que le choix d'Alger pour annoncer cette révolution n'était qu'une manière de compenser le désappointement d'un pays gros *exportateur de main-d'œuvre serait une accusation de duplicité* — duplicité assez dérisoire si l'annonce n'était suivie de rien.

En fait, la déclaration de M. Cheysson demeure trop riche d'interrogations pour n'être pas prise au pied de la lettre. En dehors du parti socialiste, les réactions ont été nuancées, comme diraient les diplomates. Elles ont même parfois représentée un virage *lof pour lof. Ce fut le cas de M. Chirac, soudain oublieux de ce qu'il approuvait il n'y a pas si longtemps*. Et si le parti communiste se récrie, c'est qu'il craint, lui, qu'on n'oublie pas ses « exploits » à Vitry et autres lieux. Les objections l'ont donc emporté nettement sur les approbations, ce qui *n'était ni pour surprendre ni le plus difficile*. Les pays *étrangers ont brillé par leur silence*.

Questions

Sur ce sujet, un lecteur du *Monde* a établi un bon catalogue des questions qui se posaient *(le Monde du 12 août)*.

Quant au service national qui pourrait (devrait ?) être réclamé de ces nouveaux votants, il est assez facile de répliquer que, en fait de service militaire, les ressortissants des anciennes colonies ont d'ores et déjà apporté *plus que leur dû et fourni une quantité suffisante de chair à canon* à l'occasion de guerres et de batailles qui, pour leur plus grande part, n'opposaient que des pouvoirs blancs. De plus, le débat sur la nature et la *nécessité* du service national *incite à la prudence*.

Pour le reste, ils acquittent des impôts — nationaux et locaux, — subissent comme les Français les retenues de la sécurité sociale. Et s'ils *expédient* une partie de leurs gains dans leur pays d'origine, ils se contentent ainsi de disposer librement du fruit de leur *travail, au même titre que les grandes sociétés étrangères disposent librement du produit* de leurs profits. Si l'on s'étonne de l'un, il faut alors condamner l'autre.

En outre, on observera que, comme souvent, les autres questions que pose le vote des étrangers emportent des réponses simples entre lesquelles il suffit, si l'on ose dire, de choisir. Il est possible d'exiger la réciprocité de la part des nations dont les ressortissants voteraient en France. *Ce n'est pas une obligation, ni même, jusqu'à présent, dans d'autres domaines, toujours* le cas. Un pays a toujours le loisir d'accorder à ses étrangers un traitement plus favorable qu'il n'est, ailleurs, consenti à ses nationaux. Aucune règle ne saurait l'interdire.

L'éligibilité est un peu plus délicate dans la mesure où on est, en France, électeur avant d'être éli*gible (1)*. Il serait donc logique de fixer des délais de résidence plus longs pour être éligible que pour être électeur. Mais on voit mal un bulletin de vote « mineur » qui ne *permettrait* pas à l'étranger, immé*diatement ou à terme, d'y faire inscrire son nom pour tenter* sa chance.

Il est clair en tout cas que les objections d'ordre juridique sont sans valeur. Comme le sont les objections touchant à l'ordre du jour parlementaire. Demain existe aussi. Un septennat compte sept années et l'on sera *bientôt* à la recherche *d'idées neuves. Ce que dit la loi peut être contredit.* Même si cette loi s'écrit avec une grande L comme dans Constitution. Cette Loi-là, en faveur des étrangers ou pour toute autre cause, on sait bien qu'on n'évitera pas sa révision. Pendant qu'on y sera, autant s'affairer large.

Au-delà de déclarations qui valent leurs poids d'embarras, on montre François démaillant le tricot de *Claude. Entre Minute et les droits de l'homme, le premier reçoit* la victoire avant d'avoir combattu. Déjà la raison, ou ce qu'on croit l'être, l'emporte. On joue à l'étriqué.

Pourtant, le profit d'une telle réforme pourrait être immense. Ne serait-ce qu'en restreignant cette subtile et pernicieuse discrimination *entre les allogènes des beaux quartiers dans les bons étages, qui ont* droit à l'appellation d' « étrangers », les autres devant se contenter d'un « immigré » qui précise d'un mot le rang qui leur est consenti. Le travailleur est « immigré », mais le diplomate « étranger ». Classique.

Au-delà du vocabulaire, dont on sait le poids politique, ouvrir le droit de vote aux étrangers serait de nature à diminuer la charge de méfiance qui sépare les deux communautés et qui ne paraît pas aller diminuant. Il n'est pourtant jamais mauvais de se rencontrer, quitte à y être dans un premier temps contraint.

Si cette réforme voyait le jour, elle *prendrait effectivement des allures de révolution. Elle montrerait qu'une* révolution *peut* se faire, quoi qui soit ici et là prétendu, sans larme ni sang. Elle montrerait aussi, à la taille de ce pays, que la France, au nom des droits de l'homme, si elle n'a pas été la première, peut *être exemplaire sur son propre sol*.

Il reste que, curieusement, ceux *qui ont jeté, toutes choses égales, feu* et flamme contre la déclaration de M. Cheysson, ont laissé de côté une partie importante des conséquences que comporterait sa réalisation : la libre expression politique des étrangers. A *moins qu'on ne l'ait trop bien vu, y compris au gouvernement.*

Envisagerait-on, en effet, l'inverse : des électeurs, et, à plus forte raison des candidats à l'élection, qui n'auraient pas le droit de dire publiquement (sous les préaux !) ce qu'ils pensent de tel ou tel choix politique ? Au nom de la toujours actuelle « *obligation de réserve* » des étran*gers. Cette « obligation » serait*, à terme, condamnée absolument si les étrangers accédaient aux urnes.

Dans la mesure, d'autre part, où est acquis le principe de l'abrogation du décret-loi de 1939, soumettant les associations étrangères, ou réputées telles, *à autorisation*, c'est aussi toute *une liberté d'expression des étrangers qui serait restaurée*, ou plus exactement envisagée. Voilà qui, d'une certaine manière, eût été encore plus novateur que l'octroi du bulletin de vote. On paraît renoncer à l'une comme à l'autre.

PHILIPPE BOUCHER.

(1) Les Français sont électeurs à dix-huit ans. Mais ils ne sont éligibles qu'à vingt-trois ans à l'Assemblée nationale et à trente-cinq ans au Sénat.

● *Simplification pour l'ouverture du droit à l'allocation de parent isolé.* — Un décret du 10 août, paru au *Journal officiel* du *13 août 1981*, *simplifie* les conditions de versement de l'allocation de parent isolé. Pour le calcul des ressources ouvrant droit à cette allocation, *il sera tenu compte* des ressources perçues « au cours des trois mois précédents » et non plus des trois mois à venir.

AGRICULTURE

POUR ENRAYER LA CRISE VITICOLE

M. Mauroy décide de conserver sous douane les importations italiennes et de taxer les vins de coupage

Le vin italien embarqué à destination de *Sète* restera sous douane. Les vins de coupage seront taxés, les comptes des importateurs épluchés, les viticulteurs aidés, s'ils produisent des vins de qualité. Telles sont les principales mesures annoncées par le premier ministre, mercredi 12 août à Matignon, à l'issue d'un déjeuner de travail qui réunit les professionnels, membres de la cellule de crise, Mme Cresson et M. Cellard.

M. Marcellin Courret, *président* de la *Fédération des caves coopératives*, s'est, au nom des professionnels, déclaré « très satisfait du climat et des mesures annoncées, qu'il faudra néanmoins voir à l'épreuve ». On enregistre une réaction aussi positive chez des représentants des viticulteurs de l'Aude et de l'Hérault, et au Centre national des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.), qui estime, dans un communiqué, que les mesures décidées « constituent un début de solution aux problèmes posés et vont *dans le sens d'un apaisement souhaité par les producteurs* ».

Du côté du négoce, M. Beledin, *président* de la Fédération internationale des industries et du commerce en gros des vins et spiritueux, trouve « curieuse » la taxe sur les coupages : « Si l'on veut par cette taxe que l'on vende du vin d'Italie pur, au prix de l'Italie, le consommateur choisira. Et ce n'est pas 600 000 hectolitres qui seront importés, mais 2 millions », nous a-t-il déclaré.

Quant aux bénéfices exceptionnels que le négoce aurait réalisés, M. Beledin dit ne pas être inquiet, car « les vins achetés moins chers sont aussi revendus moins chers aux grandes surfaces, qui font de ces produits des articles d'appel ».

M. Pierre Mauroy a reçu mercredi en fin d'après-midi M. Walter Gardini, ambassadeur d'Italie en France, qui a déclaré que son gouvernement examinerait les *décisions françaises* « dans l'esprit d'une coopération *ouverte entre les deux pays* ».

Le *gouvernement* italien, de son côté, a demandé mercredi à la Commission européenne de Bruxelles d'intervenir dans le différend qui oppose Paris et Rome, en rappelant la règle de libre circulation des marchandises dans la C.E.E., mais sans toutefois préciser les mesures que l'Italie souhaite voir prendre par Bruxelles. La Commission européenne, pour sa part, va demander des *informations supplémentaires au gouvernement français sur son plan d'aide en faveur de la viticulture.*

Enfin, M. Mafre-Baugé, député européen apparenté communiste et ancien président des producteurs français de vins de table, a adressé au président de la Commission de la C.E.E. une demande d'enquête sur les activités de la viticulture italienne.

A Marsala, en Sicile, viticulteurs, responsables de caves coopératives, négociants et élus locaux protestent contre l'attitude des viticulteurs français et, de réunion en réunion, on réclame *le boycottage des produits agricoles français* — lait, *fromage* et viande de veau notamment.

Dans le communiqué diffusé par Matignon, le mercredi 12 août en fin d'après-midi, le gouvernement *constate d'une* part que « *les importations de vin en provenance d'Italie s'accélèrent*, à *des prix anormalement bas* », alors qu'en France « *la consommation de vin tend à diminuer* ». Mais il exprime aussi « *sa très ferme réprobation* » à l'égard des incidents « *vifs et regrettables qui se sont déroulés ces derniers jours dans le Midi viticole* ».

En accord avec les professionnels présents qui ont exprimé leur satisfaction, M. Mauroy a arrêté diverses mesures :

● A COURT TERME : les pinardiers attendus à Sète ne seront pas déroutés. La politique du gouvernement doit être « *transparente* », a déclaré M. Mauroy, qui a ajouté : « *Jusqu'à ordre contraire du gouvernement, ce vin n'ira pas sur le marché et restera sous douane* ». Des propositions ont été faites à l'ambassadeur d'Italie, reçu mercredi à 18 h. 30, pour régler ce problème des vins *en cours d'importation. « L'Italie*, a dit aussi M. Mauroy, *est un grand ami, membre de la Communauté qui comprendra qu'on doive apporter à ce problème une solution adaptée.* » A sa sortie de Matignon, l'ambassadeur d'Italie s'est borné à déclarer qu'il transmettait à son gouvernement.

● A MOYEN TERME : la France demande que les modifications à apporter au règlement communautaire prennent *effet* avant la fin de l'année. Le principe de la distillation préventive devrait pouvoir entrer en application pour la campagne viticole qui s'ouvre.

Des aides sélectives seront réservées aux seuls producteurs engagés dans une politique de qualité, pour les vins de table, les vins de pays et les vins délimités de qualité supérieure (V.D.Q.S.).

Une taxe frappant tous les vins ayant fait l'objet de coupages réalisés en France sera inscrite dans le projet de loi de finances « *afin de limiter les coupages et offrir aux consommateurs un produit naturel* ».

Le Crédit agricole avancera au *moment* de la vendange une somme égale à la moitié des primes auxquelles les viticulteurs auront droit au titre de la distillation, pour les *vins sous contrat* de stockage à long terme. Cela afin d'alléger leurs problèmes de trésorerie.

Enfin « *le ministre du budget et celui de l'agriculture examineront la situation des sociétés importatrices et en tireront les conséquences nécessaires. Y compris dans la loi de finances* », a commenté le premier ministre, car « *il est clair que des importateurs de vin ont réalisé au cours de ces derniers mois des bénéfices exceptionnels* ».

● A PLUS LONG TERME : la mise au point du projet de loi créant un office des vins sera accélérée. Cet office devrait permettre d'assurer la transparence du marché, de savoir qui achète quoi et à qui. « *Cela paraît être l'ABC, mais on ne le sait pas toujours* », a encore expliqué le premier ministre, qui a précisé que d'ores et déjà des instructions en ce sens avaient été données aux services des douanes. « *Il y a dans ces importations des points obscurs*, a-t-il confié, *au point qu'on se demande s'il n'y a pas ceux qui importent du vin pour pouvoir dire ensuite : mais qu'est-ce que c'est que ce vin qu'on importe ?* »

L'allusion vise, semble-t-il, M. Doumeng et le rôle qu'aurait joué le P.C.F., dont il est membre, dans les manifestations viticoles.

● *Les récoltes de céréales atteindront cette année un niveau record aux Etats-Unis*, vient de déclarer le ministère américain de l'agriculture. La récolte américaine *de maïs devrait*, grâce aux bonnes conditions climatiques, s'élever à 196 millions de tonnes, chiffre record qui n'a été dépassé *qu'en 1979. S'il en était* bien ainsi, la récolte *de* maïs serait de 16 % supérieure à celle de l'an dernier, réduite par la sécheresse. Le ministère prévoit aussi une récolte de blé d'environ 75 millions de tonnes, *soit 16 % de plus qu'en 1980.*

● *Les industriels français de la dinde*, devant les menaces britanniques de boycottage de leurs produits, ont, à Londres, au cours d'une conférence de presse, expliqué que leur profession n'a « *ni l'intention ni les moyens d'envahir le marché européen en général et le marché britannique en particulier* ». Le docteur Jean Risse, président du Groupement des transformateurs de viande de dinde, a souligné que les exportations *françaises* vers la Grande-Bretagne ne représentent que 3,5 % de la consommation locale de carcasses et 6,8 % de celle de *morceaux* ;

POUR LES PRODUCTEURS ITALIENS

Les exportations de vin permettent de compenser le déficit des échanges agro-alimentaires

De notre correspondant

Rome. — La France absorbe à elle seule près de la moitié des *exportations* de vin italien et cela n'est pas sans expliquer les inquiétudes suscitées dans la péninsule par les mouvements de protestation des *viticulteurs* français. Les résultats de la rencontre, le 12 août, entre M. Mauroy et les organisations de viticulteurs français, ainsi que les propositions *du premier ministre*, ont un peu rassuré les organisations professionnelles italiennes, qui, depuis trois jours, n'hésitaient pas à *parler ouvertement de « guerre du vin »* et demandaient à leur gouvernement des « *mesures de rétorsion* » contre les importations de produits agricoles français.

Le *gouvernement* italien *avait* protesté le 11 août officiellement contre les incidents de Sète dans une note du ministère des affaires étrangères qui affirmait que la crise de la viticulture existait en Italie au même titre qu'en France et qu'elle n'a pu être résolue « *avec des mesures contraires à la liberté des échanges* » et aux accords communautaires. Le même jour, un communiqué du ministère de l'agriculture évoquait la *possibilité de « contre-mesures vis-à-vis des produits de l'agriculture française* » si de tels épisodes venaient à se répéter. A *l'issue* d'un entretien avec le président du conseil et après avoir annulé le voyage prévu à Paris, le 12 août, au cours duquel il devait rencontrer le ministre français de l'agriculture, Mme Edith Cresson, le président de la Coldiretti, la plus importante association de petits exploitants agricoles — parlait ouvertement *de représailles* : « *La guerre appelle la guerre* », et demandait le « *blocage à la frontière sous prétexte de contrôle sanitaire des importations de viande ou de lait français* » si la libre circulation du vin italien n'était pas assurée en France.

Sans *employer nécessairement* un ton belliqueux, toutes les associations de producteurs agricoles et viticoles avaient protesté contre l'attitude des *viticulteurs* français et faisaient remarquer que l'Italie a importé de France, en 1980, pour 2 550 *milliards* de lires de produits *agricoles et n'a* exporté au-delà des Alpes que pour 780 milliards de lires, et que le vin représente ainsi un moyen de compenser un *déficit chronique* de la balance agro-alimentaire entre les deux pays.

Entre août 1980 et juillet 1981, l'Italie a *exporté* en France 6,3 millions d'hectolitres de vin contre 4,1 millions pour la même période de l'année précédente. Il s'agit pour la quasi-totalité de ce *volume de vin en vrac destiné* à renforcer et à couper les vins de production française. Il est d'ailleurs significatif que l'ensemble des exportations en 1980 de vins d'origine contrôlée italiens en France n'atteigne pas les 100 000 hectolitres. Ce vin de coupage titrant entre 12 et 14 degrés *provient essentiellement de* Sicile pour les blancs et les rosés — (à elles seules, les provinces de Trapani et Marsala auraient exporté cette année en France, à *en croire* M. Cimiotta, *président* du Comité italien pour l'exportation du vin en vrac, et armateur du bateau « arraisonné » à Sète, *5 millions d'hectolitres*), — et des Pouilles. Si les exportations de vins d'origine contrôlée italiens — cent quatre-vingt-huit crus sont enregistrés, dont cinquante-trois au Sud, — *ont plus que* doublé entre 1971 et 1979, passant de 1,3 million d'hectolitres à *2,9 millions*, 79,3 % des ventes de vins italiens à l'étranger *consistaient* encore en 1980 en vins de coupage.

S'agit-il de vins de qualité inférieure délibérément *trafiqués ?* La découverte en juin 1979 et en janvier 1980 par le parquet de Trapani de caves où l'on fabriquait artificiellement du « vin avec du sucre, de l'eau et un produit *suisse accélérant* la fermentation » avait suscité une certaine émotion. En 1980, la police financière a saisi dans l'ouest de la *Sicile* 22 600 hectolitres de vin trafiqué. Cela peut laisser penser que ce phénomène est assez marginal d'autant qu'en Sicile comme dans les Pouilles le vin provient, pour plus *de 80 %*, de coopératives de vignerons qui n'ont aucun intérêt à la production d'un mélange chimique. En outre, soulignent les *organisations* de viticulteurs, ce sont les douanes et les experts français qui réalisent les contrôles à l'importation. Elles *affirment* aussi que la quantité d'ensoleillement, le fort titrage en alcool de leur vin et le bas prix du raisin ôtent toute *raison d'être* à de telles manipulations ainsi qu'à une spéculation artificielle à la baisse *sur* les prix.

Coupage

La Confagricultura (l'association de gros exploitants agricoles) souligne que l'on a fait du vin italien « *le bouc émissaire* » d'une situation de crise qui a des racines beaucoup plus profondes. Tout aussi critique à l'égard de l'attitude des viticulteurs français, M. Amleto Annesi, *président* pour le secteur viticole de la Ligue des coopératives (liées aux partis de la gauche italienne), *nous déclare* : « *Il s'agit d'une guerre absurde, d'une guerre entre pauvres.* » Le véritable problème réside, selon lui, dans l'attitude de la Communauté européenne à l'égard de l'ensemble des productions méditerranéennes, du vin en particulier. Les mécanismes de soutien sont insuffisants, ajoute-t-il, et « *interviennent avec trop de retard, quand la crise est déjà irréversible* ».

La différence des prix français et italiens par degré par hectolitre pour les vins de « coupage » titrant entre 12 et 14 degrés *était* en moyenne, au 29 juillet dernier, selon les organisations agricoles italiennes et les chiffres de la Communauté européenne, *de 200 à 300 lires*. Il s'agit donc d'une différence minime. M. Annesi n'hésite pas à *affirmer* que « les productions française et italienne de *vin de* table sont moins concurrentes que complémentaires ». Il souligne que les exportations italiennes en *France* varient énormément d'année en année en fonction de la quantité et de la qualité — notamment du titrage en alcool — de la production française. Il ajoute : « Sans la force de nos vins de coupage, les vins français seraient-ils ce qu'ils sont ? »

MARC SEMO.

● RECTIFICATIF : les établissements SOTRAMEX en règlement judiciaire. La direction indique que, contrairement à ce qui a été annoncé dans *le Monde* du 11 août, les établissements SOTRAMEX (constructions mécaniques) à Amilly (Loiret) ont *été mis en règlement judiciaire* par le tribunal de commerce de Montargis et non pas en liquidation de biens.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



CREDIT LYONNAIS

Signature à Paris d'un crédit de U.S. $ 1 milliard en faveur de BANCO NACIONAL DE OBRAS Y SERVICIOS PUBLICOS S.A. BANOBRAS *(Mexique)*

Le Crédit Lyonnais a organisé à Paris le 11 août 1981 la signature d'un crédit de 1 milliard de dollars en faveur de BANCO NACIONAL DE OBRAS Y SERVICIOS PUBLICOS S.A. - BANOBRAS (Mexique).

La cérémonie de signature a été présidée par M. Jacques Roche, Directeur général du Crédit Lyonnais et le Dr Octavio A. Hernandez, directeur général de Banobras. Les Etats-Unis du Mexique étaient représentés par M. Campos, ministre délégué auprès de l'ambassade des Etats-Unis du Mexique à Paris. Des représentants du ministère des finances mexicain étaient également présents à la cérémonie.

BANOBRAS est une banque publique *mexicaine spécialisée dans le* financement des grands travaux d'infrastructure. Ce crédit est destiné à financer un grand programme d'investissement dans le secteur public.

Il s'agit du plus important crédit international jamais signé en faveur de BANOBRAS. Cent six banques ont participé à cette opération. Le groupe de direction était composé de la façon suivante :

— Bank of America N.T. & S.A. ; The Bank of Nova Scotia International Limited ; Bankers Trust International *Limited* ; Banque Nationale de Paris ; Crédit Lyonnais ; The Dai-Ichi Kangyo Bank, Limited ; *Morgan Guaranty Trust Company of* New York ; Société Générale ; The Sumitomo Bank, Limited ; Toronto *Dominion International Bank Limited.*

L'ORÉAL

Chiffre d'affaires premier semestre

Le chiffre d'affaires consolidé de L'Oréal et de ses filiales françaises et étrangères s'élève, au 30 juin 1981, à : 4 893,9 millions de francs.

A données comparables, c'est-à-dire à taux de change, à périmètre et à *méthode* de consolidation identiques, la progression par rapport au 30 juin 1980 est de 14,01 %.

SINTRA-ALCATEL

Le chiffre d'affaires hors taxes du premier semestre 1981 s'est élevé à 259 877 000 francs.

Du fait des apports d'activités faits par CIT-Alcatel à SINTRA-Alcatel dans le cours de 1980, ce montant *n'est pas directement* comparable à celui du premier semestre 1980 (120 905 000 francs).

LES

PARIS

BOURSE DE PA

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

12 AOUT

Marché étale
Nouvelle hausse de l'or

La fièvre est certes un peu retombée sur le dollar qui regresse ce mercredi à 6,0750 F contre 6,1635 F la veille et 6,18 F en début de semaine, mais les opérateurs continuent à se montrer fort prudents.

La meilleure preuve en est la désaffection dont continuent à pâtir les valeurs françaises au bénéfice des étrangères, et ce en dépit d'une devise-titre qui se maintient gaillardement aux alentours de 7,40 F à 7,50 F depuis lundi. Ainsi, au cours de la séance de mardi, le volume d'affaires réalisé, à terme, sur les actions étrangères (79 millions de francs) dépasse celui des françaises (77,5 millions de francs).

En outre, le marché de l'or fait preuve à nouveau de fermeté. A 94 500 F, le lingot gagne 800 F, et le napoléon met 9,50 F à son profit, à 960 F. Déjà très actif la veille (12 000 pièces ont été échangées), ce dernier a enregistré ce mercredi la négociation de 6 000 pièces.

Ce mouvement entraîne naturellement la hausse des emprunts dits indexés qui s'établissent respectivement à 2 460 F pour le 4,5 % 1973 et 7 200 F pour le 7 % 1973.

Du côté des valeurs françaises, c'est le calme plat, l'indicateur instantané fluctuant dans la limite de 0,05 % de part et d'autre de la barre d'équilibre.

Les rangs des boursiers sont de plus en plus clairsemés à l'approche du 15 août et l'étroitesse du marché s'en touve accrue d'autant.

Parmi les hausses dépassant 4 %, on relève C.F.P., Rothschild, Sefimeg, Viniprix et Sade avec des gains de 5 % à 7 % tandis que D.M.C., Bellon, Papeteries de Gascogne accusent des replis sensiblement identiques.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN. – les revenus de la société mère pour le premier semestre 1981 ont atteint 501 millions de francs contre 429 millions pour la période identique du précédent exercice, les revenus de portefeuille représentant respectivement 330 millions de francs contre 248 millions sur ce total.

COMPAGNIE DES MACHINES BULL. – La société annonce pour l'exercice 1980/1981, au 30 juin dernier, une forte augmentation de ses revenus de portefeuille (124,9 millions de francs contre 45 millions pour le précédent exercice) à la suite des dividendes de participations détenues par Machines Bull à la suite de sa fusion avec Cadamas intervenue en octobre dernier.

L'AIR LIQUIDE. – Le groupe annonce les chiffres d'affaires réalisés par les principales sociétés au titre du premier semestre 1981. Pour la société mère l'Air liquide, celui-ci est passé à 1,81 milliard de francs contre 1,55 milliard, tandis qu'il a atteint 219 millions de dollars, contre 210 millions, pour la filiale nord-américaine Liquid Air Corp. De son côté, la Soudure autogène française a enregistré un chiffre d'affaires, toujours pour la même période de référence, de 354 millions de francs contre 351 millions, tandis que la société chimique de la Grande-Paroisse faisait état d'un chiffre estimé en baisse à 431 millions contre 455 millions. La Société d'oxygène et d'acétylène, enfin, a réalisé un chiffre d'affaires de 4,36 millions de francs contre 3,67 millions, l'essentiel de ses activités étant réalisé hors de France par l'intermédiaire de ses filiales, non comptabilisées dans ce chiffre.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	11 août	12 août
Valeurs françaises	83,6	83,6
Valeurs étrangères	158,8	157,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	91,2	90,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 13 août ..... 17 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12/8	13/8
1 dollar (en yens)	233,30	230,80

NEW-YORK

Toujours hésitant

Le marché new-yorkais hésite encore à prendre position même si le net accroissement du volume des échanges depuis plusieurs semaines (54 millions d'actions environ mercredi contre 52,60 millions la veille) témoigne du retour à Wall Street de certains investisseurs institutionnels.

Certes, les taux d'intérêt à court terme ont amorcé une prudente désescalade depuis quarante-huit heures, mais les *federal funds* qui avaient régressé jusqu'à 17 1/2 % mardi, voire 17 1/4 %, ont effleuré le niveau de 18 % le lendemain, et les boursiers constatent avec regret que cette amorce de détente ne s'est pas encore répercutée sur tous les taux d'intérêt.

Ainsi, le taux de base bancaire *(prime rate)* se maintient à un record de 20 1/2 % alors que la Chemical Bank, imitée par d'autres établissements importants, a procédé à une légère baisse de ses taux consentis aux courtiers *(broker loan)*.

Même si les taux sont appelés à baisser modérément, il est probable qu'ils seront « *douloureusement élevés* » jusqu'à la fin de l'année, vient de déclarer un conseiller économique de M. Reagan, M. Weidenbaum.

La cote s'en ressent, en dépit de la fermeté des titres de services publics pour la troisième séance consécutive. Les gains ont tout de même fini par l'emporter sur les replis (740 contre 722) tandis que quatre cent neuf titres étaient inchangés, un score que ne reflète pas l'indice Dow Jones, en baisse de 4,09 points, à 945,21.

VALEURS	Cours 11 août	Cours 12 août
Alcoa	29	28 1/8
A.T.T.	58 5/8	59 3/8
Boeing	27 1/4	27 3/4
Chase Manhattan Bank	53 7/8	54 7/8
Du Pont de Nemours	45	44 3/4
Eastman Kodak	73 3/4	73 5/8
Exxon	36 1/2	35 1/8
Ford	20 5/8	20 3/4
General Electric	60 3/4	60 1/8
General Foods	32 1/2	32
General Motors	48 5/8	48
Goodyear	19 3/4	19 1/2
I.B.M.	58 5/8	58
I.T.T.	27 1/2	27 3/8
Mobil Oil	31 3/8	31 1/4
Pfizer	49	48 1/8
Schlumberger	70 1/4	68 1/4
Texaco	38 7/8	38 1/2
U.A.L. Inc.	21 1/2	22 7/8
Union Carbide	56 3/8	56 1/2
U.S. Steel	28 3/8	29 1/4
Westinghouse	28 7/8	28 5/8
Xerox Corp.	49 3/8	48 1/4

BOURSE DE PARIS 12 AOUT COMPTANT

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Entrepose	173	173
Sarakreek N.V.	227 50	227
Sicomur	133	131
Sofibus	220	220
Rodamco	320	319

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	140	....
Cellulose du Pin	27 80	....
Coparex	550	530
Iena Industries	13	....
La Mure	70 20	....
Métallurgique Minière	132	133
Océanic	26 60	11 80 o
Petrofigaz	421	....
Pronuptia	210	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	85	....
Ufinex	172	185 d
Voyer S.A.	2 40	....
Romanto NV	374 50	376

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 163	6 075	6	6 280
Allemagne (100 DM)	239 940	239 980	235	247
Belgique (100 F)	14 656	14 684	13 100	14 200
Pays Bas (100 fl.)	216 270	216 270	210	221
Danemark (100 krd)	76 280	76 390	73	78
Norvège (100 k)	98 110	97 550	95	100
Grande-Bretagne (£ 1)	10 906	10 885	10 600	11 200
Grèce (100 drachmes)	9 820	9 810	....	....
Italie (1 000 lires)	4 862	4 844	4 600	5 150
Suisse (100 fr.)	278 630	280 980	277	290
Suède (100 krs)	113 930	113 650	109 500	116
Autriche (100 sch)	34 180	34 236	33 200	34 800
Espagne (100 pes.)	6 027	6	5 850	6 250
Portugal (100 esc.)	9 135	9 090	8 700	9 600
Canada ($ can 1)	4 981	4 962	4 840	5 070
Japon (100 yens)	2 605	2 633	2 520	2 630

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/8
Or fin (kilo en barre)	93200	94100
Or fin (en lingot)	93700	94500
Pièce française (20 fr)	950 50	960
Pièce française (10 fr)	500	515
Pièce suisse (20 fr)	875	858 90
Pièce latine (20 fr)	790	780
Souverain	850	930
Pièce de 20 dollars	4300	4400
Pièce de 10 dollars	2145	2200
Pièce de 5 dollars	950 10	.....
Pièce de 50 pesos	3919	4030
Pièce de 10 florins	760	.....

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Demain **Le Monde** publiera :

- IDÉES : L'amnistie.
- TOURISME ET LOISIRS : Saint-Valery-sur-Somme entre ciel et eau.
- ITINÉRAIRES : « Les croquis mayas », par Jacques Lonchampt.
- ALBANIE : « Le communisme "rétro" », par Thomas Schreiben.

A B C D E F G

LE DÉBAT SUR LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

• Mme Bouchardeau et M. Lalonde dénoncent le « lobby nucléaire »
• M. Mauroy annonce la création d'une commission sur la Hague

La tenue, en octobre, d'un débat au Parlement sur la politique énergétique, à partir d'un *rapport présenté par M. Pierre Mauroy, et sur* lequel le gouvernement engagera sa responsabilité, ne satisfait ni Mme Huguette Bouchardeau ni M. Brice Lalonde. La secrétaire nationale du P.S.U. a proposé, mercredi 12 août, au cours d'une conférence de presse, que l'Assemblée nationale adopte un moratoire d'un an sur le programme électronucléaire. De son côté, le leader écologiste, interrogé dans l'hebdomadaire « Paris-Match » daté du 21 août, juge qu'il s'agira d'un « pseudo-débat ». Les deux anciens candidats à l'élection présidentielle dénoncent le « lobby nucléaire » et les arguments avancés par le parti communiste et la C.G.T. Tous deux critiquent sévèrement les *mesures énergétiques adoptées le 30 juillet par* le conseil des ministres.

Recevant une délégation d'élus de la région de Cherbourg, conduite par M. Louis Darinot (P.S.), *député de la Manche*, mercredi 12 août, M. Mauroy a annoncé la création d'une commission scientifique permanente sur les problèmes que pose l'usine de retraitement des déchets radioactifs de La Hague. Le premier ministre a indiqué qu'aucun combustible irradié étranger ne sera réceptionné à La Hague avant le débat à l'Assemblée nationale.

Mme Huguette Bouchardeau, *membre du secrétariat national* du P.S.U., a estimé que les décisions gouvernementales sont contraires aux engagements électoraux du parti socialiste.

La différence entre le programme électronucléaire du gouvernement Mauroy et celui du gouvernement Barre risque d'être finalement assez mince, a poursuivi Mme Bouchardeau : ce dernier prévoyait 66 000 mégawatts en 1990 alors que le programme du nouveau gouvernement semble devoir approcher les 60 000 MW.

Le débat parlementaire de l'automne risque, selon la secrétaire nationale du P.S.U., « *d'être singulièrement court* ». « *Outre les pressions du lobby pro-nucléaire, qui dispose de relais efficaces au sein du parti socialiste, ce débat est faussé*, a-t-elle expliqué, *par les arguments avancés, au nom de l'emploi, par la C.G.T. et le P.C.* »

Le P.S.U. : pour un moratoire d'un an

Le P.S.U. propose donc l'adoption par l'Assemblée nationale d'un moratoire d'un an sur le programme électronucléaire. Ce moratoire comporterait l'arrêt de tout nouvel investissement dans le nucléaire, l'arrêt des travaux sur les chantiers de Belleville, Cattenom, Nogent, Penly, Golfech, l'annulation des projets de centrale, l'annulation de l'extension de l'usine de retraitement de La Hague et des contrats signés avec l'étranger, l'arrêt de la construction du surgénérateur de Creys-Malville et la non-ouverture de nouvelles mines d'uranium.

Le P.S.U. engagera, dès la rentrée, une large campagne avec les écologistes, pour tenter de faire revenir le gouvernement sur ses décisions.

Après avoir confirmé les décisions du gouvernement concernant la poursuite des contrats étrangers, M. Mauroy a annoncé la création d'une « *commission scientifique permanente* » qui, comprenant des élus, sera prochainement installée par le ministre de l'industrie. Cette commission aura pour mission « *d'évaluer la fiabilité et la sécurité des procédés technologiques de stockage et de retraitement* ». Elle fournira régulièrement des informations au gouvernement pour que ce dernier « *puisse prendre pleinement ses responsabilités à l'égard de la population et des travailleurs* ». Un rapport annuel sera *communiqué par le gouvernement* aux présidents de la communauté urbaine de Cherbourg et du district de Beaumont-Hague et à ceux du conseil général de la Manche et du conseil régional de la Basse-Normandie.

M. Brice Lalonde estime que si le gouvernement ne respecte pas les engagements pris, c'est « *parce qu'il ne maîtrise pas le dossier et qu'il n'est pas encore assez compétent et assez fort pour résister au lobby nucléaire* », lobby que, selon lui, constituent « *les grands organismes nationaux qui ont la cote d'amour à gauche, certaines entreprises industrielles puissantes et enfin le P.C. et, donc la C.G.T., qui sont pro-nucléaires* ». Il ajoute qu'« *à travers les manifestations pro-nucléaires il s'agit pour le P.C. de tester les réactions gouvernementales* ». L'ancien candidat à l'élection présidentielle indique que, dès la fin de la semaine, l'accès du port de Cherbourg sera bloqué avec les bateaux de l'organisation Greenpeace pour empêcher l'entrée des bateaux chargés de déchets nucléaires.

A propos de la discussion parlementaire sur la politique énergétique, M. Lalonde déclare : « *Ce débat aura effectivement lieu, mais il sera restreint au Parlement. Et le gouvernement engagera sa responsabilité, si bien qu'aucun socialiste ne pourra voter contre. C'est cela l'astuce. Donc, ce sera un pseudo-débat.* »

M. PIERRE BELLEVILLE ANIMERA UNE MISSION DE RÉFLEXION SUR LA CULTURE ET LE MILIEU DE TRAVAIL.

M. Pierre Belleville va présider un groupe de travail appelé à étudier les problèmes du développement de l'action culturelle en direction du milieu de travail.

Désigné par M. Jack Lang, ministre de la culture, M. Pierre Belleville est sociologue, fondateur et directeur de l'Institut régional de formation d'adultes de Metz, animateur du centre de culture ouvrière, et président de la Fondation culture et liberté. Il aura pour mission de formuler « *en concertation étroite avec les centrales syndicales et les organisations de culture populaire des suggestions tendant : à améliorer la connaissance de l'action culturelle en direction du milieu de travail ; à encourager les expériences innovatrices ; à organiser l'ouverture de l'entreprise sur le monde extérieur à travers les activités culturelles (bibliothèque, fêtes, documentation sociale) ; à développer l'action culturelle à partir d'une appropriation des modes de production et d'une réflexion sur la culture technique* ».

En Indonésie

227 DISPARUS DANS UN NAUFRAGE

Djakarta (A.F.P.). — Deux cent vingt-sept personnes sont portées *disparues et ont probablement péri* à bord d'un navire indonésien, le « Deliwasmi Jaya », qui a fait naufrage le 5 août dans la mer de Buru, à l'est de l'Indonésie, vient-on d'apprendre à Djakarta.

Le bateau, construit en bois et *dépourvu d'équipements de sécurité*, reliait l'île de Buton, au sud-est des Célèbes, à Ambon, aux îles Moluques, lorsqu'il a coulé pour des raisons encore inconnues.

● *L'Union des travailleurs guyanais* (U.T.G.) affirme, dans un communiqué diffusé le mercredi 12 août, à Paris, par l'intermédiaire de la C.G.T., que le nouveau préfet de la Guyane, M. Maxime Gonzalvo, *nommé le* 8 juillet, installe dans le département « *un régime de crainte et de peur* ». Se référant au comportement des forces de l'ordre à l'encontre des ouvriers du bâtiment, en grève depuis le 15 juillet, elle déclare notamment : « *La démocratie est aujourd'hui bafouée et l'U.T.G., ainsi que les travailleurs en grève, subissent la répression d'un véritable régime policier. Cette situation est pire que celle que nous connaissions sous le pouvoir précédent.* »

● *Le bureau politique du parti communiste martiniquais* (P.C.A., autonomiste) reproche au nouveau préfet de la Martinique, M. Jean Chevance, nommé le 8 juillet, d'avoir affirmé la nécessité de « *continuer l'action entreprise pour le redressement économique du département. Le nombre sans cesse grandissant de demandeurs d'emplois dans une Martinique qui se dépeuple prouve au contraire qu'il faut cesser cette politique donc effectuer un changement réel* », indique-t-il.

General Motors et Suzuki signent un accord de coopération pour la fabrication d'une nouvelle voiture

General Motors, premier constructeur mondial d'automobiles, et la firme japonaise Suzuki viennent de conclure un important accord industriel et commercial. *Les deux sociétés ont décidé* de produire en commun, à *l'horizon* 1985, un nouveau modèle de petite voiture (de 1 000 cm3 de cylindrée). La société Isuku, dont General Motors détient déjà 34,2 % du capital, est partie prenante à cet accord. Elle va notamment coopérer avec Suzuki pour la mise au point de ce nouveau modèle et son adaptation aux normes de sécurité et antipollution *applicables* aux Etats-Unis. *En principe, le véhicule sera produit* au Japon. Mais General Motors aurait la faculté de le construire et de le vendre n'importe où sous sa marque.

Les aspects techniques et *industriels seront complétés par des liens financiers* entre les trois sociétés. General Motors va prendre, dans un premier temps, une participation de 5,3 % dans le capital de Suzuki (pour une valeur de *44 millions* de dollars). *Par la suite*, General Motors acquerra environ 3 % supplémentaires. D'autre part, Isuku et Suzuki vont procéder à un échange d'actions au terme duquel Isuku détiendra 3,6 % de Suzuki.

Suzuki, *qui figure au quatrième rang de l'industrie automobile japonaise*, est également très connue comme constructeur de motos. La Société s'est spécialisée dans la production de petites voitures de 500 à 1 000 *centimètres* cubes de cylindrée. *Confronté à la crise*, General Motors a engagé un vaste programme d'investissements (40 milliards de dollars en quatre ans) pour rénover ses usines et élaborer de nouveaux modèles. *Le numéro un mondial a ainsi, dans ses cartons, une nouvelle gamme* dont le plus petit véhicule, le « S Car », devrait être lancé en 1983-1984.

Dans les milieux professionnels, au Japon comme aux Etats-Unis, on *se demande si le modèle développé en commun* avec Suzuki ne sera pas précisément ce « S Car ». Ces milieux font valoir que G.M. rencontrerait des difficultés pour produire ce modèle à un prix compétitif. L'accord avec Suzuki apporterait ainsi à *General Motors* le « savoir faire » qui lui fait défaut.

De son côté, la firme japonaise n'avait pas caché, ces derniers temps, *qu'elle cherchait* un partenaire qui ait des activités et des produits complémentaires des siens. General Motors ne produit pas de petites voitures, ni de camions, ni de motos. Suzuki ne fabrique pas *de véhicules comparables aux modèles* de la firme américaine. Ainsi Suzuki apporte dans la corbeille de cet accord des produits (et des capacités de *production*) qui pourront être distribués par le réseau commercial *mondial* de General *Motors*, ce *dernier offrant* à la firme japonaise des moyens financiers et ses compétences technologiques dans des domaines où Suzuki était absente.

Avec cet accord G.M.-Suzuki, les liens entre les industries automobiles américaine et japonaise sont une nouvelle fois mis en lumière. Déjà *Chrysler avait acquis une participation* de 15 % dans Mitsubishi, dont elle distribue les modèles aux Etats-Unis. Ford a pris 25 % du capital de Toyo Kogyo (Mazda) et envisage de commercialiser les petits modèles de son *partenaire*.

Cet axe Tokyo-Washington — qui *ne se limite d'ailleurs pas à l'automobile — a de quoi inquiéter les* constructeurs européens. L'association du « savoir-faire » japonais en matière de petites voitures avec le capital financier et la technologie américains, le tout appuyé sur un vaste *marché*, risque d'être redoutable. L'Europe — divisée — pourra-t-elle résister à une pression qui va aller crescendo au cours des prochaines années ? — J.-M. Q.

L'ENQUÊTE SUR LA TUERIE D'AURIOL

M. Pierre Debizet sera interrogé le 18 août sur les déclarations des autres membres du SAC

M. Pierre Debizet, secrétaire général du SAC, inculpé dans l'affaire de la tuerie d'Auriol, sera entendu, mardi 18 août après-midi, par Mme François Llaurens-Guérin, le juge d'instruction chargé du dossier. M. Debizet, dont l'avocat a l'intention de demander la mise en liberté, sera interrogé sur les déclarations faites à propos du SAC par les autres inculpés. Mercredi 12, Mme Llaurens-Guérin avait entendu M. Robert Mouriez, écroué pour complicité et non-dénonciation de crime (« le Monde » daté 2-3 août). Ce jeudi 13 août, M. Jean-Bruno Finochietti devait à nouveau être interrogé, ainsi que Mme Marina Massié, la sœur de l'inspecteur stagiaire assassiné.

L'enquête semble désormais tourner autour de la personnalité et des activités de celui-ci. Outre ce qu'on savait sur les tentatives de racket auxquelles Jacques Massié se livrait (« le Monde » du 11 août), il apparaît que l'inspecteur stagiaire s'était associé à son beau-père, M. Maurice-Jules Jacquemes, assassiné le 18 juillet, pour des affaires qui se sont, pour certaines, révélées frauduleuses.

D'autre part, deux policiers de l'inspection générale de la police nationale sont à Marseille, depuis le lundi 10 août, pour enquêter, à la demande de M. Defferre, sur les relations existant entre les policiers marseillais et le SAC.

La prétendue « piste socialiste »

De notre correspondant régional

Marseille. — Ni exclusivement politique ni seulement criminelle, l'affaire d'Auriol se situe à l'évidence aux marges de l'un et de l'autre mondes. Avec un lieu géométrique : le SAC. D'où la persévérance de Mme Françoise Llaurens-Guérin, le juge d'instruction chargé du dossier, à mettre au jour toutes les activités de l'organisation gaulliste à Marseille, ses structures, ses conditions de fonctionnement, sa hiérarchie et les motivations de ses adhérents compromis dans la tuerie.

Les mobiles politiques de l'affaire d'Auriol restent nébuleux et semblent liés, en partie, au jeu personnel de Jacques Massie, l'inspecteur stagiaire assassiné (*le Monde* du 11 août). Celui-ci avait-il changé de camp ou aspirait-il à servir d'autres intérêts politiques que ceux du mouvement gaulliste ? Cette thèse, évoquée dès le début de l'enquête, a été réactualisée par les déclarations qu'aurait faites devant le juge M. Jean-Joseph Maria, le responsable intérimaire du SAC dans les Bouches-du-Rhône, soupçonné d'avoir été le commanditaire local de l'opération d'Auriol.

« *Le moins qu'on puisse dire est que Jacques Massie n'était pas sectaire* », a notamment déclaré l'avocat (R.P.R.) de M. Maria, à l'issue du long interrogatoire de son client par le magistrat instructeur. Selon certaines indiscrétions, le successeur provisoire de l'inspecteur stagiaire aurait fait état notamment *d'un déjeuner organisé par Jacques Massie* auquel il aurait participé avec le secrétaire général du P.R. dans les Bouches-du-Rhône, Mᵉ Jean Roussel, aujourd'hui avocat de la partie civile. Cette rencontre, dont la date est indéterminée, aurait eu lieu à Marseille, place Félix-Baret, dans les locaux de l'ancien club-restaurant de l'Olympique de Marseille. La discussion aurait porté sur un rapprochement éventuel entre le SAC et le parti giscardien sur le plan local.

Mᵉ Roussel dément néanmoins formellement avoir eu le moindre contact avec M. Maria et affirme, de surcroît, que ses relations avec Jacques Massie se sont interrompues il y a plus d'un an.

L'éclectisme politique de l'inspecteur stagiaire l'aurait porté, dit-on encore avec insistance, à nouer des contacts intéressés avec certaines personnalités socialistes du département. Ces rumeurs se fondent, notamment, sur le fait que Jacques Massie avait eu recours aux conseils professionnels de Mᵉ Michel Pezet, actuellement premier secrétaire de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, dans une affaire relative à un accident de la circulation (*le Monde* daté 26-27 juillet 1981.) Ces « preuves » d'une collusion entre l'inspecteur stagiaire et le P.S. étant sans doute insuffisantes, d'autres éléments sont mis en avant pour les étayer. Ainsi, certaines pièces doivent être versées au dossier de l'instruction, et un témoin entendu sur certaines affaires commerciales pour lesquelles le beau-père de Jacques Massie, Maurice-Jules Jacquemes, assassiné à Auriol, aurait sollicité l'intervention de personnalités socialistes, en particulier du député et président du conseil général des Bouches-du-Rhône, M. Louis Philibert.

A plusieurs reprises, M. Jacquemes s'est adressé à M. Philibert en s'autorisant de sa qualité de militant socialiste (1) pour obtenir une recommandation ou des appuis. « *Je connais M. Jacquemes depuis vingt ans*, explique M. Philibert, *et j'ai donné suite à ses lettres, comme je le fais chaque jour pour les nombreux électeurs de ma circonscription qui m'écrivent. Jamais, toutefois, je n'ai entretenu la moindre correspondance avec M. Massie, dont j'ignorais même qu'il fût le gendre de M. Jacquemes. La dernière intervention de celui-ci date du 9 juin dernier. M. Jacquemes sollicitait une aide pour son entreprise, Midi-Containers, qui avait déposé son bilan. J'ai transmis son courrier aux services de la mairie de Marseille, qui l'ont eux-mêmes fait suivre à la préfecture des Bouches-du-Rhône, où a été créée une cellule en faveur des entreprises en difficulté. Un processus à ce point routinier que la lettre de la mairie de Marseille porte la date du 24 juillet, soit quatre jours après la tuerie d'Auriol.* »

Selon M. Philibert, le beau-père de M. Massie lui avait également demandé d'intervenir antérieurement pour obtenir des adjudications concernant la démolition des huileries Salador et des Chartreux, et l'acquisition de grues sur le port de Marseille. « *Je n'ai jamais eu connaissance*, déclare M. Philibert, *du sort réservé à ces affaires.* »

GUY PORTE.

(1) M. Jacquemes a été candidat, sur une liste de tendance socialiste en 1965, aux élections municipales de La Roque-d'Anthéron, commune située au nord d'Aix-en-Provence, où il a longtemps résidé. Un oncle de l'inspecteur stagiaire, M. Yvon Massie, a également défendu les couleurs socialistes dans la même commune, en 1971. La fille de M. Jacquemes, Marie-Dominique, s'était installée, après avoir divorcé de son premier mari, au Puy-Sainte-Réparade, commune dont M. Philibert est maire depuis de longues années et où elle avait ouvert un salon de coiffure.

LE DOLLAR SE MAINTIENT AU-DESSUS DE 6 F

Le dollar est remonté jeudi matin 13 août, contre toutes devises, sur presque toutes les grandes places financières toujours en proie à une fiévreuse activité. A Paris, d'abord coté à 5,95 F, la devise américaine s'est ensuite échangée à 6 F pour atteindre 6,03 F, alors que mercredi soir elle ne valait plus, sur certains marchés, comme celui de Londres en particulier, que 5,80 F.

Les autres monnaies européennes ont, elles aussi, faibli face au billet vert et, à Francfort, ce dernier inscrivait un cours de 2,5270 DM, contre 2,50 DM la veille. Seul le yen, en raison de l'important décalage horaire, s'est encore raffermi (230,80 yens pour 1 dollar, contre 233 yens).

Ni l'intervention massive des banques centrales — la Banque de France et la Bundesbank ont jeté près de 700 millions de dollars dans la bataille pour défendre leurs monnaie, — ni les facteurs techniques (ventes bénéficiaires massives), ni, enfin, les déclarations apaisantes de M. J. Delors, ministre de l'économie et des finances, n'ont donc réussi à briser totalement les assauts du dollar.

Tout porte à croire que les banques centrales vont maintenir solidement en place leurs dispositifs de défense. Preuve de cette surveillance serrée : le dollar, repassé en cours de matinée à 6,06 F à Paris, est revenu ensuite en deçà de ce niveau.

Quant au franc français, à nouveau l'objet de quelques pressions à l'intérieur du S.M.E., il s'est un peu mieux comporté par la suite vis-à-vis, notamment, du deutschemark, dont le cours s'est établi à 2,3950 F (plafond 2,40 F), contre 2,3998 F mercredi soir.

Monté en flèche dans la journée du 12 août en raison de la situation explosive en Pologne, l'or est revenu à Londres aux alentours de 406 dollars l'once, contre 417,50 dollars.

Le numéro du « Monde » daté 13 août 1981 a été tiré à 512 856 exemplaires.

